

# La famille de Jean Nicolas Eugène Vaireaux et Marie Jeanne Laurent : "l'épopée des humbles "

Alexandra Pelissero

### ▶ To cite this version:

Alexandra Pelissero. La famille de Jean Nicolas Eugène Vaireaux et Marie Jeanne Laurent : "l'épopée des humbles ". Histoire. 2020. dumas-03452212

## HAL Id: dumas-03452212 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03452212v1

Submitted on 26 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Mémoire de Généalogie

Université de Nîmes

## D.U. de Généalogie et Histoire de la Famille

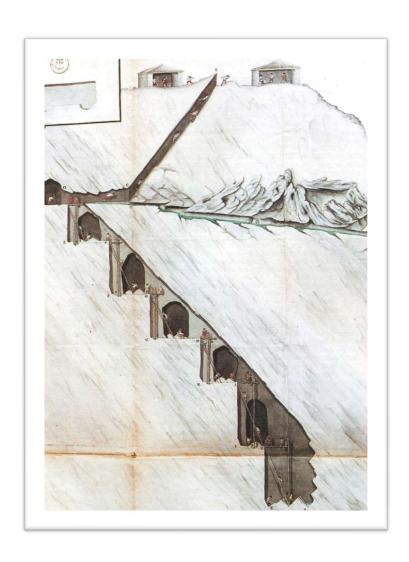
Promotion 2020 – 2021

(Formation à distance)

## par Alexandra PELISSERO

Sous la Direction de Stéphane COSSON

La famille de Jean Nicolas Eugène VAIREAUX et Marie Jeanne LAURENT « l'épopée des humbles »



1ère de couverture :  Reproduction - Travail dans une de culée de Rimogne (1750) - Archives professionnelles de l'Ardoise
Reproduction Travail dans and de calee de Millogne (1730) - Alchives professionnelles de l'Ardoise
En haut à gauche : Logo de l'Université de Nîmes
2

« The past is a foreign country. They do things differently there. » L.P. Hartley

## REMERCIEMENTS

Tout travail de longue haleine ne pourrait pas se faire sans le soutien de tous ceux qui nous entourent, nous encouragent, nous aident chaque jour à avancer. Et sans l'aide de tous ceux que l'on croise dans les archives des mairies ou des départements. Devenir un généalogiste professionnel prend du temps.

Je tiens à remercier chaleureusement ma famille, mes sœurs, mes premières supportrices, mes tantes dernières témoins du passé, le personnel des Archives Départementales des Ardennes qui m'ont vu débarquer un matin sans savoir ce qui « allait leur tomber dessus », et trouver la masse de documents qu'ils ont su dénicher pour moi. Le personnel des communes de Deville et Renwez qui ont toujours répondu présents et rapidement. Merci à Madame Paulette Mortier, historienne, Jacques Lambert, Président des Editions Terres Ardennaises et Erwan Galard, Responsable Marketing de Cupa Pizarras pour leurs précieuses aides.

A mes amis qui m'ont vu « disparaître » sous des tonnes d'archives et qui ont compris l'importance que cela revêtait pour moi d'y consacrer du temps, pris sur nos réjouissances habituelles. Promis, nous rattraperons ce retard en 2022.

A mes camarades de promotion, les Pangolins qui ont vécu cette année si particulière et avec lesquels nous avons redécouvert les joies de la fraternité, merci pour cette entraide.

A mes camarades Odysséens, de l'Avarap, je voudrais leur adresser un remerciement tout particulier pour leur joie de vivre et leur écoute face à mes interrogations professionnelles.

Et un dernier remerciement tout spécial à celui qui a été aux premières loges, dès la genèse et jusqu'à sa conclusion, et qui m'a laissé plonger des heures durant dans un travail qui cependant m'éloignait de notre vie à deux. Merci infiniment pour sa patience et ses encouragements.

Il était important pour moi de comprendre d'où je venais pour continuer à avancer. C'est chose faite. Vous aurez dans ces pages, en filigrane, l'histoire qui se déroule sur un fil, celui du dur labeur et qui retrace humblement l'épopée des humbles.

## SUJET DU MÉMOIRE

Pour les lecteurs du fruit de ce travail, il est important de rappeler quelle était la principale consigne, début de toutes mes recherches.

« Choisir un couple central, s'étant marié entre 1833 et 1842, suivant les conditions suivantes :

- soit des inconnus
- soit un couple dans notre généalogie ou une généalogie que l'on connait.

On peut avoir déjà travaillé sur ce couple dans nos recherches généalogiques personnelles. Et si le couple choisi s'est marié en dehors de cette intervalle, il faut alors expliquer les raisons de ce choix.

Et ensuite à partir de ce couple principal, il faut s'atteler à :

- présenter le couple et leur famille respective
- choisir un de leurs enfants, et le présenter avec ses enfants, conjoint et les parents du conjoint ainsi que les frères et sœurs du conjoint s'il y a lieu.
- puis choisir un enfant de cet enfant et refaire le même travail de présentation, et ce jusqu'à descendre le plus bas possible.

#### Et enfin:

 choisir le père ou la mère du couple principal et remonter sa branche en présentant à chaque fois la personne comme on l'aura fait pour la descendance et remonter le plus haut possible

Les documents qui nous semblent les plus marquants seront insérés et transcrits : orthographe laissée telle quelle ; abréviations développées ; traduction si besoin du latin. Il est attendu comme tout travail de recherche de sourcer et de numéroter les documents cités avec la côte correspondante. Il est inutile d'insérer tous les documents trouvés.

Le mémoire devra comporter l'histoire de la commune ou de la paroisse centrale de la famille étudiée.

On s'évertuera à chercher au moins un document de chaque type :

- Cadastre
- Recensement
- o Notaire
- Armée (états signalétiques, par exemple)
- Hypothèques
- o Succession
- État Civil (Naissances, Mariages, Décès)
- Archives religieuses (Baptêmes, Mariages, Sépultures)

La méthodologie devra être expliquée afin de comprendre comment certains documents ont été obtenu et comment on est parvenu à se débloquer si nous avons rencontré des obstacles.

## **AVANT-PROPOS**

Lorsque je me suis penchée sur le choix de la famille à étudier -- à savoir partir d'un couple marié entre 1833 et 1842, et remonter au plus haut et descendre au plus bas pour une seule branche -- je savais que je n'irais pas explorer ma branche familiale maternelle car elle a déjà été totalement étudiée par une de mes tantes maternelles depuis plus de 30 ans.

Si je voulais découvrir mes racines, remonter dans le passé pour en apprendre un peu plus sur mon histoire familiale, je savais également que je devais renoncer à remonter mes racines italiennes du côté paternel. Non seulement en raison de la difficulté pour trouver des informations par temps de confinement, mais également parce que cela n'aurait pas été une vraie mise en pratique de l'enseignement que j'ai reçu.

Me voilà partie explorer la branche de ma grand-mère paternelle. Surprise, je lui découvre un ancêtre, Jean Nicolas Eugène VAIREAUX, marié une première fois en 1835 et une seconde fois en 1854. C'est de cette seconde union que la branche de ma grand-mère paternelle est née.

J'ai demandé une dérogation à Stéphane COSSON sur la période à étudier, afin de partir de cet ancêtre dans sa seconde union. En première partie de ce mémoire, je vous présente ses ascendants selon une lignée agnatique, c'est-à-dire par les hommes. La seconde partie est dédiée à cette descendance dont je suis issue.

J'ai choisi de retenir la méthode de désignation Sosa-stradonitz pour l'ascendance, en utilisant un numéro pair pour les hommes et impair pour les femmes, calculé d'après le « de cujus », personne ici dénommé « Sosa 1 » et par qui le travail commence.

Avant cette recherche, je n'avais jamais mis les pieds dans une salle d'archives publiques. J'y ai fait des rencontres passionnantes avec des professionnels, des particuliers comme moi, qui ont tous été supporter de mon travail.

J'ai essayé de puiser dans de bonnes sources, d'éviter les erreurs et les méprises que me tendaient les sites internet dédiés à la généalogie. S'il y a des manquements, de fausses informations, alors ils ne sont dus que de mon fait.

Je dois dire que ma pratique professionnelle de la communication digitale m'a habitué depuis de nombreuses années à de la rapidité, de l'action et à de nombreux outils. Pour ce mémoire, j'ai redécouvert le temps long, celui de la recherche, du dépouillement et du crayon. Non pas que ces deux mondes soient incompatibles, mais j'avais parfois l'impression que les deux pourraient bénéficier de l'un l'autre, de façon plus cohérente et optimale. J'espère pouvoir y contribuer à ma manière dans un futur proche.

Pour finir, je dois confesser que j'ai longtemps hésité sur la façon dont je souhaitais relater les vies que je vous présente ici. Ceci n'est pas un roman, ni une biographie familiale. Vous allez lire essentiellement les traits les plus saillants des vies entrelacées sur sept générations. Parfois la contextualisation avec l'Histoire du pays m'a paru essentielle pour mieux comprendre leur contemporanéité.

Je veux vous faire connaître leur mérite, leurs talents, leurs travaux, avec une simplicité naïve et animée qui fait le charme de l'histoire. Par ce biais, je veux donner l'occasion de faire revivre des personnes, des métiers et des lieux oubliés ou presque. Grâce à ces six mois passés à les (re)découvrir, ils sont pour moi à jamais présents.

## SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	4
SUJET DU MÉMOIRE	5
AVANT-PROPOS	6
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION	9
LE VILLAGE DE RENWEZ	11
Géographie	12
Toponymie	12
Origine médiévale	13
Description héraldique de l'écu de la ville de Renwez	14
Population	14
Les fléaux habituels : la guerre, le feu, la peste	14
Vie religieuse	15
Vie économique	18
Vie quotidienne	18
L'habitat	18
Mœurs et coutumes	20
ANTHROPONYMIE	22
L'ASCENDANCE DE JEAN NICOLAS EUGENE VAIREAUX	23
Arbre des ascendants	24
Génération I	25
Génération II	29
Génération III	33
LE COUPLE VAIREAUX-LAURENT	43
Le premier mariage	43
Les ardoisières de l'Ardenne	45
Les Hommes : ceux du fond, ceux des baraques	46
Le rôle des enfants	49
Les femmes	49
Les difficultés et les risques	50
Les maladies, l'alcoolisme	50
Les grèves	51
Un exemple de rapport d'extraction	52
Le second mariage	53

LA DESCENDANCE DE JEAN NICOLAS EUGENE VAIREAUX	55
Arbre des descendants	56
Génération V	57
Mouleur en sable	65
La vie tragique des travailleurs	68
Les troubles sociaux	69
Le secours	71
La première guerre mondiale	74
Le Chemin des dames	74
Génération VI	77
Des enfants Belges ?	80
La maison rue d'Alsace	82
Génération VII	85
L'immigration du labeur	86
METHODOLOGIE ADOPTEE	98
CONCLUSION	100
TABLE DES ILLUSTRATIONS	101
BIBLIOGRAPHIE	103

## INTRODUCTION

Par ce travail, l'enquêtrice que je suis poursuivait ses conquêtes. Il n'était pas aisé d'en montrer les étapes. Un ban par-ci, un registre par-là, un fait isolé, des archives nationales en archives municipales, je découvre quels réseaux d'actes répétés constituent une généalogie. Le domaine s'étendait à perte de vue "d'écrans." L'ivresse en série en quelque sorte. Et c'est l'émotion de la rencontre avec les archives dans leur vérité intellectuelle et matérielle qui est ma récompense !

Ce travail de généalogie m'a permis de voir et de suivre le basculement initial, qui fit passer le paysan et l'artisan à l'état d'ouvrier. De voir plier une main d'œuvre d'origine rurale ou artisane à la loi de l'usine, ses horaires imposants et impérieux, la faire passer d'un temps libre et insoucieux de productivité, à un temps rigoureux, chronométré et pesé.

"Les Ardennes : un non-lieu pour certains, un espace oublié pour les autres. En pénétrant au cœur du département, le massif schisteux ardennais nous livre ses mystères et ses richesses. Un paysage à part entière avec une architecture particulière, tantôt la brique, le torchis, la pierre, le calcaire ou plus encore au nord du département, l'ardoise. Les hommes ont prouvé leur génie dans la construction et l'édification des églises, maisons fortes, châteaux et abbayes.

Une densité de monuments qui rappelle également un patrimoine industriel très riche, jalonné tout au long du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle par une industrie de pointe, des usines de transformation du fer et de sa métallurgie, implantées au bord des trois vallées de la Meuse, de la Semoy et de la Goutelle. Trois vallées qui se sont développées au rythme des activités métallurgiques, fonderies, forges, ateliers d'estampage, boulonneries, et qui ont généré des techniques et des savoir-faire inégalables, destinés au bâtiment, au chemin de fer, à l'automobile, à la marine... "

Par ce propos liminaire<sup>1</sup> Benoît HURÉ, Sénateur des Ardennes, Président du Conseil général, dans sa lettre introductive destinée aux Archives Départementales des Ardennes<sup>2</sup>, pour le classement des archives des Aciéries THOMÉ-CROMBACK, met en avant tout un pan de l'histoire ardennaise que j'ai retrouvé en parcourant cette généalogie des VAIREAUX. J'espère que tout comme moi, vous serez fasciné par le destin de ces hommes et de ces femmes qui ont, malgré leur peu de fortune, su se forger un destin dont je suis fière d'être la dépositaire aujourd'hui.

J'ai été confronté à de nombreuses reprises à l'absence de documents, notamment des archives notariales qui malheureusement ne m'ont pas permis de connaître le patrimoine qui aurait pu être laissé en succession. Je doute qu'il y en ait eu beaucoup.

Les trois guerres franco-allemandes qui en 75 années ont affecté les Ardennes, ont été particulièrement néfastes aux Archives des communes. Beaucoup de mairies furent détruites, beaucoup d'autres occupées militairement. L'évacuation de 1940 a eu des conséquences variables : des archives évacuées en Vendée avec les populations ont été perdues au hasard des routes ou détruites dans des bombardements. D'autres non évacuées furent pillées ou brûlées par l'occupant.

 $https://francearchives.fr/fr/file/9 ca 2859 d09565 d28f48 a8fbd4 ca 236298f279173/FRAD008\_73 J\_Inventaire.pdf vule 17 février 2021$ 

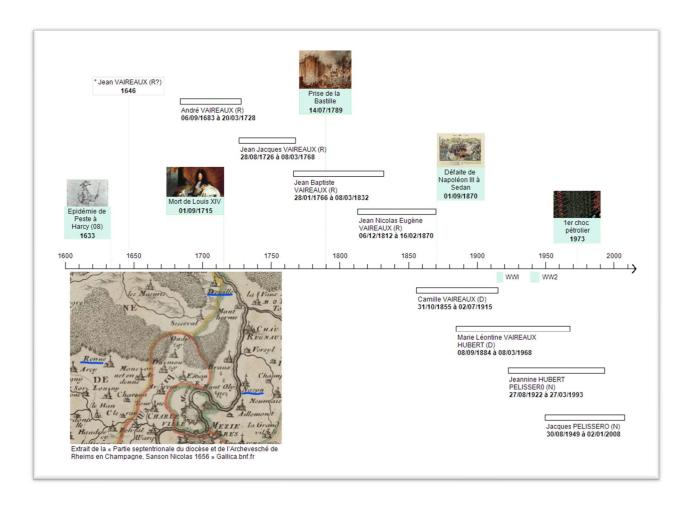
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Charleville-Mézières en 2012

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> On se référera tout au long de ce document à cette abréviation : AD08

D'autres encore ont été sauvées pour avoir été évacuées ou plutôt pour ne l'avoir pas été :

"Notre information étant encore trop incomplète, nous ne pouvons pas donner une liste définitive des communes qui, par suite des guerres, ont perdu leurs archives. Les enquêtes faites après 1945 pour dresser le bilan des pertes des archives réputées perdues, ou constaté manquantes des archives qu'on croyait conservées. Les pertes de la guerre de 1914-1918 sont encore plus difficiles à connaître, car les résultats des enquêtes ont eux-mêmes disparus dans le bombardement des Archives départementales en mai 1940"<sup>3</sup>.

Cela étant désormais précisé, il est temps de se transporter à Renwez, dans la vallée de la Meuse, au cœur de la forêt des Ardennes, en compagnie de la famille VAIREAUX et de se laisser porter par le récit de ces vies sur plus de trois siècles. J'ai choisi ce village, berceau de la famille, car même s'il ne correspond pas au lieu de mariage de la seconde union, choisie comme point de départ de la recherche, en revanche, il reste celui où Jean Nicolas Eugène est né, où sa famille a vécu le plus longtemps et où il s'est marié la première fois.



-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Hubert Collin, Guide des Archives des Ardennes, Charleville-Mézières, 1974, 482 p., p. 301-302.

## LE VILLAGE DE RENWEZ

Afin de s'imaginer la vie de ce couple à Renwez, lorsqu'il s'unit au milieu du XIXe siècle, il est intéressant de se référer à différentes sources pour pouvoir reconstituer cette époque :

- Une monographie de l'instituteur Louis Félix Boucher, écrite en 1855 (cote AD08 1J1115)
- Une monographie de Dom Noel, Bénédictin de la congrégation de Saint Maurice (1830-1913)
   écrite en 1884 (cote AD08 J/B 6 4) et basée sur le récit de cet instituteur
- Un livre sur les Traditions, Coutumes, Légendes et Contes des Ardennes par Albert Meyrac publié en 1890
- Les différents volumes de la Revue Historique des Ardennes depuis 1893
- Et un numéro hors-série de Terre Ardennaise de 2006 (cote AD08 PERO60 1), commandé par la mairie à l'historienne Paulette Mortier, largement inspiré des sources précédentes

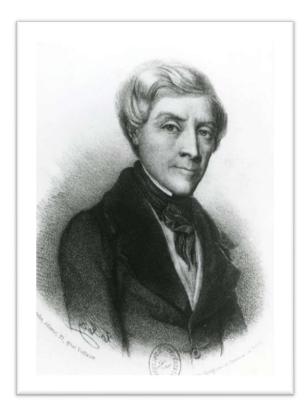


Figure 1 Portrait Jules Michelet © Getty Images

Le plus illustre personnage, qui n'est pas né à Renwez, mais qui en a fait sa renommée à l'époque, est Jules Michelet (1798-1874). Le célèbre historien du XIXe siècle y venait en villégiature car sa famille maternelle en était originaire et ses tantes y résidaient toujours.

Les ascendants renwéziens de Jules Michelet appartiennent aux familles Millet-Champenois et Michaux. Le grand-père Millet fut maire de Renwez. Son oncle Lefebvre-Millet occupe lui aussi le fauteuil de maire, de 1832 à 1840 et travaille comme administrateur de la forêt. Il sera l'officier de l'étatcivil lors de la première union de Jean Nicolas Eugène VAIREAUX en 1835.

La famille Lefebvre-Millet constitue la quatrième fortune du village. La demeure familiale se situe sur la place de la mairie, en face de la halle et de l'église, en plein cœur du village.

Dans son *Histoire de France*, Michelet décrit les Ardennais comme « une race distinguée, sobre, économe, sérieuse, où l'esprit critique domine ». « Il faut croire que ce pays est vraiment le mien. Je suis le seul à qui il plaise », ajoute-t-il.<sup>4</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Extrait de l'ouvrage : Balade dans les Ardennes, sur les pas des écrivains (c) Alexandrines, 2004.

#### Géographie

Michelet perçoit l'âme de l'Ardenne comme « sombre », c'est que l'ardoise la couvre d'un habit de deuil ». L'Ardenne l'inquiète, car l'on ne voit jamais la fin de la forêt, « le bois se referme » derrière soi, c'est « une mer montante », « un océan ». Les intérieurs, secs et chaleureux, s'opposent à l'humidité diffuse des plateaux boisés, des vallées sinueuses.<sup>5</sup>

En 1855, ce sont 50,000 stères de bois qui sont extraites chaque année du massif forestier qui borde la commune. On est bien au cœur de la forêt, celle qui nous chauffe et nous fait travailler.

La Sormonne est le principal cours d'eau du canton et se jette dans un bras de la Meuse. La géologie des sols et des cours d'eaux en fait un lieu privilégié pour la production naturelle de la tourbe. Cette tourbe est brune, de bonne qualité et sert de chauffage. Et bien évidemment, la composition du territoire en a fait un lieu d'exploitation de carrières.

Les terrains liassiques et ardoisiers composent le sol en grande partie. Un premier étage de terrain ardoisier (du quartzite et du schiste grenus), sur un premier étage de terrain liassique : calcaire argileux, sur un deuxième étage de terrain liasique : calcaire sablé très utile pour la fabrication de moellons et dalles ; avec du sable jaune et rouge pour de la construction, du moulage de la fonte ; et sur un terrain moderne avec une terre argilo-sableuse jaune pour du sable fin pour les plafonneurs par exemple.

En 1855, 41kms de chemin de fer reliant Hirson (Aisne) à Mézières (chef-lieu des Ardennes) traversent le canton de Renwez où les trains s'arrêtent en gare de Lonny-Renwez.

#### **Toponymie**

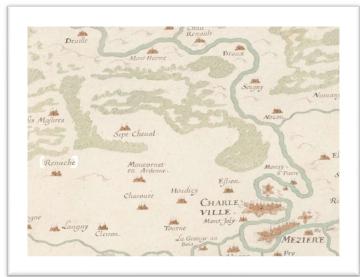


Figure 4 1. Partie de carte du cours de la Meuse en 1640



Figure 4 2.Extrait Carte d'Eugène Fricx – 1712 ©BNF



Figure 4 3.Extrait carte 1790 © BNF

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> id

Son nom, prononcé Ran-vé, s'est transformé au cours des siècles et se retrouve écrit sur d'anciennes cartes sous les formes de : Rannues en 1248, Renweis en 1328, Rienwez en 1346, Renuche (ci-dessus), Renue en 1656<sup>6</sup>, Renpé en 1790, Renaix<sup>7</sup> et Renwez<sup>8</sup> en 1840. Son origine latine lue est Ranco vadum. Le sens étymologique probable, du latin *rancum vadum*, est discuté. Mais beaucoup s'accorde sur la signification d'un gué raboteux ou d'un passage difficile en raison de la terminologie en [-wez] qui signifie passage ou gué en wallon.<sup>9</sup>

Selon le site du CNRTL<sup>10</sup>, il s'agit du même mot que « gué » mais avec conservation du [w] initial, commune aux langues d'oil septentrionales et qui a évolué en [g] en français.

Il est issu du vieux bas francique \*wad « endroit guéable » que l'on peut restituer d'après le vieux haut allemand et le moyen néerlandais wat de même sens. Ils correspondent au latin vadum. Les termes gué et dialectal weis sont aussi attestés au sens de « mare, abreuvoir » dès le XIIIe siècle.

La toponymie locale témoigne d'un riche passé : « chemin de la Motte », « rue du Chaufour », « chemin de l'Épinette », « rue du Cheval-Blanc », « rue de la Pisselotte », et « rue de La Boutillette » par exemple.

#### Origine médiévale

Renwez est un village assez ancien, que des fouilles historiques attestent. On retrouve des mentions de son existence dès le début du XIVe siècle dans quelques documents. En effet, il figure dans un Pouillé de 1306 parmi les bénéfices du doyenné d'Aulnois.

On parle ici de quelques maisons dans une clairière, sur les terres boisées d'un fief du seigneur de Montcornet. Il s'agit vraisemblablement d'un territoire pris sur la forêt après le XIIe siècle, lorsqu'il y eu une vague d'expansion des terres cultivables. La forêt d'Ardenne ne présente déjà plus ses profondeurs impénétrables et cette étendue gigantesque décrite par Jules César, dans la Guerre des Gaules.

En 1236, il est fait référence à la liberté selon la loi de Renwez dans une charte accordée aux habitants de Gédinne<sup>11</sup> (Belgique) par Baudouin, seigneur d'Orchimont. Le village a donc rapidement bénéficié de libertés spécifiques<sup>12</sup>, et d'une limitation des droits de son seigneur, de nature sans doute à stabiliser une population sur ces nouvelles terres.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cartographie de Nicolas Sanson pour la partie septentrionale du diocèse et de l'archevesché de Rheims en Champagne

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Carte des chemins de fer des Ardennes – 1813/1820, lithographie - BNF

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Carte géologique du département des Ardennes

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> AD08 J/B 6 4 - vue 5/21 - Notice historique sur le canton de Renwez, extrait de l'Almanach Annuaire Historique de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes par Dom Albert Noel, Bénédictin de la Congrégation de France, 1884

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> https://www.cnrtl.fr/etymologie/gué vu le 28 février 2021

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> J. F. Ozeray, Histoire de la ville et du duché de Bouillon, 1864, p.90

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Jules Michelet, *Histoire de France*, tome sixième, 1841



Figure 5 Anthoine de Croy

#### Description héraldique de l'écu de la ville de Renwez

<sup>13</sup>Un écartelé de 1 et 4 d'argent à fasces de gueules, et au 2 et 3 d'argent à trois doloires<sup>14</sup> de gueules, deux en chef adossées et une en pointe.

Cet écu orne la corniche qui couronne les murs de l'église de Renwez. Il s'agit des armes pleines des CROY et des RENTY, une des plus illustres maisons de la noblesse de France, d'Allemagne et de Belgique, chevaliers de la Toison d'or. Aussi illustre que les CAPET et les COBOURG.

En 1446, Anthoine de Croy achète les terres de Montcornet et c'est cette famille qui va contribuer à faire prospérer ce village.

L'histoire ne nous a rien consigné du passé de Renwez pendant les 2, 3 premiers siècles de son existence. Ou si peu.

#### Population

Les habitants de Renwez sont décrits comme doux, laborieux, sobres et économes. La pauvreté, l'indigence d'un grand nombre les forcent certainement à cette sobriété dépeinte par les historiens.

On trouve dans le « dénombrement et frontière de Champagne de  $1773 \, \text{s}^{15}$  les chiffres démographiques suivants :

- 1657- 130 habitants- 1773896 habitants

Puis<sup>16</sup>:

- 1835 1532 habitants

- 1880 1752 habitants (260 foyers)

En 2018, on recense 1668 habitants dans cette commune.

#### Les fléaux habituels : la guerre, le feu, la peste

Renwez fût brulé deux fois<sup>17</sup>. Une première fois sous le règne de Louis XI, en 1478, par les Bourguignons lors du conflit entre la France et l'Empire. Les annales racontent que l'église fût entièrement brûlée avec ses habitants à l'intérieur, qui y avaient déposé leurs titres, leurs meubles et leurs papiers. Il y avait une certaine idée de sanctuarisation pour le lieu de culte qui aurait pu les mettre à l'abri des

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Tiré de la revue historique ardennaise de 1904 et du Matot-Braine de 1905

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Outil tranchant utilisé pour régulariser l'épaisseur d'une pièce de bois

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Cf. P. Collinet, Revue d'Ardenne et d'Argonne, t. XVI, p. 127

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> AD08 PERH43 25 - Annuaire Administratif du département des Ardennes (1870-1902) p. 35

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> AD08 J/B 6 4 - vue 6/21 - Notice historique sur le canton de Renwez, extrait de l'Almanach Annuaire Historique de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes par Dom Albert Noel, Bénédictin de la Congrégation de France, 1884 p. 10

ravages de la guerre. Cela ne fût pas le cas. A la suite de ce désastre, le village fût reconstruit par les survivants et de nouveaux résidents.

En août 1653, Renwez fut incendié une seconde fois par un détachement de l'armée espagnole qui assiégeait Rocroi, mené par le Prince de Condé en fronde contre le roi de France, Louis XIII. Le village est proche de la frontière avec les Pays-Bas espagnols. Les villageois redoutent l'arrivée de tous les soldats, qu'ils appartiennent au roi de France ou à un autre souverain. Car ce sont des troupes indisciplinées, souvent composées de mercenaires étrangers, de vagabonds enrôlés. Ils se regroupent pour aller piller les villages, allant parfois même jusqu'à les incendier pour ne rien laisser à leurs ennemis derrière eux.

Maitre Chopplet, notaire ducal, procureur auprès du tribunal du bailliage, conseiller du roi, bailli du marquisat de Montcornet signala qu'il ne restait que 2 ou 3 feux après le passage des Espagnols en 1654. Jean-Ernest de Terwel<sup>18</sup>, chargé par Louis XIV d'établir des notices cadastrales en 1657 décrit Renwez comme suit :

« Renwez est comme incendié. Bourg à foire et à marchés. Cy-devant 130 habitants. Terroir de mauvais fonds. 180 arpents aux habitants.

Prés : 182 arpents. Beaucoup sur les bans voisins dont le demy-quart à l'église. Bois en communauté avec le marquisat.

Beaucoup de chars à bœufs : charrient vins et autres marchandises.

Pleins mesnages : 89 entre lesquels 10 soldats et 4 réfugiés de Rocroi plus 17 veuves. Travaillent en laines et nourrissent bestiaux.

Paient en Hainaut 1100 livres, outre 275 livres pour la garde du château, 2 hommes par jour, officiers de justice accommodés.

Le lieu a été brûlé au dernier siège de Rocroi : réservé 18 maisons.

Taille 1938 livres avec les hameaux suivants : Cliron, Charroué, Onchamps.

Taille nouvelle 1710 livres. »

La population dont une partie avait dû fuir à l'arrivée des Espagnols est donc revenue rapidement reconstruire le village.

Les ravages habituels provoqués par le typhus, le choléra, la scarlatine, propagés par les soldats, faisaient évidemment partie du lot des habitants de cette région frontalière. Dom Noel, dans sa notice sur le canton de Renwez de 1880, nous apprend également que de 1349 à 1668, la peste s'abattit par vagues successives sur les Ardennes. Cependant c'est en 1663 qu'une épidémie foudroyante ravageât Montcornet, Renwez et Harcy et décima les villages. Selon Lépine<sup>19</sup>, on ne « portait plus les morts à l'église, on les enterrait dans les jardins, le cimetière étant devenu insuffisant ».

#### Vie religieuse

L'église de Renwez<sup>20</sup> fut dès sa fondation soumise au patronage de l'Abbaye de Saint Nicaise de Reims par les seigneurs de Moncornet :

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Extrait de la "Revue historique ardennaise", mai-août 1902, t. IX ; les Notices cadastrales de Terwel par Roger Graffin, p.116

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> AD08 O/A 294 - Monographie du Marquisat de Montcornet, 1862

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> AD08 J/B 6 4 - vue 4/21 - Notice historique sur le canton de Renwez, extrait de l'Almanach Annuaire Historique de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes par Dom Albert Noel, Bénédictin de la Congrégation de France, 1884 p. 8

§° VI, DECANATUS DE ALNETO: Valet 43 lib. Parrochia de Rancovado; fundata est in honore B. Marie. Patronus Abbas S. Nicasii Remensis. On la voit

"§ VI. Decanatus de Alneto. Valet 43 lib. Paroisse de Renwez; fondée en l'honneur de Sainte Marie, patronne de l'abbaye de Saint Nicaise de Reims."

L'édifice a été reconstruit plusieurs fois par Anthoine et Philippe de Croy: à la fin du XVe et au début du XVIe, à la suite des incendies (cf. supra) et il a été décidé alors de la surélever.

De sa première construction il ne reste qu'un portail (passé à l'intérieur de l'édifice, à la suite des reconstructions) et la première travée de l'ancienne nef. De plus, sa flèche a été incendiée par la foudre le 24 juin 1768<sup>21</sup> et n'a jamais été refaite à l'identique.

Aujourd'hui, l'église, classée aux monuments historiques, forme une croix latine de 47 mètres de longueur, sur 15 mètres de largeur et 13 mètres de hauteur sous la nef. Les transepts renferment deux chapelles dédiées à Sainte Anne et à la Sainte Vierge. Et sa couverture est bien évidemment en ardoise des Ardennes.



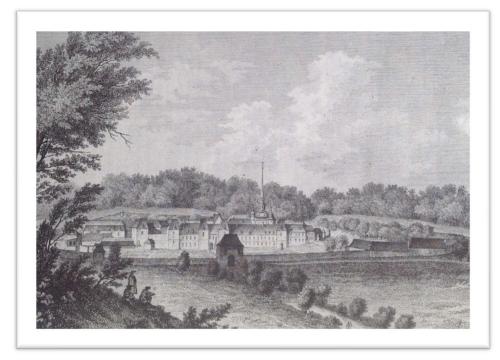
Figure 6 Paroisse Saint Hubert des Aulnes © Mairie de Renwez (08)

Le plus ancien registre paroissial connu de Renwez débute en 1606 et ne concerne que les baptêmes. Il est maculé et quasiment illisible. Cette anecdote n'a pas pu être vérifiée mais on raconte qu'il a été longtemps égaré et qu'il fut retrouvé dans le fonds du tribunal de Charleville en 1963, après avoir été évacué à Rethel en 1940.

Un des abbés les plus emblématiques de Renwez (et dont le paraphe est quasiment présent sur tous les actes de la famille VAIREAUX sur deux générations) est l'abbé Jean Oudin. Il a commencé à exercer son office à partir de 1764 à Renwez. Ses faits historiques les plus notables<sup>22</sup> se résument en son insoumission lors de la Révolution : il n'a pas voulu se soumettre aux assemblées départementales de district élues.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> AD08 1J1115 - Monographie de Renwez, par Louis Félix Boucher, 1855 p. 564

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Fonds Gourjault, Médiathèque de Sedan – carton 127 – dossier 35 : biographie



Il a été enfermé<sup>23</sup> dans la Chartreuse du Mont Dieu, transformée en prison pendant la Terreur, pour avoir baptisé en secret une enfant.

Il est tout de même relâché lorsqu'il prête serment en tant qu'officier public.

Figure 7 La Chartreuse du Mont Dieu après 1750 prise du côté de l'entrée

Il continue ainsi à faire partie de la vie de ces concitoyens de Renwez, en signant les actes sous cette nouvelle plume.

On peut lire désormais dans les registres le nom de Jean Louis Brochard, prêtre élu. Il reprend la tenue des registres de l'état-civil pour Renwez. Il n'inscrit plus des baptêmes mais des naissances comme le veut la loi du 20 septembre 1792. L'abbé Jean Oudin meurt<sup>24</sup> le 14 avril 1802 (24 Germinal de l'an 10), le même jour où François-René Chateaubriand publie le « *Génie du christianisme ou beautés de la religion chrétienne* », un livre qu'il aurait sans doute fort apprécié.

Dans sa monographie de Renwez<sup>25</sup>, l'instituteur Boucher a recensé tous les curés de 1606 à 1854, ce qui nous permet de retrouver les nombreux ecclésiastiques qui ont signé les actes de la vie des familles VAIREAUX à Renwez jusqu'à leur départ vers Deville.

En 1835, tout le département des Ardennes dépend de l'Archevêché de Reims. En poste depuis 1824, l'Archevêque est son Eminence, Monseigneur le cardinal de Latil.

1 Dievrot Jean 100 2 Bournel Vicolas 163 3 Adam Laurent 166 4 Braudoin Jean 176 6 Dontremeur 176 7 Ouden Jean Baldorie 180 9 Lallemant J. Bur 180 10 Riveron Trançois 180 11 Liconite Severe Joseph ch 183 12 Aubert François ch 186 13 Gaillot Jacques Remi 183		r on Doyenr.		
2 Bournel Vicolas 162 3 Adam Fauvent 166 4 Beaudown Jean 176 6 D'Entremeure 176 7 Oudre Jean Baldoric 180 9 Farnesson Jean Baldoric 180 9 Fallemant J. Bur 180 10 Rievron François 186 11 Leconte François 186 12 Aubert François 183 13 Gaillot Jacques Remi 183	Googne	Prenoma.	Noule.	20-
Sournel Nicolas  Adam  Adam  Saurent  Seauchi  Gerdric  Gordric  Francesen  Franceis  Adlemant  Françeis  Seconte  Secon	1606	Sean	Lierot	1
Gendrie  Gen	1626	Vicolas	Bournel	2
Gerdrie  Ger	1660	Laurent	Adam	3
Guden Gean Baldorie 180  Farnessen Jean Baldorie 180  Fallemant J: Bu in Norman 180  François 180  Lecontro Grançois 180  Lubert François 180  Gaillot Jacques Remi 183	1763	Jeans	Beaudoin	4
Gudino Jean Andrie 180  Farnessen Jean Balderie 180  Fallemant J. Bu Nome 180  François 188  Liconte Science Joseph ch 182  Lubert François ch 183  Gaillot Jacques Remi 183	1707	The second second	Gerdrie	5
Gudino Jean 1768  Farnessen Jean Balderic 1860  Gillemant J. Bulling Newson 1860  Prançois 1860  Liconite Secret Joseph ch 1860  Labort François ch 1860  Gaillot Jacques Remi 1833	1723	6 Release	D'Entremeuse	6
180 Sallemant J: Bill Source 1800 1800 1800 1800 1800 1800 1800 180	1764	Jean		7
10 Lievron François 1882 11 Lecontro Sierre Joseph ch 182 2 Aubril François ch 183 3 Gaillot Jacques Remi 183	1803	Jean Balderic	Farnesson	8
1 Lecontro Scierce Joseph ch 182 2 Aubor François ch 186 3 Gaillot Jacques Remi 183	1809	J: But ni à Neuwer	100000000000000000000000000000000000000	9
2 Aubert François ch 180 3 Gaillot Jacques Remi 183	18/22	Pranceis	Lievon.	10
2 Aubert François ch 180 3 Gaillot Jacques Remi 183	1827	Frierre Joseph ch	Lecomtre	1
	1836		Aubert	2
	1830	Jacques Remi	Gaillot	3
4 Sonsart for Marie Josephich 189	18418	J. Marie Joseph ch	Lonsart	4

Figure 8 tableau synoptique des curés ou doyens de Renwez (dressé en

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> AD08 JD 1 A ter, la Terreur dans les Ardennes, Henri d'Acremont

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E 7 NMD 1791-an X, vue 779/785

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> AD08 1J1115 - vues 303 à 313 - Monographie de Renwez de 1855

## Vie économique

Autrefois, il y avait des fabriques de bas de laine à aiguilles à Renwez. L'histoire raconte que la femme de François 1<sup>er</sup>, la reine Claude, est venue choisir de jolis bas alors que leurs majestés étaient les hôtes du seigneur de Montcornet.

Cette fabrication a disparu vers le milieu du XIXe siècle au profit de métiers importés d'Angleterre. Vers 1860, une distillerie et une filature de laine se sont implantées. Toutefois, à cette époque c'est la confection de brosses, sorte de bruyères très abondantes dans les bois de l'Ardenne qui occupe une centaine d'ouvriers.

On recense également une brasserie, un pressoir à cidre, deux moulins à farine et quatre tourailles à chicorée. En 1855, Renwez fournit 180 000 kg de cossettes (chicorées torréfiées) au commerce.

La plus importante foire commerciale a lieu le jeudi après la saint André (30 novembre) soit souvent au début décembre, qui correspond à la période du début de l'avent.

Les ressources naturelles du pays contribuent fortement au développement économique. En 1855, on extrait annuellement :

- 500 000 kg de minerai de fer
- 120 m3 de pierres de tailles et moellons
- 260 m3 de sable pour les forces
- 1000 m3 de tourbe

Et on fabrique sur la commune 500 hectolitres de chaux grises et 150 000 briques.

#### Vie quotidienne

#### L'habitat

En 1835, Lépine<sup>26</sup> écrivait « on voyait encore des dates au-dessus des portes cintrées de quelques maisons de la Rue Neuve (route de la Boutillette) et de la Place : 1654, 1658, 1671, 1689, ...on peut supposer que bien des maisons ont été construites sur les caves, dont certaines contiennent un puits, un four, une cheminée ».

Pas très large, mais s'étirant en profondeur, la maison renwézienne est généralement en pierre et couverte de faisiaux<sup>27</sup>.

Devant ces maisons serrées les unes contre les autres, un large espace, le pavé, accueille des tas de bois, de fumiers et des brouettes.

Dans les habitats les plus pauvres, on trouve une cuisine, une chambre sans fenêtre, une écurie et une grange dans laquelle est souvent placé le four où les femmes fabriquent leur pain. Les sols sont en terre battue.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> AD08 O/A 294 - Monographie du Marquisat de Montcornet, 1862

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Eclats de schistes trop petits pour en faire des ardoises régulières mais qui demandent des puissantes charpentes

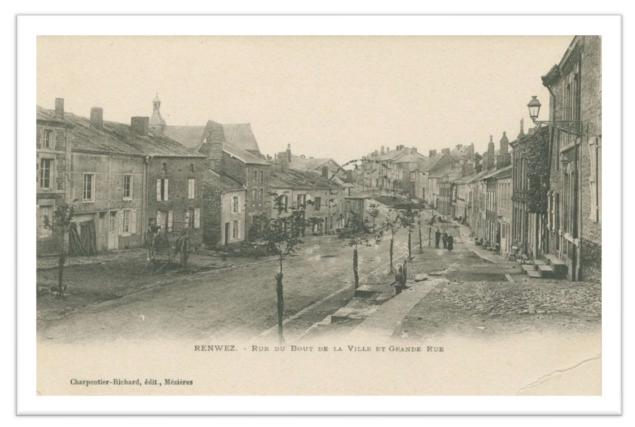


Figure 9 – Cote AD08 8 Fi 8 – Rue du bout de la ville et Grande Rue de Renwez s.d.

La plupart des maisons ont une beuquette<sup>28</sup>, petite ouverture sous la forme d'un œil de bœuf, mais à l'horizontal qui éclaire l'évier, avec une rigole d'évacuation directe vers l'extérieur.



Figure 10 - Beuquette à Renwez

Pour les familles plus aisées, la cuisine et la belle pièce du fond ont un carrelage de briques rouges ou de dalles de pierre. Une ou deux chambres occupent le premier étage et ont un beau plancher. Par la porte cochère, on fait rentrer le cheval et sa carriole.

19

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> En patois ardennais, « beuquer » signifie épier

#### Mœurs et coutumes

#### L'instituteur Boucher décrit les renwéziens ainsi :

es à la ginerosité du public .= Les disputer les querelles, les batailles de cabarets ne
twoeblens jamais la tranquellité du village. Hen jend'endroitse aussi populeux
que Courser où lon dépense signe d'argens dans les aubergers; on nig voir y resque par,
ou pour mienz dire on n'y rencontre pas un irrogne. = Le peuple don la sotalité professe
la religion catholique, apostolique en romaine, est asser religieux, quoiquil ne marque
pas ungrand empressement à se rendre aux offices du dimanche, surtour aux ve pres,
excepte aux processions I la Pete Dieu, del Assomption, du Jendi Sains à la Cêne en du
jour de Laguer à la Cesurection. Il y a des indifférents en matière de religion; maire
mul n'affiche mi l'irrédigion, mi l'impièté, mi l'athéismes. Ce pentant tel un orage laisse
april detriter rester de son passage, ainsi les apinions subversiver des époques néfastes de
1789 à 1815 our laisse des traces que le temps seul peur effacer.

Figure 11 Extrait de la monographie de Renwez par l'instituteur Boucher - 1855

...Les disputes, les querelles, les batailles de cabaret ne troublent jamais la tranquillité du village. Il est peu d'endroits aussi populeux que Renwez où l'on dépense si peu d'argent dans les auberges et on n'y voit presque pas ou pour mieux dire on n'y rencontre pas un ivrogne. Le peuple dans la totalité professe la religion catholique apostolique romaine, est assez religieux, quoiqu'il ne marque pas un grand empressement à se rendre aux offices du dimanche, surtout aux vêpres excepté aux processions de la Fête Dieu, de l'Assomption, du Jeudi Saint à la Cène et du jour de Pâques à la Résurrection. Il y a des indifférences en matière de religion, mais nul n'affiche ni l'irreligion ni l'impiété, ni l'athéisme. Cependant tel un orage laisse après lui de trier [ce qui] reste de son passage, ainsi les opinions subversives des époques néfastes de 1789 à 1815 <sup>29</sup>on laissé des traces que le temps seul peut effacer.

Il est une coutume, la Nuit de la Jeunesse, disparue à la suite de la nomination des commissaires de police dans les chefs-lieux de canton, et intéressante à relater :

 Dans la nuit du 30 avril, les jeunes gens plantent un arbre nommé « Mai », devant la porte de chaque jeune femme à marier. Lorsque minuit sonne, ils vont, escortés des musiciens, donner des sérénades sous les fenêtres de ces demoiselles.

Cette tradition n'est pas purement ardennaise car on la retrouve dans de nombreuses coutumes du sud de la France. Néanmoins, la retrouver au nord du pays est une surprise.

Autre récit qui traite de la vie maritale : si une femme battait son mari, et que le voisin n'avait pas porté secours au dit époux, alors les villageois l'emmenaient à l'âne. Il devait monter à califourchon, à

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> N.d.a. toute la période dite de la France révolutionnaire jusqu'au Congrès de Vienne qui rétablit l'ordre monarchique après la chute de Napoléon

l'envers, sur l'animal et parcourir Renwez, accompagnés des chants proférés par les jeunes gens qui se moquaient de son infortune.

Ces jeunes aimaient beaucoup les chants et la danse. Chaque dimanche, ils abusaient de ces distractions. Le point culminant étant la fête patronale du village qui avait lieu chaque année sous la halle, le dimanche qui suit le 8 septembre.

Cette grande halle accueillait également les très nombreuses foires de commerce et les marchés.

Adossée à la maison communale créée en 1824, la construction de la halle en 1833 donne au village un formidable cercle de lieux qui est érigé au centre du village, regroupant ainsi les 3 édifices principaux de la vie des Renwéziens.



Figure 12 Carte postale ancienne s.d.– delcampe.net

## **ANTHROPONYMIE**

Dans toute étude généalogique familiale, il est intéressant de se pencher quelques instants sur l'analyse des graphies phonétiques des membres de la famille étudiée. Tout au long du travail de recherche réalisé sur une seule branche, les VAIREAUX, il apparaît des changements notables :

#### **VAIREAUX - VERREAUX - VERROX - VERREAU - VEREAU**

S'agissait-il de changements vocaliques ou phonologiques ? Y a-t-il un lien entre son et sens ? Il serait dangereux de faire de la paléontologie linguistique, c'est-à-dire faire des déductions sur la culture, le mode de vie, et la localisation géographique des peuples qui portent ce nom tel qu'on leur a certainement attribué entre le XIVe et le XVIe siècle. Cependant, si selon Jean Tosti<sup>30</sup>, il pourrait s'agir d'une variante de l'ancien français verel (= verrou, cadenas), et donc le surnom d'un serrurier :

Le rapprochement avec le verre n'est cependant pas à exclure totalement. En effet, en ancien français le verbe Verrer signifie "garnir de vitres, de verrières". Se peut-il que ce nom soit dérivé du métier ? On trouve dans le dictionnaire du Moyen-Age :

\*..rompirent de nuit huys, fenestres et\* \*\*verraulx\*\* \*de la maison dudit Clais Ceurff pour le tuer murdrièrement (MOLINET, Chron. D.J., t.2, 1474-1506, 285)."\*

Il peut également s'agir d'un dérivé d'une forme régionale. Le parler ardennais est une langue orale qui fait partie de la langue champenoise. Le mot VERRAT qui désigne un cochon mâle, en français au Moyen-Age, a également le même sens que le mot oral en ardennais. Il devient avec l'accent de la région, une phonétique en /O/ = le "a" se prononce "â", pas loin du "o"). Or le sanglier est le symbole du département des Ardennes, car il y a toujours été présent dans ses forêts. VERRAT devient donc VERROT en langue parlée et la graphie phonétique s'expliquerait par les nombreuses libertés des scribes.

La concentration, au niveau national, du patronyme VAIREAUX est bien majoritairement dans les Ardennes, avec une présence en Meurthe et Moselle, qui est issue de la branche ardennaise et dans l'ouest de la France sans que j'ai pu déterminé un quelconque lien pour le moment.

Par ailleurs, on retrouve le patronyme de VERREAULT<sup>31</sup> en [Français Canada] avec l'orthographe modifiée comme cela se fit beaucoup à cette époque qui prouve bien la longue existence de ce patronyme.

Regardons de plus près les membres VAIREAUX qui nous occupent pour ce travail de généalogie familiale.

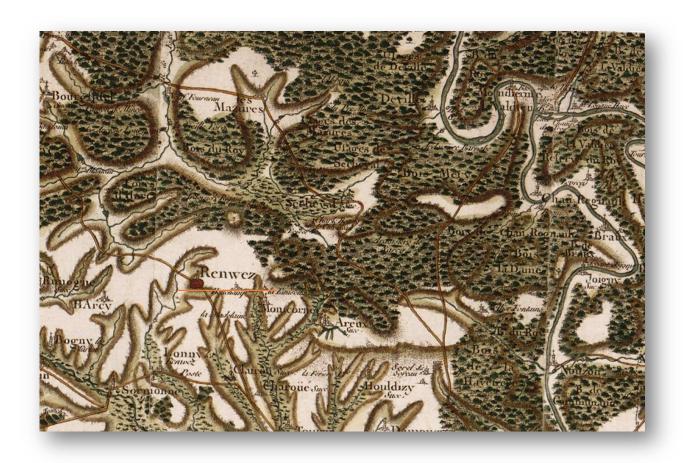
<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> http://www.jeantosti.com/noms/v3.htm lu le 11 novembre 2020

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero\_9/gpl9\_01picard.pdf lu le 11 novembre 2020

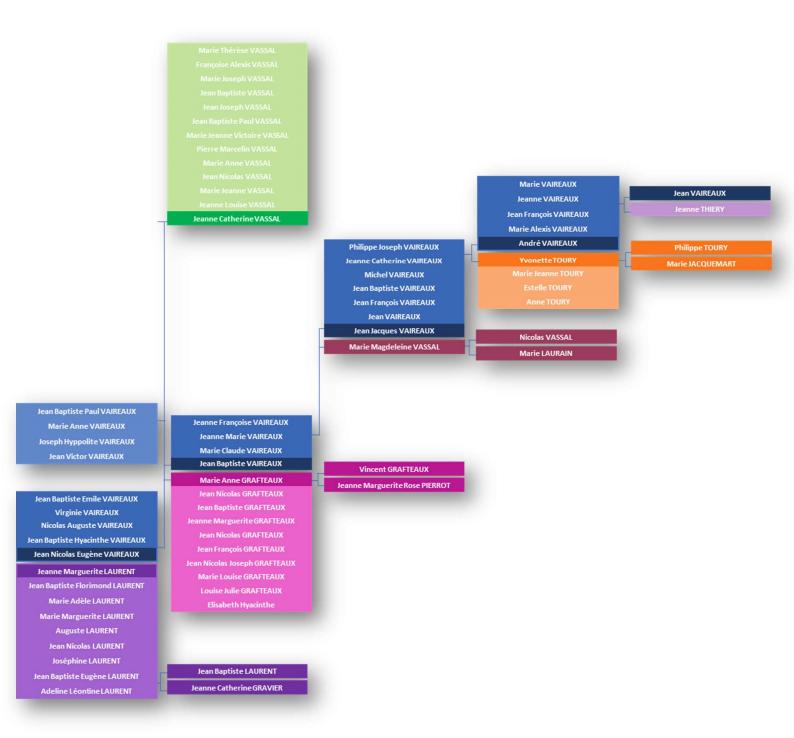
# L'ASCENDANCE DE

# JEAN NICOLAS EUGENE

# **VAIREAUX**



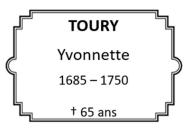
#### Arbre des ascendants



La lignée agnatique de **Jean Nicolas Eugène VAIREAUX** 

#### Génération I





L'histoire de l'ascendance de **Jean Nicolas Eugène VAIREAUX** peut être racontée grâce à l'acte de mariage<sup>32</sup> de ses arrière-grands-parents paternels, André<sup>33</sup> VAIREAUX (Sosa 8) et Yvonnette TOURY (Sosa 9), le lundi 21 novembre 1707, à Renwez.

Les jeunes mariés ont publié un ban et obtenu la dispense des deux autres. Aucun intervalle protogénésique<sup>34</sup> ne vient expliquer cette précipitation, à moins qu'il n'y ait pas eu recensement d'une naissance mort-né de leur premier enfant.

Les deux pères sont décédés, seules leurs mères sont présentes. Les jeunes gens ne savent ni lire ni écrire et signent d'une croix ce premier acte de leur vie conjointe. Sont témoins à cette union, Jean LAURAIN et Jean THIERRY, certainement son oncle maternel ou son grand-père paternel ?

André est baptisé<sup>35</sup> le vendredi 3 septembre 1683 et il est le fils de **Jean VAIREAUX (Sosa 16)**, et de **Jeanne THIERY (Sosa 17)** comme l'atteste cet acte de mariage. Il apparaît dans une table récapitulative annuelle des naissances entre 1669 et 1812. Malheureusement l'acte n'est pas disponible.

En ce qui concerne ses parents, j'ai retrouvé un acte de sépulture<sup>36</sup> de **Jeanne THIERY** le 17 mars 1735 décédée à l'âge de 78 ans et qui pourrait tout à fait correspondre à la mère d'André.

Le travail de recherche pour déterminer la fratrie commence par l'étude de la même table. Elle est incomplète, déchirée et ne permet pas de retrouver tous les actes qui combleraient les lacunes.

En étudiant d'autres actes de cette même période, j'ai découvert par hasard qu'une certaine Marie VERREAU épouse de François MANGIN, marie<sup>37</sup> son fils André en 1707 à Renwez. L'acte stipule qu'elle est de la paroisse d'Harcy. Le prénom de son enfant me fait croire à un lien familial. Je décide donc de chercher dans ce village les membres de cette famille.

Grâce à l'étude généalogique<sup>38</sup> faite par Maurice Cochart, née du relevé du cahier du curé Boulet<sup>39</sup> de toutes les familles de la paroisse Saint Martin d'Harcy entre 1630 et 1746, j'ai pu constater qu'une famille VERREAU résidait dans ce petit village appartenant au même marquisat de Montcornet.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> AD08 EDEPOT RENWEZ E4 BMS 1703-1739 vue 76

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Orthographe du nom de famille sur l'acte = VERREAU

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Temps écoulé entre le mariage et la première naissance

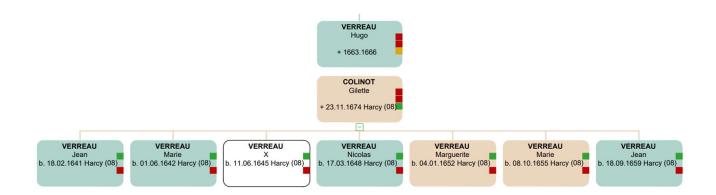
<sup>35</sup> AD08 EDEPOT/RENWE/ E1 BMS 1669-1812 vue 9/133

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E 4 BMS 1703-1739 vue 590/657

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E4 BMS 1703-1739 vue 77

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> AD08 40 J 3

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> AD 08 49 J 240 Volume I



Un couple marié Hugo VERREAU et Gillette COLINOT ont une descendance qui pourrait s'accorder dans les dates et les prénoms usuels de cette famille. Ils pourraient être les grands-parents paternels d'André (équivalents Sosa 32 et 33 de Jean Nicolas Eugène) sans que je puisse faire une connexion directe.

J'arrête donc la recherche des ascendants à cette branche et j'émets l'hypothèse que la fratrie d'André est constituée a minima de :

- Marie Alexis VAIREAUX<sup>40</sup> (°ca. 1684 †1764) épouse en 1716 Jacques PARAGE. André est témoin de ce mariage.
- Jean François VAIREAUX<sup>41</sup>
  - Il est le parrain en 1723 de l'enfant de Jeanne VAIREAUX et Pierre NONON. La marraine est Jeanne THIERRY
- Jeanne VAIREAUX<sup>42</sup> épouse Pierre Nonon le 16/09/1721
- Marie VAIREAUX, épouse MANGIN

**Yvonnette TOURY** est baptisée<sup>43</sup> à Renwez le 23 septembre 1685 et y meurt<sup>44</sup> le 5 décembre 1750. Elle est la fille de Philippe TOURY et de Marie JACQUEMART (†18/06/1733), les Sosa 18 et 19. Sa fratrie reconstituée à ce stade :

- Marie Jeanne dite Jeannette TOURY (°23/09/1684 †1719)
- Estelle TOURY, marraine du 6eme enfant du couple
- Anne TOURY, épouse HUDREAU

André et d'Yvonnette ont eu 7 enfants<sup>45</sup> sur une période de 17 années. Est-ce que le fait d'avoir mis au monde un enfant l'année même du « Grand Hiver de 1709 » a eu une influence sur l'absence d'enfants dans un intervalle génésique un peu plus habituel à cette époque ? à Renwez, on compte 27 naissances en 1709 et seulement 10 en 1710.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Orthographe du nom de famille sur l'acte = VERREAUX

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Orthographe du nom de famille sur l'acte = VERREAUX

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Orthographe du nom de famille sur l'acte = VERREAU

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/ E1 BMS TABLE DECENNALE NAISSANCES 1669-1812 vue 9

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E 5 BMS 1740-1767 vue 190 / 554

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Orthographe des noms de famille sur les actes = VERREAU ou VERREAUX

Voilà ce que rapporte un homme de Gespunsart<sup>46</sup> à propos de l'été 1709 :

Journes Filens
mont et destate par la geles pui a les extraordinaires et est dons la termonette au mont et destates par la geles pui a les extraordinaires et est de france on a
fenite de l'année upog a ele mous tous les grand
describer par la geles evis a les extraordinaures celle mis in termonation du
mont et destact par la geles equi a ête extraordinantes celle con la termontes du mont et destact par la geles equilie un épis des frontents Cagus expentes la france on a y degre et donni on n'à pas serves une formande et de la france de l
of a second and a
most et desset par on n'a pas seruli un épis les frontents l'approntent la france on a passe et desset ou nois et desset or neuigne et l'adricht maissons et aune de constitue de constitue de l'année de constitue de constitue que que l'année mais de constitue de la const
come ne ground the come nothe aupention that se prom is person in the contract of the contract
here were and les resonne des Diege la milera estat fignale que qui que la grape ful bry.
There was agre to service the Diego . I mise estat figures que qui que la graque ful broy.  Lipo bacucoup our chance l'amnomie Ben Diego dat difficur le neuraine d'anime de seure a 20 Gg. a for ce order action que a pour la grande de cette cette de l'amnomie de comparte de cette de l'amnomie de comparte de cette de l'amnomie de cette
De me doy. Jour la grant in mil eft cens et one

- [1] « La sterilitté de l'année 1709 a êté inouis, tous les grains de resain ont êté
- [2] mort et deséchée par la gelée, qui a êté extraordinaire et a eté dans la termomette au
- [3] 7 degré et demi. On n'a pas reculli un êpis de froment presque dans toutte la france, on a
- [4] moisonné un peu de secle <del>tourné</del> aux aîre tournée au midi mais ils êtoient si maigre et si tardife <sup>47</sup>et fort mauvais et amené avec de la suie plein de corbeau
- [5] qu'on n'en a fait la moisson que vers le mois de sept et l'annee a ete extremement pluvieuse et il ÿ a eû
- [6] une tres grande abondance d'orge qui a valû ? pendant une bonne partie de l'annee 3 It le cartel le
- [7] froment vieux a valû 7 et 8 lt pour semer vers la moisson de 1710 l'orge a diminué continuellement mais les
- [8] gens ne trouvoient rien à gagner, et s'il n'etoit pas venû dans ces quartiers ici des grains de Bastogne et de
- [9] Liege apres les pasque de cette année 1709 une bonne partie du peuple seroit mort de faim et pendant l'année
- [10] epis beaucoup ont cherché l'aumonne de Liege. La misere estoit si grande que quoique que la querre fut tres
- [11] cruel [mention barrée] Sa majesté a fait distribuer les ?s d'avoine au peuple a 20 le q. et sur le
- [12] marché ou on n'en trouvoit presque point à 50. C'est en cette action qu'a parû la grande charitté
- [13] de n[ost]re Roy Louis le grand 14<sup>e</sup> »

-

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> AD08 EDEPOT/GESPUNSART/E 4 BMS 1693 – 1711 vue 104 / 119

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Mention marginale

Grâce aux actes de baptême de la paroisse, la génération suivante des VAIREAUX, nés à Renwez, se compose donc comme suit :

- Jean VAIREAUX °06/06/1709<sup>48</sup>
- Jean François VAIREAUX °15/01/1712<sup>49</sup>
- Jean Baptiste VAIREAUX °15/09/1714<sup>50</sup>
- Michel VAIREAUX °20/11/1716<sup>51</sup>
- Jeanne Catherine VAIREAUX °1/06/1719<sup>52</sup>
- Philippe Joseph VAIREAUX °31/10/1723<sup>53</sup>
- Jean Jacques VAIREAUX °28/08/1726<sup>54</sup> qui suit (Parrain Jacques Pierret et Marraine Suzanne la Licorne)

Á l'âge adulte, André exerce la profession de manouvrier. Dans cette contrée du royaume de France, cela équivaut à être embauché à la journée : l'été, à travailler dans les champs, de la fenaison en juin jusqu'à la fin des récoltes en octobre. Et pour le reste des saisons, il pouvait être embauché à la tâche dans de petits ateliers ou dans une carrière d'ardoise, voire à l'année.

Je n'ai pas pu trouver d'information qui aurait pu nous donner des indications sur leur lieu exact d'habitation dans le village ou dans des lieux dits autour. Cela pourra faire l'objet de futures recherches.

André est enterré<sup>55</sup> au cimetière le 20 mars 1728 à l'âge de 44 ans. Son dernier enfant **Jean Jacques** a tout juste 19 mois.

Durant ces quelques années, le village a continué à accueillir de nouveaux habitants, puisque l'on compte 210 feux en 1710.

\*\*\*

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> AD08 EDEPOT RENWEZ E4 BMS 1703-1739 vue 108/657

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> AD08 EDEPOT RENWEZ E4 BMS 1703-1739 vue 144/657

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> AD08 EDEPOT RENWEZ E4 BMS 1703-1739 vue 191/657

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> AD08 EDEPOT RENWEZ E4 BMS 1703-1739 vue 221/657

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> AD08 EDEPOT RENWEZ E4 BMS 1703-1739 vue 257/657

<sup>53</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E4 BMS 1703-1739 vue 339/657

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E4 BMS 1703-1739 vue 410/657

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E4 BMS 1703-1739 vue 457/657

#### Génération II





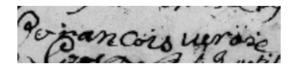
Les Sosa 4 et 5 de **Jean Nicolas Eugène VAIREAUX** ont dès leur plus tendre enfance un point commun. Ils n'ont pas connu leur père. Est-ce ce qui les a réunis ?

Jean Jacques VAIREAUX a théoriquement 2 frères ainés à la disparition de son père en 1728. Jean et Jean François VAIREAUX doivent avoir respectivement 17 ans et 14 ans. En effet, autant l'acte de décès de Jean François VAIREAUX le 20 novembre 1770 atteste bien de sa longue vie, autant l'absence d'actes sur la vie de Jean peut amener à douter de son existence en 1728.

De plus, les différents actes de la vie de Jean Jacques montrent bien la présence continue de son frère Jean François - il donnera entre autres, le prénom de son frère à son 3eme fils, lui et sa femme seront les parrains et marraines - et une véritable absence du côté de Jean.

Il y a donc fort à croire que le père de substitution a été ce frère de 14 ans son aîné. A cette époque, un jeune homme de cet âge est déjà suffisamment mûr pour travailler et a fortiori s'occuper de ses frères et sœurs, avec sa mère veuve.

Et le jour des noces entre **Jean Jacques VAIREAUX** et **Marie Magdeleine VASSAL**, le jeudi 9 décembre 1751, à Cliron, c'est bien lui, Jean François, qui se tient à ses côtés pour signer en tant que témoin, l'acte de mariage<sup>56</sup>.



A l'âge de 25 ans, il épouse **Marie Magdeleine VASSAL**, une jeune orpheline de 24 ans, originaire de Cliron, un petit village à moins de 4 kilomètres au sud-est de Renwez.

Marie Magdeleine VASSAL est baptisée<sup>57</sup> le mardi 9 décembre 1727. Elle porte le prénom de sa marraine Marie Magdeleine VASSAL. Son parrain est Jacques VASSAL. Ils sont vraisemblablement ses oncles et tantes paternelles car on retrouve dans la fratrie de Nicolas l'existence de ces deux personnes.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> AD08 EDEPOT/CLIRON/E2 BMS 1722-1761 vue 121

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> AD08 EDEPOT/CLIRON/E2 BMS 1722-1761 vue 22

Elle est la fille unique de **Nicolas VASSAL**<sup>58</sup> (**Sosa 10**), maçon de profession, baptisé le 25 janvier 1701 et de **Marie LAURAIN**<sup>59</sup> (**Sosa 11**) baptisée le 19 mars 1705.

Nicolas VASSAL et sa femme Marie LAURAIN se sont mariés<sup>60</sup> le 10 février 1727 à Cliron. On se souvient qu'un certain Jean LAURAIN était témoin de mariage des parents de Jean Jacques en 1707.

Marie est bien la fille de Jean LAURAIN (Sosa 22) et de Marie BOCHET (Sosa 23) comme le déclare l'acte de mariage. Cependant il n'a pas été possible d'établir avec certitude qu'il s'agissait dans les deux cas du même Jean LAURAIN. Aucun indice d'âge ni de lien de parenté. Néanmoins, la coïncidence interpelle et une recherche plus approfondie pourrait peut-être permettre d'établir le lien familial.

Les parents de Marie Magdeleine VASSAL meurent très jeunes. Marie LAURAIN décède le **23 février 1728**<sup>61</sup> et Nicolas VASSAL connaîtra le même sort 7 jours plus tard, le **02 mars**<sup>62</sup>. Marie Magdeleine n'est même pas âgée de 3 mois. Ses parents avaient respectivement 27 et 22 ans lorsqu'ils succombent peut-être des suites de maladie foudroyante, au vu de l'écart entre les 2 ou bien peut-être des suites d'un accident ? On rapporte également un épisode d'hiver glacial dans l'est de la France en 1728. Peut-être est-ce là l'origine de leur mort...

#### Qui a élevé Marie Magdeleine VASSAL?

Son grand-père maternel, Jean LAURAIN est veuf de Jeanne PASQUIER en 1728. Leur second fils, son parrain, Jacques (Martin) VASSAL a 22 ans (°1706-1766). Il est d'ailleurs seul témoin de la famille VASSAL le jour de son mariage. Il est célibataire à cette date. Sa marraine, sa tante paternelle, Marie Magdeleine VASSAL, a 29 ans et est aussi célibataire.

On peut alors imaginer que la petite fille s'est retrouvée élevée par sa tante en compagnie de son oncle et de son grand-père paternel.

Le fait que la célébration de son mariage se fasse dans la petite église de Cliron me fait croire que Marie Magdeleine a grandi dans le village des VASSAL. Sa famille maternelle est d'une autre paroisse, plus lointaine. Rien ne laisse penser dans la vie de Marie Magdeleine que la famille LAURAIN ait été absente ; rien ne prouve le contraire. En l'absence d'autres informations, cela ne peut être, à ce stade, que des supputations.

C'est donc une jeune orpheline qui se présente devant l'autel pour épouser Jean Jacques VAIREAUX, devant témoins mais en l'absence de leurs parents tous quatre décédés.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> AD08 EDEPOT/CLIRON/E1 BMS 1645-1721 vue 144/237

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> AD08 EDEPOT/CLIRON/E1 BMS 1645-1721 vue 157/237

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> AD08 EDEPOT/CLIRON/E2 BMS 1722-1761 vue 19/120

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> AD08 EDEPOT/CLIRON/E2 BMS 1722-1761 vue 24/120

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> AD08 EDEPOT/CLIRON/E2 BMS 1722-1761 vue 24/120

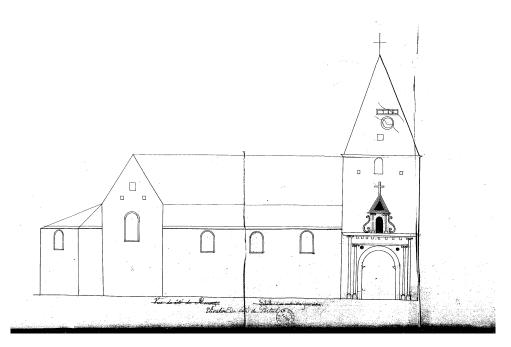


Figure 13 Eglise de Cliron - Dessin de l'instituteur Boucher - 1885 63

Les deux jeunes fiancés ont dû obtenir la permission<sup>64</sup> du grand vicaire de Monseigneur l'Archevêque de Reims, pour se marier pendant la période interdite de l'Avent, après la publication des 3 bans comme l'exige le rite de l'Eglise. Est-ce une coquetterie de la part de Marie Magdeleine de vouloir à tout prix célébrer ses noces le jour de son 24eme anniversaire ?

Pour sceller leur union, ni Marie Magdeleine, ni Jean Jacques ne savent signer. Ils marquent donc d'une croix leur acte de mariage.

Leur famille s'agrandit tout juste un an après leur union avec l'arrivée d'une première fille. Puis une deuxième 2 ans plus tard, une troisième 4 ans après celle-ci et enfin, 8 ans après leur dernier enfant, le fils naît. Sur une période de 13 ans, ce sont 4 enfants qui viendront combler une mère fille unique, et un père, dernier d'une fratrie nombreuse mais élevé sans père. Malheureusement, l'histoire se répète.

Jean Jacques VAIREAUX meurt<sup>65</sup> le mardi 8 mars 1768 à l'âge de 41 ans. Les témoins sont son frère Jean François VAIREAUX et son cousin Jean Baptiste VASSAL, en plus du déclarant l'abbé Jean Oudin.

Son dernier fils, **Jean Baptiste VAIREAUX** a 2 ans et grandira sans son père.

Les enfants connus de cette union :

- Marie Claude VAIREAUX °12/12/1752 (AD08 EDEPOT/RENWEZ/E5 1740-1767 vue 205/554)
- Jeanne Marie VAIREAUX °30/10/1754 (AD08 EDEPOT/RENWEZ/E5 1740-1767 vue 245/554)
- Jeanne Françoise VERREAU °18/09/1758 (AD08 EDEPOT/RENWEZ/E5 1740-1767 vue 330/554)
- Jean Baptiste VAIREAUX °28/01/1766 †08/03/1832 qui suit (Sosa 2)

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Médiathèque Georges Shaw – Ville de Sedan (08) : Fond privé Gourjault – Cote carton 114 – division 7

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> AD08 EDEPOT/CLIRON/E2 BMS 1722-1761 vue 121

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E6 BMS 1768-1790 vue 17/529

Marie Magdeleine VASSAL meurt<sup>66</sup> dix ans plus tard, le vendredi 7 août 1778 à Renwez, à l'âge de 50 ans si on se fie à son acte de naissance. Mais si l'on se fie à la déclaration de l'abbé Oudin, curé de Renwez, elle aurait 62 ans. Les témoins de son décès sont le maître d'école Pierre Nicolas Gouverneur et un certain Jean Baptiste VAIREAUX, qui déclare ne pas savoir écrire. Il peut s'agir de son beau-frère, âgé de 54 ans ou de son unique garçon âgé de 12 ans.

Nulle part il a été fait mention de la profession de Jean Jacques ou de sa femme. Je n'ai pas trouvé de documents me permettant d'établir un lieu précis d'habitation. Tout juste sait-on que 2 fermes ont été construites dans deux nouveaux endroits du village :

- Une au nord par Monsieur Peltier en 1771, c'est celle de la Boutillette.
- Une autre, au milieu des bois, par Monsieur Gautier en 1777, c'est la ferme de la Pile.

Sur la vie économique, un arrêt<sup>67</sup> du Parlement du 16 aout 1762 condamne les habitants à payer au seigneur de Montcornet, le Duc d'Aiguillon, le terrage à la seizième gerbe des grains, qu'ils récoltent dans les bois mis à leur disposition. Et on lit qu'il s'agit une nouvelle fois d'une hausse d'impôts pour payer les dépenses royales.

La grande sensation de l'année 1764, c'est l'ouverture d'une ferme des postes. C'est un véritable privilège puisque 50 ans plus tard, sur 37 000 communes françaises, encore plus de 35 000 n'avaient pas de bureau de poste. Monsieur Guillaume est nommé directeur et par sa charge il est exempt d'impôts. On cherche à lui en faire payer et il faudra l'intervention du ministre Choiseul (chef du gouvernement de Louis XV entre 1758 et 1770) pour faire entendre raison à l'édile. Cela a dû faire causer dans les chaumières !

\*\*\*

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E6 BMS 1769-1790 vue 478/529

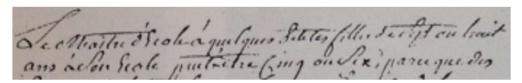
<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> AD08 PERO60 1

#### Génération III



Jean Baptiste VAIREAUX (Sosa 2) est donc baptisé<sup>68</sup> le mardi 28 janvier 1766, en présence de son parrain Jacques Pierrot, de Renwez et de sa marraine, Marie Magdeleine VASSAL de la paroisse de Montcornet. Il ne peut s'agir de sa mère, c'est probablement qu'il s'agit de sa grand-tante. Les deux déclarent ne pas savoir lire, ni écrire et n'ont pu signer.

Grâce à une enquête ecclésiastique de 1774, faite par le curé Jean Oudin, on en apprend un peu plus de la vie à Renwez sous le règne de Louis XVI, à la fin de l'Ancien Régime. Le chirurgien Jean François Gérardin fait office de sage-femme dans le village. La poste fonctionne 3 fois par semaine, entre Rocroi, Renwez et Mézières. Le maître d'école est payé 18 sols par les parents bourgeois et 9 sols par veuve.



Il a dans sa classe « quelques petites filles de 7 ou 8 ans, peut-être cinq ou six ? » sous prétexte qu'elles ne font pas de progrès chez les sœurs, ou qu'elles ont plus chaud chez le maître car il a un poêle.

Le curé reçoit 1800 francs par an en plus de la dîme et la moitié des messes, plus des impôts prélevés en nature sur toutes les récoltes. En comparaison, son jeune vicaire, Jean Laurent Saingery, reçoit 350 francs par an, plus l'autre moitié des messes. Certains habitants de Renwez ont écrit au doyen de Charleville le 23 juin 1787, pour se plaindre de ce traitement inéquitable :

- « Monsieur le curé ne lui donne rien, attendu qu'il croit pouvoir s'en passer »

On rapporte que le curé a fait mettre des barreaux à la fenêtre de son écurie, où il entreposait ses sacs de grains pour se protéger des voleurs. Sa maison était située sur l'emplacement actuel du n° 20 de la rue Jean Baptiste Clément, et son écurie était alors située juste en face. Les signes de la grogne qui monte.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E 5 BMS 1740-1767 vue 515/554

Les troubles sociaux commencent en mai 1789. Grâce à un cahier<sup>69</sup> d'un ardennais anonyme, conservé intact depuis les débuts de l'assemblée constituante (179X), on peut lire ses 25 vœux rédigés à la plume. Il introduit ses propos de la manière suivante :

« Lorsque l'on passe en revue tous les décrets que l'assemblée nationale a prononcée jusqu'à ce jour, on ne sait pas trop distinguer quel sentiment on éprouve le plus, de l'admiration ou de la reconnaissance. L'âme s'enflamme des grands objets qui l'occupent, et tout le monde se croit législateur, de même qu'à la vue d'un superbe édifice on se met à la place de l'architecte qui l'a construit et cette illusion produit un mouvement de vanité auquel on s'abandonne; je suis donc aussi devenu législateur et j'ai pensé avoir fait en dedans de moi des espèces de motion que je présente à mes compatriotes du département des Ardennes. Ce sont de bons citoyens qui me sauront peut être quelque gré de mon intention et qui ne m'en voudront pas de mon insuffisance ».

L'auteur parle du niveau d'éducation des femmes, qu'il formule dans ses vœux. Il appelle l'assemblée à légiférer sur le fait « qu'une femme jolie, si de sa bouche sortent des barbarismes, cela gâche tout le plaisir des yeux » et il continue à évoquer les relations homme/femmes en mentionnant selon lui l'importance d'accorder le divorce, la liberté ultime, après que l'assemblée leur a rendu la liberté politique et civile!

Ces pages sont le reflet d'une époque, pas forcément le sentiment partagé par tous, néanmoins un homme très éduqué, a souhaité pour ses compatriotes ardennais des bienfaits qui lui semblaient très légitimes. Enfin je porte l'attention du lecteur sur une analyse qu'il formule à propos du luxe :

	dute		
- Sureest	un grand	mal: il Do.	it stre cearte
ec un soin ex			
esquis Son	t per éteni	Duc: maire	ce nul
Pontable es	4 courent	nécessire	Daux un
tique es ras	to empire;	Van Selus	e que
indrait las	have : ces	berait above	guil Sandrais
re une bet	le émigration	is nels	Lagirait year
ince que de	transporter	auf mode 1	me le ce

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> AD08 6 J 10

«Luxe

Le luxe est un grand mal : il doit être écarté avec un soin extrême des états de naissance, surtout lorsqu'ils sont peu étendus : mais ce mal redoutable est souvent nécessaire dans un antique et vaste empire ; sans le luxe que deviendrait la France : ce serait alors qu'il faudrait faire une belle émigration ; il ne s'agirait pas moins que de transporter au monde surtout le ... »

Le luxe, un univers bien loin de celui que doit connaître **Jean Baptiste VAIREAUX**, en 1791 lors de sa première union<sup>70</sup> le mardi 25 janvier 1791 à Renwez avec **Marie (Jeanne) Catherine VASSAL**. Se sont-ils rencontrés lors des premiers rassemblements de citoyens dans la ville ?

Ont-ils échangé leurs opinions sur l'avenir du roi de France ? ou bien s'agit-il simplement d'un mariage arrangé entre les deux familles car le nom de jeune fille de sa mère est VASSAL également. Rien n'a été conservé dans cette famille où on ne sait toujours pas écrire à la fin du XVIIIe siècle.

J'ai donc commencé mes recherches pour savoir s'il existait un lien de parenté réel. L'absence dans les registres de l'acte de mariage intégral ne me permettait pas d'être certaine de l'identité réelle de cette première épouse.

Elle m'a donné beaucoup de fil à retordre en raison des changements de prénoms au gré des différents actes retrouvés. Avais-je affaire à Jeanne Catherine ou Marie Catherine ? j'ai aussi cru que Marie Jeanne VASSAL, marraine<sup>71</sup> d'un enfant VAIREAUX en 1779, était cette jeune femme, mais il s'agissait d'une de ses sœurs. Un élément qui me met vraiment sur la piste du rapprochement familial.

1 .		1/	1000	
Vonesup	Jean Boutiste	Vallal	Marie alhumie	25. 92 2
			0	1.1.

Table décennale Mariages AD08 EDEPOT/RENWEZ/E1 1791

Vallat Quatterine

Table décennale des Naissances AD08 EDEPOT/RENWEZ/E1 1764

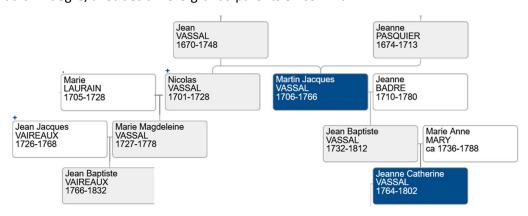
<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E1 TABLE DECENNALE 1669 – 1812 – acte pages manquantes dans le registre

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E6 BMS 1768-1790 vue 247/529

Il n'existe pas d'acte de baptême au nom de Marie Catherine. Le seul qui puisse correspondre c'est celui de **Jeanne Catherine**, fille de **Jean Baptiste VASSAL** et de **Marie Anne MARY** (ca.1736 – 01/09/1788) baptisée le 8 février 1764 à Renwez.

En remontant jusqu'à l'acte de mariage<sup>72</sup> de ses parents en 1757, je découvre que **Jean Baptiste VASSAL** (19/05/1732 – 03/06/1812) est le fils de **Martin Jacques VASSAL et de Jeanne BADRE**, mariés<sup>73</sup> à Cliron. **Nicolas VASSAL (Sosa 10)** a les mêmes parents<sup>74</sup>. Jean Baptiste est donc le cousin germain de **Marie Magdeleine VASSAL**. Le lien de parenté est établi entre la famille VAIREAUX-VASSAL. Un autre indice qui tend à prouver que Marie Magdeleine a bien été élevée chez les VASSAL de Cliron.

**Jean Baptiste VAIREAUX** a donc épousé sa cousine issu de germain, c'est-à-dire qu'ils sont parents au 6ème degré, avec des arrière-grands-parents en commun.



Jeanne (Marie) Catherine VASSAL est issue d'une très grande fratrie de 13 enfants, tous nés à Renwez :

- Jeanne Louise VASSAL °11/01/1759
- Marie Jeanne VASSAL °11/01/1760 †2/11/1806
- Jean Nicolas VASSAL °13/3/1762
- Marie Anne VASSAL °23/09/1765
- Pierre Marcelin VASSAL °8/3/1767
- Marie Jeanne Victoire °20/08/1769
- Jean Baptiste Paul VASSAL °27/03/1771
- Jean Joseph VASSAL °31/07/1772
- Jean Baptiste VASSAL °20/05/1774
- Marie Joseph VASSAL °31/12/1775
- Françoise Alexis VASSAL °30/07/1777 †10/07/1800
- Marie Thérèse VASSAL °27/02/1779 † 1/7/1779

<sup>72</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E 5 BMS 1740-1767 vue 313/554

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> AD08 EDEPOT/CLIRON/E 2 BMS 1722-1761 vue 33/170

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> AD08 EDEPOT/CLIRON/E1 BMS 1645-1721 vue 144/237

Jean Baptiste et Jeanne auront 4 enfants ensemble sur une période de 7 ans :

- Jean Baptiste Victor VAIREAUX<sup>75</sup> °09/01/1793 Mère : Jeanne Catherine
- Joseph Hippolyte VERREAUX<sup>76</sup> °23/07/1795 (5 thermidor An 3) Mère : Catherine
- Marie Anne VERREAUX<sup>77</sup> °19/12/1797 (29 frimaire An 6) Mère : Marie Catherine
- Jean Baptiste Paul VAIREAUX<sup>78</sup> °28/05/1800 (8 prairial An 8) Mère : Catherine

Jeanne Catherine VASSAL décède le dimanche 7 novembre 1802 (16 brumaire An 11), à Renwez, à l'âge de 38 ans. Son dernier enfant a tout juste 2 ans. Sont venus déclarer son décès, son mari et un de ses frères Jean Baptiste.

A cette époque, Jean Baptiste VAIREAUX est manouvrier, comme son père avant lui.

A 36 ans, devenu garçon brasseur, il décide de ne pas élever seul ses quatre enfants. Moins d'une année de veuvage plus tard, il épouse<sup>79</sup> à Renwez, une jeune femme de 12 ans sa cadette.

Le jeudi 22 septembre 1803 (le 24 fructidor premier jour complémentaire de l'an 11) Marie Anne GRAFTEAUX<sup>80</sup> (Sosa 3) devient sa seconde femme.

La belle-famille VASSAL est bien présente ce jour-là! En effet, deux des témoins du mariage sont l'exbeau-père, Jean Baptiste VASSAL de 71 ans, et son ex-beau-frère, Jean Nicolas VASSAL, de 41 ans, tous deux maçons de profession. Jean Nicolas Mézières, manouvrier de 51 ans et Joseph Taton, 25 ans, aussi manouvrier et amis du marié sont à ses côtés.

Les deux époux n'ont pas su signer l'acte et ont déclaré ne pas savoir écrire.

Qui est Marie Anne GRAFTEAUX (Sosa 3) ?

Elle est la fille de Vincent GRAFTEAUX (Sosa 6 - °19/04/1744<sup>81</sup> – 06/01/1795) et Jeanne Marguerite Rose PIERROT (Sosa 7 - °20/07/1751 - 12/10/1828). Ils se sont mariés<sup>82</sup> le 19 janvier 1768 à Deville

Selon l'acte de mariage rédigé par l'officier de l'état-civil, le maire Jean-Louis Brochart, **Marie Anne GRAFTEAUX** est née au Chatelet le 9 mai 1778. Il n'existe pas de trace de sa naissance dans ce registre paroissial, ni en 1777, ni en 1779. En revanche, ses parents étant de la paroisse de Deville, je décide de mener une recherche rapide à cette date, qui ne donne aucun résultat. Ni dans les pages qui suivent ou qui précèdent la dite date. En revanche, je commence à retrouver toute la fratrie dans ces années.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E 7 BMS ND 1790 – AN X vue 71/785

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E 7 BMS ND 1790 – AN X vue 212/785

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E 7 BMS ND 1790 – AN X vue 484/785

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E 7 BMS ND 1790 – AN X vue 663/785

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> AD08 RENWEZ/2E361 4 NMD an XI-1847 vue 8/431

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Orthographe du nom sur l'acte GRAVETEAU

<sup>81</sup> AD08 E DEPOT/DEVILLE/E1 BMS 1744

<sup>82</sup> AD08 EDEPOT/DEVILLE/E2 BMS NMD 1756-1792 vue 68/212

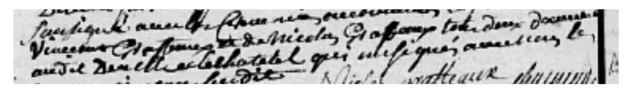
Marie Anne a 9 frères et sœurs, tous baptisés dans la paroisse de Deville :

- 83Jean Nicolas GRAFTEAUX °16/06/1772 †13/01/177884
- 85 Jean Baptiste GRAFTEAUX °3/03/1774 Deville †22/08/1858
- 86 Jeanne Marguerite GRAFTEAUX °12/02/1777 †10/06/1854
- 87 Jean Nicolas GRAFTEAUX °26/08/1779 †20/10/1809
- 88 Jean François GRAFTEAUX °15/01/1781 †20/03/1850
- 89 Jean Nicolas Joseph GRAFTEAUX °04/05/1782 †20/10/1782
- 90 Marie Louise GRAFTEAUX °15/09/1784 †19/11/1790
- 91Louise Julie GRAFTEAUX °09/12/1787 †18/06/1864
- 92Elisabeth Yacinthe GRAFTEAUX °01/12/1792 †05/03/1872

Juste avant sa naissance, son frère **Jean Nicolas**, le premier né du couple, décède. Et si elle avait été un garçon nul doute que ses parents l'auraient baptisé du même prénom que le frère disparu. Il s'agit là d'une pratique courante que l'on appelle l'enfant de remplacement.

C'est ce qui arriva l'année suivante à la naissance du petit garçon le 26 août 1779 : il fut baptisé **Jean Nicolas** exactement comme ce frère désormais absent.

Dans cet acte de décès, je vois que le témoin est **Nicolas GRAFTEAUX**, et qu'il est aussi fait mention de sa paroisse du Chatelet.



AD08 EDEPOT/DEVILLE/E2 BMS NMD 1756-1792 vue 118/212

Dans les Ardennes, à cette période il existe un lieu Le Chatelet qui est rattaché à Murtin dans les registres BMS conservés aux Archives. Dans cette année 1778, il y a 10 baptêmes et aucun ne correspond à la naissance de Marie Anne GRAFTEAUX. Il me faudra continuer à chercher son acte de naissance pour être certaine de la date.

Je fais une découverte intéressante dans ce registre BMS 1756-1792 : en parcourant les pages pour reconstituer la fratrie je tombe sur un mariage dont les noms me sont familiers : le 7 janvier 1777 Nicolas GRAFTEAUX, fils de défunt François GRAFTEAUX (Sosa 12) et Nicole CHOPPLET (Sosa 13), épouse<sup>93</sup> Anne Marie Rose PIERROT, fille de défunt François PIERROT (Sosa 14) et de Roze GILBERT (Sosa 15).

<sup>83</sup> AD08 EDEPOT/DEVILLE/E2 BMS NMD 1756-1792 vue 87/212

<sup>84</sup> AD08 EDEPOT/DEVILLE/E2 BMS NMD 1756-1792 vue 118/212

<sup>85</sup> AD08 EDEPOT/DEVILLE/E2 BMS NMD 1756-1792 vue 97/212

<sup>86</sup> AD08 EDEPOT/DEVILLE/E2 BMS NMD 1756-1792 vue 113/212

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> AD08 EDEPOT/DEVILLE/E2 BMS NMD 1756-1792 vue 128/212

<sup>88</sup> AD08 EDEPOT/DEVILLE/E2 BMS NMD 1756-1792 vue 136/212

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> AD08 EDEPOT/DEVILLE/E2 BMS NMD 1756-1792 vue 143/212

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> AD08 EDEPOT/DEVILLE/E2 BMS NMD 1756-1792 vue 155/212

 <sup>91</sup> AD08 EDEPOT/DEVILLE/E2 BMS NMD 1756-1792 vue 175/212
 92 AD08 EDEPOT/DEVILLE/E2 BMS NMD 1756-1792 vue 210/212

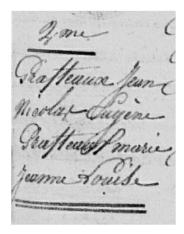
<sup>93</sup> AD08 EDEPOT/DEVILLE/E2 BMS NMD 1756-1792 vue 112/212

Il s'agit ici d'une union remarquable : les deux frères GRAFTEAUX ont épousé les sœurs PIERROT.

Les Sosa 12, 13, 14, 15 sont doublement liés désormais.



Et pour aller plus loin sur les unions entre ces deux familles, il me faut citer un acte de mariage entre GRAFTEAUX où il était demandé aux futurs époux d'affirmer qu'ils ne connaissaient pas l'existence de leur arrière-grands-parents en commun avant de s'unir.



**Jean Nicolas Eugène GRAFTEAUX**, petit-fils de Vincent GRATEAUX, épouse<sup>94</sup> le 11 juin 1834 **Marie Jeanne Louise GRAFTEAUX**, petite-fille de Nicolas GRAFTEAUX.

Cela paraît peu probable qu'ils aient ignoré cet état de fait quand on sait que la mère de l'épouse, Jeanne Elisabeth, est la cousine du père de l'époux, Jean François. Car oui, les parents de Marie Jeanne Louise sont aussi tous deux des GRAFTEAUX. Son père est Jean Louis Grafteaux. Je me suis arrêtée à cette étape car je pense que cela m'aurait emmené très loin des VAIREAUX mais je tenais à illustrer les grandes proximités entre toutes ces familles à une époque où l'on se mariait dans le même village.

La famille de Marie Anne est une famille d'ardoisiers de Deville. Nombreux sont les hommes comme son père, son grand-père, ses frères, qui ont embrassé la profession d'écaillon : un ouvrier dans une ardoisière. A cette époque, les ardoisières de cette ville étaient déjà plus performantes que celle de Renwez.

Jean Baptiste VAIREAUX a été manouvrier en 1791, garçon brasseur en 1803, et voiturier à partir de 1811. Cela consistait en un travail indépendant, payé à la tâche, avec une charrette attelée à des chevaux. Le voiturier se déplace d'une usine de l'ardoise vers la ville par exemple pour livrer la cargaison confiée. Des métiers somme toute où le labeur est difficile et la paye minime.

Cependant, il y a fort à parier qu'en 1814 il fut réquisitionné par les prussiens, comme les 6 autres voituriers de Renwez, pour les acheminer vers Rocroi avec leurs bagages. L'armée napoléonienne est en déroute. Malgré les efforts des renwéziens pour accommoder des lanciers polonais, des dragons de la garde, il a été très facile aux prussiens de terroriser la ville<sup>95</sup>.

Après la défaite de Waterloo, le 18 juin 1815, une fois de plus les prussiens s'implantent dans les Ardennes et demandent aux renwéziens de leur livrer toutes les munitions laissées par les soldats français derrière eux. Ils ont été dénoncés par un Allemand établi dans la commune, à la suite de son

<sup>94</sup> AD08 DEVILLE/2E139 3 NMD 1817 - 1847 vue 112/225

<sup>95</sup> AD08 PERO60 1

mariage avec une fille du pays. La quiétude du petit village a été à nouveau perturbé. Leur maire fut pris en otage et libéré après paiement d'une rançon de 3000 francs en or et 7000 francs en chaussettes de laine de la fabrique, dont ils se sont tous acquittés.

Durant 21 années, Jean Baptiste et Marie Anne auront 6 enfants, en plus des 4 premiers enfants à élever ensemble.

- 96 Jean Baptiste Hyacinthe VAIREAUX °5/06/1804
- <sup>97</sup>Nicolas Auguste VAIREAUX °27/11/1805
- 98 Marie Anne Hyacinthe VAIREAUX °27/06/1811
- 99 Jean Nicolas Eugène VAIREAUX °6/12/1812 (Sosa 1) qui suit
- 100Virginie VAIREAUX °12/01/1815 9/12/1853
- 101 Jean Baptiste Emile VAIREAUX °2/02/1822 28/11/1825

Il existe un très grand écart entre la naissance de **Nicolas Auguste** en 1805 et celle de **Marie Anne Hyacinthe** en 1811. J'ai regardé de nombreux registres dans les villages alentours pour voir si la famille n'aurait pas déménagé entre ces deux périodes. Sans succès. Je n'ai pas trouvé d'explication rationnelle à ce changement de rythmes entre les naissances.

Est-ce qu'il se serait fait enrôler dans une armée du Nord pour les campagnes de la Grande Armée ? Les guerres napoléoniennes persistent pendant ces années. Cela semble peu probable car il a déjà 40 ans mais c'est une piste que je pourrai explorer plus tard.

Jean Baptiste VAIREAUX meurt<sup>102</sup> le jeudi 8 mars 1832 à Renwez. Certainement une des nombreuses victimes du choléra qui sévit dans la région à cette date. En 1831, il y eu seulement 26 morts dans la commune. L'année suivante on enregistra 45 décès, alors que dans le même temps le nombre des naissances ces mêmes années est quasi équivalent (25 et 26).

Voici donc Marie Anne veuve à 54 ans, avec un enfant de 10 ans. Il est intéressant de signaler que dans la table décennale consultée aux archives, il apparaît dans les décès de l'année 1831 alors que dans le registre c'est bien en 1832 que sa mort est déclarée.

Cela ne sera pas la seule incongruité entourant sa déclaration. En effet, l'acte nous informe que les deux témoins sont **Jean Baptiste Victor VAIREAUX**, âgé de 39 ans et **Jean Baptiste Auguste VAIREAUX** âgé de 50 ans. Ils sont le frère et le parrain du décédé.

Je vois 2 incohérences majeures dans cette déclaration. Jean Baptiste VAIREAUX est l'unique garçon de Jean Jacques VAIREAUX. Il n'a que des sœurs.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> AD08 RENWEZ/2E361 2 NMD AN XI – 1824 vue 27/284

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> AD08 RENWEZ/2E361 2 NMD AN XI – 1824 vue 52/284

<sup>98</sup> AD08 RENWEZ/2E361 2 NMD AN XI - 1824 vue 123/284

<sup>99</sup> AD08 RENWEZ/2E361 2 NMD AN XI - 1824 vue 140/284

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> AD08 RENWEZ/2E361 2 NMD AN XI – 1824 vue 174/284

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> AD08 RENWEZ/2E361 2 NMD AN XI – 1824 vue 250/284

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> AD08 RENWEZ/2E361 6 NMD 1825 – 1847 vue 64/208



Et comment peut-il avoir un frère de 39 ans, c'est-à-dire plus jeune que lui si son père est décédé 2 ans après sa naissance ? Aurais-je laissé passer un remariage du côté de sa mère avec un autre VAIREAUX ? Et la deuxième chose : comment peut-il être le filleul d'un homme plus jeune que lui ?

En fait, il y a une extrême confusion dans l'acte : Jean Baptiste Victor est son <u>premier fils</u>, âgé de 39 ans et **Jean Baptiste Auguste** est son <u>cousin issu de germain</u>, âgé de 50 ans, petit-fils de **Jean François VAIREAUX**, son grand-oncle. Et dont **Jean Baptiste VAIREAUX** est le parrain. La confusion vient dans l'inversion des rôles dans cette relation de parentalité. Il est né<sup>103</sup> le 14 janvier 1782 à Renwez, et est le fils de Jacques VAIREAUX et de Marie Joseph Maizières.

Figure 15 un Garde-champêtre ardennais milieu du XIXe

Auguste VAIREAUX est un nom que je vais retrouver très fréquemment dans les actes de Renwez. Il est le garde-champêtre du village. A ce titre il est souvent appelé comme témoin des décès déclarés en compagnie de l'instituteur, Joseph Dieudonné Fillion. On ne cite jamais son nom complet, et je vais avoir fort à faire pour comprendre qu'en réalité, s'il s'agit de deux personnes différentes : Nicolas Auguste, le fils de Jean Baptiste et Jean Baptiste Auguste, le filleul de Jean Baptiste VAIREAUX. Car les âges ne correspondaient pas à chaque fois. J'ai donc conclu qu'ils avaient exercé tous les deux la même fonction à des dates différentes.

Il y a un autre drame dont devra se remettre Marie Anne GRAFTEAUX. En 1853, sa fille **Virginie VAIREAUX** meurt<sup>104</sup> le vendredi 9 décembre. Elle a 38 ans. Elle a épousé un ardoisier, son cousin **Jean Baptiste Victor GRAFTEAUX**, fils de **Jean François GRAFTEAUX**. C'est un autre lien très fort entre les deux familles.

L'histoire ne dit pas ce qu'il advint de **Marie Anne GRAFTEAUX** après le décès de son mari et de sa fille. Elle a une très grande famille dont elle doit s'occuper. Elle a déménagé à Deville. Elle a certainement suivi ses enfants qui s'y sont installés, car après tout c'est le village de son enfance, là où réside encore la famille GRAFTEAUX.

Son décès est déclaré<sup>105</sup> le **jeudi 10 février 1870** dans sa 92eme année. Elle aura été témoin des nombreux grands événements de son époque : la Révolution, la Terreur, les années Bonaparte, l'expansion coloniale, le retour du roi avec le sacre de Charles X à Reims, et enfin l'arrivée du train dans les Ardennes juste quelques mois avant son décès.

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> AD08 EDEPOT/RENWEZ/E6 BMS 1768-1790 vue 317/529

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> AD08 DEVILLE/2E139 6 NMD 1848-1859 vue 121/309

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> AD08 DEVILLE/2E139 7 1860-1872 NMD vue 328/514

Les nouvelles de Paris qui mettaient auparavant 5 à 6 jours pour arriver son désormais là, au cœur de la vallée de la Meuse en une demi-journée. De quoi donner le tournis à une femme qui a tant vécu. Aura-t-elle eu vent du nouveau conflit sur le territoire qui s'annonce contre nos voisins les prussiens ?

Décidément, vivre au bord de la Meuse, une quasi-frontière avec le saint Empire depuis tant d'années, est certainement quelque chose que j'ai du mal à appréhender quand on a vécu dans un climat de paix toute sa vie.

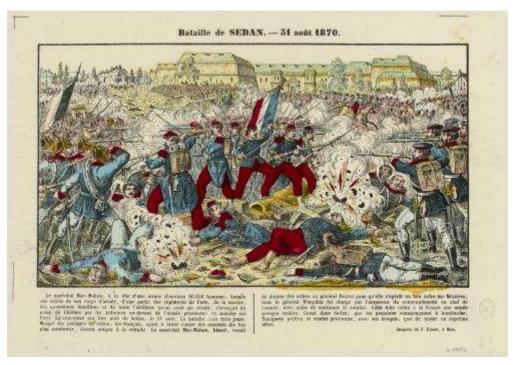


Figure 16 Musée Carnavalet

### LE COUPLE VAIREAUX-LAURENT

### Le premier mariage

Le lundi 3 mars 1855, à 8 heures du matin, **Jean Nicolas Eugène VAIREAUX**, dit Eugène, s'est présenté avec **Marie Jeanne Hortense Larmigny**, dit Hortense, à la maison commune de Renwez, devant l'officier de l'état-civil, Jean-Nicolas Lefebre-Millet pour célébrer leur union<sup>106</sup> en présence de leurs familles. Il y a fort à parier que lors de la célébration paroissiale, Eugène et Hortense ont voulu honorer une coutume locale<sup>107</sup>: à peine la messe terminée, les nouveaux époux quittent précipitamment la place qu'ils avaient occupé pendant la cérémonie et courent vers l'autel sous les rires de l'assemblée. En effet, le premier qui baisait la nappe avait, dès ce moment, le droit de « porter la culotte » pendant toute la durée du mariage et ce jusqu'à sa mort.

Marie Jeanne Hortense est née<sup>108</sup> le **25 décembre 1813** à Renwez, fille de Hyppolite Larmigny, manouvrier et de Marie Jeanne Gérard. Un premier lien existe déjà avec la famille de son futur mari puisqu'Auguste VAIREAUX est témoin de cette naissance. Elle a un seul frère :

■ Pierre Eugène, né<sup>109</sup> le 9/01/1815 à Renwez

Avec ses neveux, Ils sont les héritiers<sup>110</sup> de son père, le 15 avril 1862, à Deville.



En effet, Hortense meurt<sup>111</sup> le **18 novembre 1853** à Deville, en laissant de cette union, cinq enfants :

- <sup>112</sup>Léonie Hyacinthe (°22/09/1835 Renwez †26/08/1838 Deville)
- 113 Hyppolite Emile (°27/01/1838 Deville †16/07/1901 Nouzon)
- 114 Jean Baptiste Victor (°08/07/1839 Deville †17/12/1909)
- <sup>115</sup>Elisabeth Eugénie (°16/01/1843 Deville †20/01/1843 Deville)
- 116 Hyacinthe Léonie (°23/04/1846 Deville †04/04/1921 Charleville)

<sup>&</sup>lt;sup>106</sup> AD08 RENWEZ 2E361 4 vue 269/431

<sup>&</sup>lt;sup>107</sup> Welcome Library – General Collection M 6297 - Livre I Traditions, Coutumes, Légendes et Contes des Ardennes par Albert Meyrac – 1890 p. 10

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> AD08 RENWEZ 2E 361 2 NMD AN XI–1824 vue /284 écrit Marie Jeanne Hortance

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> AD08 RENWEZ 2E361 2 NMD An XI-1824 vue 174/284

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> AD08 3Q 3018 – absence de registre pour lire la teneur exacte des biens laissés dans la succession.

<sup>&</sup>lt;sup>111</sup> AD08 DEVILLE 2E139 5 vue 133/309

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> AD08 RENWEZ 2E361 3 NMD 1825-1847 vue 129/264

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> AD08 DEVILLE 2E139 2 NMD 1825–1847 vue 141/239

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> AD08 DEVILLE 2E139 2 NMD 1825–1847 vue 154/239

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> AD08 DEVILLE 2E139 2 NMD 1825–1847 vue 190/239

<sup>&</sup>lt;sup>116</sup> AD08 DEVILLE 2E139 2 NMD 1825–1847 vue 223/239 écrit mère Adélaide Larmigny

En 1835, Eugène est maçon. A la naissance de son fils Hyppolite Emile, il est ardoisier. A-t-il débuté son nouveau métier à Renwez ou directement en arrivant à Deville après 1836 ? Difficile de le savoir. Ce travail existe depuis très longtemps à Renwez comme le prouve cette lettre de 1720 d'une concession d'ardoisière à Renwez.

17 4 no 29 de Latette N. S. Sparry
and nigorial fine
our and a second
18 May 1720 Nous forming Cat Danies incomiste montertat spa
18 May 1720 Nous Sourigair Counte Daymois morquis de montertut spa
Specistion par & gargues survive account a pour lement demourant a fractivitte Sommes
1011 1 1 Courties decreen that are fruit duques in quarte
Mede Coulte Guerromant, down of power of persuission and fano murino alayer with
The state of the state of the state of formers on authorities the state of the stat
agentos all agant fause de faire ouverture d'une and praire Dansto forest de moulcomme dans
Of acquis Money a pury a wolescopportenant pow dancy felle and faire faire faire des
at a phartwille about out fairne will have the fil schourage pow -
cutant of trues out la laine Atrongo barren la Sandachast rous ht effet
d'ardojsire ditudit dano mirino ladegradation deodence arquisde pous pour la findrantica
o and Juno mercino ladenadation desdeux arpus de pous, pour la bustimition
remy forest whorthe ardorriere, le plasaportie et le plas pris de levoloit ou of fra faire
tour production of the same of
to all the continue there the admit the all th
ala Ned ovame du Solivis por usefaires de monternat, ne des Soisible audit Suno nurius
or emequilities d'a sains all les sois
12 cure willier da doille ou Congaus fause dusto disoits dance appuisde tois que pour litablissements
Thouse cereminations of the state Del solle Designed of the for which the for anything to Sauche Cagnitle
Proviner, renduction of the Milion Suit De house of the Bois Autournera enlamence
Taline quant tropiem parties
propriate que cydwant a mon Dodicine pour lesquelles flausiset fountion
- 1 1 2 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
I mountainano et Patether tout Vontract et artis a le massaires, te

Titre de la lettre : 18 may 1720 – Concession par M. le Comte d'agenois au Sieur Jacques Mercier, avocat à Charleville d'une ouverture d'ardoisière lieudit lepreny forest de Montcornet à la redevance du 12<sup>e</sup> millier d'ardoises de tout ce qui pourra provenir rendus sur la fosse.

Bien que n'étant pas un des plus riches, le sol de Renwez est bien exploité : aussi bien l'argile de la Croix-Jarlot, les pierres d'Onchamps, les ardoises de l'Écaillère, et le minerai de fer de la Boutillette. Néanmoins ce n'est rien à côté des villages voisins qui ont des carrières plus abondantes. A titre d'exemple, la taille maximale observée dans une ardoisière est de cinq cents personnes à Rimogne vers 1840<sup>117</sup>.

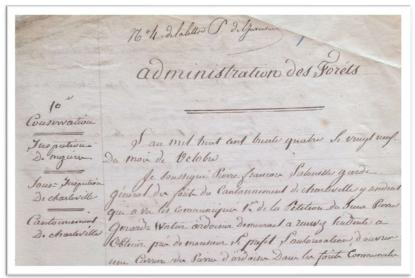
Il est possible qu'il ait commencé à travailler dans une des carrières à la sortie de la ville et à la faveur d'un épuisement du gisement, qu'il a eu envie de poursuivre son métier dans une carrière qui

embauchait tout près de là.

En 1834, l'administration des forêts refuse l'ouverture d'une nouvelle carrière sous prétexte qu'elle va nuire à la forêt de Renwez<sup>118</sup>.

Deville n'est qu'à dix kilomètres à l'est de Renwez, sur une des boucles d'un bras de la Meuse.

Ils s'y installeront.



<sup>&</sup>lt;sup>117</sup> Les ardoisières de l'Ardenne, par Leon Voisin – Editions Terres Ardennaises – 1987 p. 208

<sup>&</sup>lt;sup>118</sup> AD08 - EDEPOT512 41 – 1827 Le triage de Renwez. Concession d'ardoisières dites au "Trou Perault" et au "Trou Rigault"

### Les ardoisières de l'Ardenne

Rien ne peut mieux définir l'Ardenne que l'ardoise<sup>119</sup>. Dès la fin du paléolithique supérieur, l'homme a utilisé le schiste et l'ardoise pour les graver : parfois c'est un objet taillé qui prend la forme d'un pendentif ou d'un bracelet.<sup>120</sup>

À l'époque gallo-romaine, les hommes se sont servis du schiste et de l'ardoise pour bâtir et couvrir leurs constructions. Dès l'an mil, mais surtout à partir du XIIe siècle, l'ardoise apparaît vraiment dans l'économie locale. Cependant, l'essor décisif est donné par l'expansion monastique des XIIe et XIIIe siècles : moines de Signy à Rimogne, ceux de Divers-Monts à Fumay par exemple.

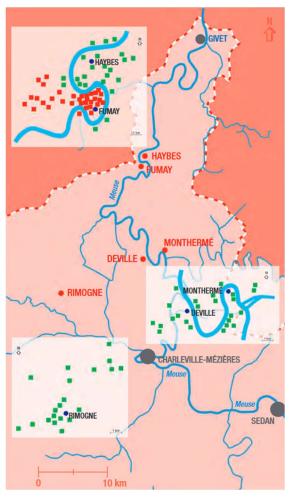


Figure 17 Les bassins ardoisiers des Ardennes - P. Génaux

L'exploitation de l'ardoise qui, dans les premiers temps, n'était bien souvent qu'une « tolérance », est rapidement gérée par des contrats : on voit alors apparaître des entrepreneurs privés et les populations locales sont de plus en plus nombreuses à travailler dans l'ardoise. Denis Diderot envoie l'ingénieur Violet à Rimogne pour se documenter. Le degré de technicité, révélé par les planches de l'Encyclopédie, prouve que le travail de l'ardoise est parfaitement maîtrisé, aussi bien au fond qu'en surface. Pour extraire l'eau qui envahit les puits de mine, les pompes à feu remplacent progressivement moulins, manèges à chevaux ou pompes à bras, manipulées par les femmes et les enfants.

Pendant des siècles, l'ardoisière a été sinon l'unique, du moins l'une des rares possibilités de travail offertes aux populations d'une contrée réputée pauvre. Au début du XVIIIe, les 2/3 des habitants des villages où se trouvaient une carrière d'ardoise, enfants compris sont occupés dans les fosses et ce n'est pas une exception. C'est même une tradition familiale comme on peut le lire dans tous les registres de ces villes : Rimogne, Fumay, Haybes, et Deville. On

y découvre également un nom de famille « Scaillette »<sup>121</sup> qui est un mot dérivé de cette industrie. L'ensemble des ardoisières du

département employait, au milieu du XIXe siècle, 1862 ouvriers, dont 854 pour la seule Société des ardoisières de Rimogne et de Saint-Louis-sur-Meuse.

Dans les ardoisières ardennaises, dès le XIIe siècle on détecte des formes d'exploitation mixte, entre structures monastiques et particuliers dont le but était l'exportation des produits vers l'aval de la

<sup>119</sup> Notes tirées du livre de Léon Voisin, Les ardoisières de l'Ardenne – Editions Terres Ardennaises – 1987

<sup>120</sup> source Atlas industriel de la Région Grand Est

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> Origine du mot vient de schiste, il signifie ardoise.

Meuse. Dans les archives départementales, on peut retrouver les contrats d'exploitation, scellés sous l'Ancien régime entre le Seigneur de Montcornet et des propriétaires, qui définissaient les conditions d'exploitation, de règlement et de vente avec notamment l'interdiction de céder à des concurrents voisins.

En 1827, on trouve un contrat de vente de Charles X qui en échange des 1/5 des bénéfices provenant de toutes les marchandises et à perpétuité la possibilité d'opter pour la 25<sup>e</sup> ardoise, leur demande que 30 ouvriers soient embauchés au bout d'un an. Et tout en précisant qu'il faut demander à l'administration une autorisation spéciale pour installer une loge sur le site pour les ouvriers. On voit là quelques ébauches de considérations sociales<sup>122</sup>.

La seconde moitié du XIXe siècle et le premier quart du XXe siècle connaissent la plus intense activité : avec 175 millions d'ardoises produites, l'année 1869<sup>123</sup> marque certainement l'apogée de la production dans les Ardennes. Le lent déclin va alors commencer, dû aux destructions de la guerre, mais surtout aux difficultés à se moderniser : les veines d'ardoise sont étroites, difficiles à atteindre. Les capitaux manquent, la main-d'œuvre se détourne d'un métier difficile, de nouveaux matériaux apparaissent. Les ardoises étrangères, moins chères, exercent une rude concurrence.

L'architecture ardennaise est marquée par l'utilisation massive de l'ardoise, notamment pour la couverture et le bardage des maisons. Mais on trouve également des vestiges d'utilisations plus inattendues comme dans les cimetières par exemple ou dans les jardins pour séparer les parcelles.

### Les Hommes : ceux du fond, ceux des baraques

Être ardoisier c'est faire un travail étonnant, exclusif, repris souvent de père en fils avec des moyens dérisoires... Un travail dangereux, ne pardonnant pas la moindre imprudence, tuant à l'improviste ou faisant payer, jour après jour, par une dégradation progressive de la capacité pulmonaire, le droit d'extraire la belle ardoise, plane, mince et sonore, capable de durer des siècles sur un toit d'église ou sur celui des maisons.

Il y a les hommes du fond, ceux qui descendent la galerie qui suit l'inclinaison de la veine de schiste (en moyenne d'environ 35°). Une



fois en bas, à environ 13 mètres de profondeur verticale, les équipes s'acheminent à pied, vers leurs chambrées ou ouvrages (chambres d'exploitation). Ces ouvrages, d'une largeur de 15 mètres environ, sont séparés par des piliers de sécurité de 5 mètres.

<sup>&</sup>lt;sup>122</sup> AD08 - EDEPOT512 41 – 1827 Le triage de Renwez. Concession d'ardoisières dites au "Trou Perault" et au "Trou Rigault"

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> Chiffres fournis par l'association pour le patrimoine industriel en champagne-ardenne <a href="https://patrimoineindustriel-apic.org/">https://patrimoineindustriel-apic.org/</a>

En raison de la dureté, de l'homogénéité et de la continuité des schistes, il n'est besoin d'aucun boisage

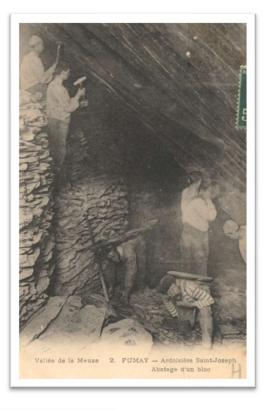
de soutènement, pas plus dans les galeries que dans les chambres

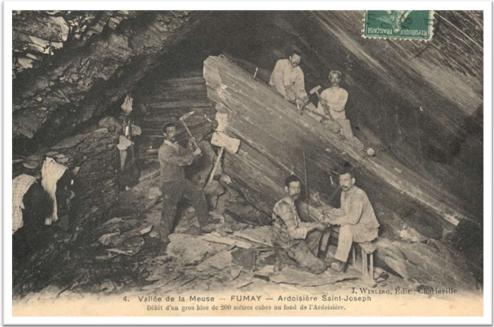
d'extraction.

Un chantier consiste en plusieurs étapes. Un ardoisier a une tache particulière à laquelle il s'attache. Il y a tout d'abord le « crabotage » qui consiste à creuser une galerie, ou plutôt une excavation de 20 mètres sur 15 environ et 50 centimètres de haut. Le « craboteur » est aidé dans son travail par un manœuvre et des petits porteurs chargés d'évacuer les déchets que le mineur repousse avec ses pieds au fur et à mesure que son travail avance.

Intervient alors le coupeur. Il creuse dans le toit (la partie haute de l'ouvrage, appelé aussi le ciel), en avant et en arrière de la nouvelle galerie, des sillons en forme de V renversés qui marquent les limites du bloc à détacher.

Au coupeur succèdent les débiteurs, chargés de l'abatage du bloc et de son débitage. Ils forment l'équipe et ont à leur tête le remplaçantmaître, sorte de premier ouvrier chargé de veiller à l'exécution des travaux et à la sécurité collective. Trois ou quatre débiteurs secondent le remplaçant-maître, ainsi qu'un porteur chargé de remonter la pierre à dos, jusqu'à la plate-forme de départ.





La première chose que font les débiteurs est de préparer l'emplacement où le bloc tombera dans de bonnes conditions. Le moment est dangereux pour les ouvriers qui doivent redouter de se faire broyer. Il arrive qu'ils se laissent quelque fois surprendre par le glissement inopiné ou la chute de fragments lourds et tranchants qui peuvent les écraser, leur couper un membre ou même leur trancher la tête.

Le quernage consiste à pratiquer sur un côté du bloc, des sillons d'environ 10 à 20 centimètres de profondeur, en forme de V, et suivant le fil de la pierre, pour partager le bloc en deux, à l'aide de coins de fer.

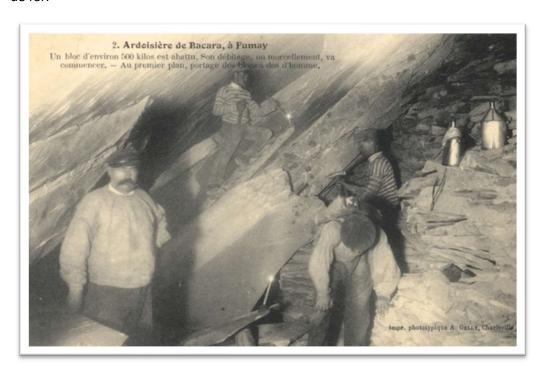


Figure 19 Photo 1919 -Carrière de Fumay<sup>124</sup>

La même opération se renouvelle, et le bloc est ainsi divisé en dalles plus petites, et transportables à dos d'homme. Elles pèsent cependant souvent plus de 150 kg et les porteurs doivent parfois parcourir 75 mètres avec cette charge sur le dos, simplement protégés par le « bassat », sorte de sac carré maintenu par des bretelles. Ils conduisent ces pierres hors de la chambre d'exploitation jusqu'à la surface.

Dans les baraques, les ateliers de surface, où souvent les fendeurs les plus âgés finissaient leur carrière car incapable de continuer à descendre, les hommes travaillaient au fendage, courbés pendant des heures. Le bloc d'ardoise posé à même le sol. Là aussi la poussière produite par le façonnement du schiste envahissait l'atmosphère.

Les ardoisiers ont l'obligation de travailler de 9 à 10 heures par jour, en sous-sol et 12 à 13 heures pour ceux des baraques, sans perdre une journée.

L'industrie ardoisière n'a pas pu assurer en permanence la prospérité et un bon niveau de vie à ceux qui s'y livraient. Des gains médiocres et des périodes répétées et parfois très longues de chômage ont condamné à l'indigence le prolétariat ardoisier. Dans la première moitié du XVIIIe siècle, il existe un troc d'ardoises, une rémunération en nature qui permet à certains ardoisiers de revendre à des boutiquiers locaux. Mais qui ne leur permettait pas de vivre décemment.

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> <u>https://avvincentphotos.piwigo.com/picture?/210/category/42-extraire l ardoise</u> consulté le 22 décembre 2020

On date après l'Empire de l'amélioration du niveau de vie des ardoisiers. En 1832, un ouvrier de baraque ne gagne que 35 sous par jour. Le gain moyen est de 1,10 francs, soit cinq livres de pain. On est tout de même proche de la misère la plus absolue.

En 1867, le gain moyen est de 3 à 5 francs au fond et de 2,5 à 4 francs en surface.



Figure 20 Visite d'une ardoisière en Belgique à Herbeumont

### Le rôle des enfants

Dans ces fosses anciennes, les enfants, les « faiseleux », ceux des ouvriers le plus souvent, étaient présents en masse. Ils étaient encore plus de mille dans les Ardennes vers 1860<sup>125</sup>. Ils n'avaient pour tout paiement que les débris de fabrication et parfois quelques morceaux de bonnes pierres qui leur étaient abandonnées. Ils en tiraient les faisiaux.

Agés de 12 ou 13 ans, levés à cinq heures du matin, été comme hiver, devaient après une longue marche en forêt, allumer le feu dans les baraques, porter les outils à la forge, préparer de grande quantité de café, préparer les débris d'ardoise qui encombraient les ateliers de fendage. Chacun avait une demiheure de liberté avant le repas de quatre heures et prenait ensuite une leçon auprès d'un fendeur. L'apprentissage était long. Cela menait l'enfant habitué à la vie de la fosse, bon gré mal gré, à prendre la place à la suite d'un accident ou de la retraite forcée d'un ouvrier à très courte espérance de vie. Qu'aurait-il pu faire d'autre ? En France, les sept années de service militaire subies à la fin du XIXe à la suite d'un tirage au sort défavorable en ont sauvé quelques-uns.

Certains en retiraient cependant une certaine fierté : les dangers encourus, la reconnaissance d'un véritable savoir-faire et des périodes de gains. L'obligation de scolarité jusqu'à 12 ans votée en 1883 et surtout l'interdiction du travail des enfants dans les ouvrages souterrains (en novembre 1892) a changé la donne pour la formation et le recrutement dans ces établissements, d'une main d'œuvre adaptée à l'outillage.

### Les femmes

Les Ardennaises de cette époque, soucieuses d'assurer le pain quotidien à une progéniture souvent nombreuse ne ménageaient pas leur peine. Elles aidaient les hommes dans les travaux de la forêt, aux champs et à la fabrique. Il n'existe pas de statistiques sur leur importance dans les effectifs ardoisiers dans les siècles passés mais un récit de J. Vialet, en 1760, raconte que c'est par dizaine qu'il faut sans doute compter le personnel féminin chargé de ce travail de pompe (l'épuisement des eaux). Depuis toujours, le portage des débris fut aussi confié à des femmes. Elles ont poussé la brouette et porté la hotte chargé de « fouégés ». Ce sont elles qui également triaient, comptaient et rangeaient les ardoises fabriquées, aidées de leurs « gamins ». Elles chargeaient la marchandise sur les véhicules à destination des bateaux sur la Meuse.

C'étaient là des travaux de manœuvres, des besognes très peu rémunérées. La paie d'une année équivalait à peu près à celle d'un fendeur durant un mois. La loi du 15 mai 1874 interdisant l'emploi du

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> E. Nivoit : Notions élémentaires sur l'industrie

<sup>&</sup>lt;sup>126</sup> J Hardy. Le travail dans les ardoisières de Herbeumont. P.89

personnel féminin dans les travaux souterrains a sans doute réduit l'embauche des femmes déjà diminuée par l'utilisation de machines hydrauliques et de la vapeur.

### Les difficultés et les risques

Les ouvrages souterrains ont toujours constitué un milieu hostile dans lequel les hommes ont payé un lourd tribu. Dès l'entrée des ardoisières on risquait sa vie. Descendre par de longues échelles fixées au remblais schisteux, inclinées à 50 – 60 degrés, le pic en équilibre sur une épaule, tous les jours, plusieurs fois par jour, dans l'obscurité ou la semi-obscurité et les enduits boueux sur le plan de glissement le rendaient dangereux malgré les habitudes acquises.

Le milieu de travail est humide et froid. L'eau suinte de partout dans les cavités profondes. Le danger pouvait venir de l'effondrement d'un remblais mal monté. L'équipement individuel est sommaire, de vieux vêtements, des chaussures plus robustes que confortables et souvent usagées et une casquette pour toute protection. Le 12 nivôse, an 10, le préfet des Ardennes souhaite<sup>127</sup> la présence dans le département d'un ingénieur des Mines, chargé de constater les infractions à la sécurité et prévenir les accidents.



Figure 21 Un Accident - 1891 - Tableau de Paul Gondrexon - © musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières

#### Les maladies, l'alcoolisme

La nocivité de la poussière de schiste a été longtemps contestée par les responsables des sociétés exploitantes. Pour eux, il n'y a pas de silice libre<sup>128</sup> dans les ardoises. Il faudra plus de 100 ans pour admettre que la poussière est nocive tant dans les ouvrages que dans les baraques. La silicose<sup>129</sup> est reconnue comme maladie professionnelle chez les ardoisiers en 1950.

Il y a aussi la déformation du squelette, et spécialement de la colonne vertébrale, dues en particulier aux lourdes charges portées dès l'adolescence.

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> AD08 1 Mi 380

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> N.d.a. quartz présent sous la forme microcristalline

<sup>129</sup> Etat pathologique du à l'inhalation de bioxyde de silicium

L'alcool a fait des ravages énormes parmi les travailleurs de l'ardoise qui sentant leur gorge irritée par la poussière, toussant, crachant, le considéraient comme un antidote et lui attribuaient de ce fait une action bienfaisante. Le froid ou la poussière étaient des excuses quasi permanentes pour boire « la goutte ».

La proximité des cabarets placés très souvent près des portes des ardoisières a créé la tentation, parfois même l'obligation de consommer lorsque le cabaretier n'était autre que le patron de la fosse voisine. Les ouvriers devenaient des clients forcés, le maintien de l'embauche en dépendait.

### Les grèves



Figure 22 En grève, peinture de Paul Gondrexon, 1889 © Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières

Soutenus par le puissant parti ouvrier belge, tout proche, et forts des lois Waldeck-Rousseau de 1884 qui légalisent enfin les syndicats, les ardoisiers, sommés par leurs patrons de choisir entre l'usine et le militantisme. multiplient depuis 1885 actions violentes. Par cette peinture, l'artiste ardennais Paul Gondrexon a voulu consacrer au monde ouvrier une vision où s'exprime la douleur d'une famille.

Comme en témoignent le « couvet » et les sabots au pied du lit encore défait, le drame se joue tôt le matin. Le père vient tout juste de prendre la décision de ne pas se rendre au travail. Paul

Gondrexon montre le poing fermé de l'homme sur la table et saisit le regard inquiet de l'épouse, debout, son nouveau-né blotti contre sa poitrine.

Au premier plan, assise sur la gauche du cadre, l'aïeule, qui porte la coiffe, a la tête baissée et les deux mains jointes sur son tablier, dans une attitude résignée. Le centre de la composition est occupé par une petite fille en pleurs et, dans son prolongement, par une fenêtre donnant sur deux murs qui se coupent à angle droit pour rappeler les alignements des maisons ouvrières.

La misère du foyer est flagrante : vêtus de chandails, dans cette pièce unique, qui se convertit, au gré des heures, en cuisine ou en chambre à coucher.

### Un exemple de rapport d'extraction

octobre	1 D. the 1863
ollogo	promie ant doure Summer
	poudre trois livres a sof lantion la livres  poudre trois livres a sof 24 Cention la livres  quint de monechalles huits ques Vinest Cia
1476	pour or oir fuit des echalles montes la pongus et o avoir àte cherchie du bois et Couver à lentre de la foles 189
	ils a été fait auf deux foulles depuis le moi de mai 1862 fus que 1991 octobre meme canno trois Centr Sois aute quete
9	petrouves pur poiret le 9 fultet, an dont ils a fait le premier fraye de Six pier de large et, Six pier de
	le trois Carlant, Sormate Si inverse le l'inspire de der
	pao minute onge litter Day a qui fait puo & A heures

Figure 23 Rapport des dépenses du mois d'octobre 1862 pour la fosse Saint Barnabé à Deville

journée cent douze hommes	306,85
chandel six livres à 75 centimes la livre	4,50
poudre trois livres à 1 franc 24 centim la livre	9,75
frais de maréchalle huit frans vingt cin	8,25
pour avoir fait des échelles monté la pompe et	
avoir été cherché du bois et couver à lentré de la fose	18,9
totaux de la sommes faits	341,35
il a été fait aux deux fouilles depuis le moi de mai 1862	
jusqu'au 31 octobre meme année trois cent soixante quatre	
journée pour retrouver la vaine † barnabé qui a été	
retrouvée par noiret le 24 juillet et dont il a fait	
le premier forage de six pied de large et six pieds de	
hauteur et quarante un pied de longueur compris dedans	
le trois cents soixante six journées il y avait à extrair	
par minute onze littre dans ce qui fait pour 24 heures	
quinze mil littre.	

### Le second mariage

Le jeudi 10 août 1854, **Jeanne Marguerite LAURENT** épouse<sup>130</sup> Jean Nicolas Eugène VAIREAUX, veuf depuis moins d'une année et déjà père de cinq enfants. Sur les quatre témoins présents au mariage, seul (Nicolas) Auguste VAIREAUX, frère de Jean Nicolas Eugène n'est pas ardoisier. Il est le garde champêtre du village.

Cette jeune femme est née<sup>131</sup> à Deville le 18 septembre 1825, fille de Jean Baptiste LAURENT, ardoisier ( $^{\circ}5/04/1799 - ^{+}$ ?) et de Jeanne Catherine GRAVIER ( $^{\circ}12/04/1804 - ^{+}21/11/1871$ ).

Est-ce un mariage qu'un père aurait arrangé pour sa fille de dix-neuf ans avec un de ses collègues ardoisier de quarante-deux ans ? Cela y ressemble fortement.

Jeanne Marguerite est la première d'une fratrie de 9 enfants et dont 3 des garçons sont devenus ardoisiers :

- <sup>132</sup>Jean Baptiste Florimond LAURENT (°08/12/1827)
- <sup>133</sup>Marie Adèle LAURENT (°10/11/1830)
- <sup>134</sup>Marie Marguerite LAURENT (°27/08/1832)
- 135 Auguste LAURENT (°15/06/1834)
- 136 Jean Nicolas LAURENT (°30/10/1836)
- <sup>137</sup>Joséphine LAURENT (°29/07/1838)
- <sup>138</sup>Jean Baptiste Eugène LAURENT (°27/04/1841)
- <sup>139</sup>Adeline Léontine LAURENT (°04/02/1844)

En 1856, trois ardoisières sont en activité et près de 200 ouvriers sont employés à Deville<sup>140</sup>sur 220 ménages que compte la commune. La ville a recensé 899 habitants. Et pourtant en moins de vingt ans sa population fut doublée en raison de l'exploitation des ardoisières si florissantes entre 1835 et 1845 qui fit venir beaucoup « d'étrangers » des villes voisines.

L'abbé Noel nous raconte que deux classes d'hommes bien distincte se côtoient à Deville :

L'une composée des jeunes gens qui travaillent la ferronnerie, présente des hommes robustes et bien constitué; l'autre comprenant les vieillards et quelques hommes mariés renferme la classe ouvrière occupée à l'extraction des ardoises. La plupart de ces hommes qui passent la moitié de leur vie dans terre, ont le corps déformé, l'épine dorsale présente une courbure très prononcée aussitôt l'âge de 45 ans. Souvent on voit ces misérables privés d'une jambe, d'un bras, d'une main ou de quelque autre partie du corps.

<sup>&</sup>lt;sup>130</sup> AD08 E/DEPOT/ DEVILLE 1854 2E1 139 6

<sup>&</sup>lt;sup>131</sup> AD08 E/DEPOT/ DEVILLE 1825-1847 2E139 2 vue 10/239

<sup>&</sup>lt;sup>132</sup> AD08 E/DEPOT BOGNY 1824-1847 2E081 2 vue 104/349

<sup>&</sup>lt;sup>133</sup> AD08 BOGNY E/DEPOT 1824-1847 2E081 2 vue 1/349

<sup>&</sup>lt;sup>134</sup> AD08 E/DEPOT/ DEVILLE 1825-1847 2E139 2 vue 79/239

<sup>&</sup>lt;sup>135</sup> AD08 E/DEPOT/ DEVILLE 1825-1847 2E139 2 vue 100/239

<sup>&</sup>lt;sup>136</sup> AD08 E/DEPOT/ DEVILLE 1825-1847 2E139 2 vue 123/239

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> AD08 E/DEPOT/ DEVILLE 1825-1847 2E139 2 vue 145/239

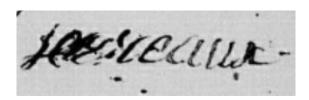
<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> AD08 E/DEPOT/ DEVILLE 1825-1847 2E139 2 vue 172/239

<sup>&</sup>lt;sup>139</sup> AD08 E/DEPOT/ DEVILLE 1825-1847 2E139 2 vue 202/239

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> AD08 J/B 6 3 Monographie de Deville par Dom Noel

La première classe représente les étrangers du pays ainsi que les jeunes de 18 à 30 ans nés dans le village. Les individus de l'autre classe constituent la race primitive de Deville généralement. Les habitants de Deville ont un physique qui annonce la force et la vigueur. Ils sont d'une taille au-dessus de la moyenne, plutôt maigre que gras. Ils ont le teint rouge ou jaune, la peau noire ou grise comme les ardoises. Leur constitution robuste leur permet de supporter facilement les rudes travaux auxquels ils sont occupés. Les habitants de Deville sont réfléchis, obligeants et très ouverts. Si leur manière sont quelquefois brusques il faut attribuer cette vivacité à leurs travaux manuels qui les retiennent sous terre les 3/4 de la journée.

Jean Nicolas Eugène fait partie de cette seconde classe. Il ne semble pas très lettré. De sa signature hésitante sur les actes civils que j'ai retrouvés on imagine un homme qui n'a pas dû passer beaucoup de temps à apprendre à lire et à écrire. Il y a encore une orthographe incertaine sur le nom de famille : VERREAUX ?



De son union, il n'aura que trois enfants, tous nés à Deville :

- Camille (°31/10/1855 †2/07/1915) qui suit
- Marie Louise (°05/11/1858 Deville †12/04/1938 Herserange)
- Hippolyte Emile dit Léonce (°17/09/1862 †01/01/1923 Nouzon)

Son fils Camille fera partie de la première classe. Il ne poursuivra pas le métier si dur d'ardoisier.

On ne sait rien de sa vie, à part son métier. Et apparemment il n'avait pas le temps de faire autre chose. Est-ce que Jean Nicolas Eugène mourra d'un accident du travail ou de la silicose ? Il n'existe aucune piste qui me permette de le savoir. Il meurt<sup>141</sup> dans sa 68<sup>e</sup> année, le **16 février 1870,** à Deville, c'est son gendre Auguste Servotte qui déclare le décès auprès du maire Jean Baptiste Eugène Bouzin.

Il laissera sans doute des dettes à sa famille car il est inscrit une renonciation sur le registre des tables de successions<sup>142</sup> en février 1870.



Le plus jeune enfant du couple Léonce, déclare le décès de sa mère à Deville auprès du maire J.N. Prosper Noel **le 12 juin 1894**<sup>143</sup>. Une dure vie de labeur à gagner une misère pour nourrir une famille toujours aussi nombreuse, qui s'étend sur les générations futures.

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> AD08 DEVILLE 2E 139 7

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> AD08 MONTHERME 3Q3018\_00205 \_ table successions\_1854-1872

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> AD08 DEVILLE 1893-1902 2E139 10 vue 61/387

## LA DESCENDANCE DE

# JEAN NICOLAS EUGENE

## **VAIREAUX**

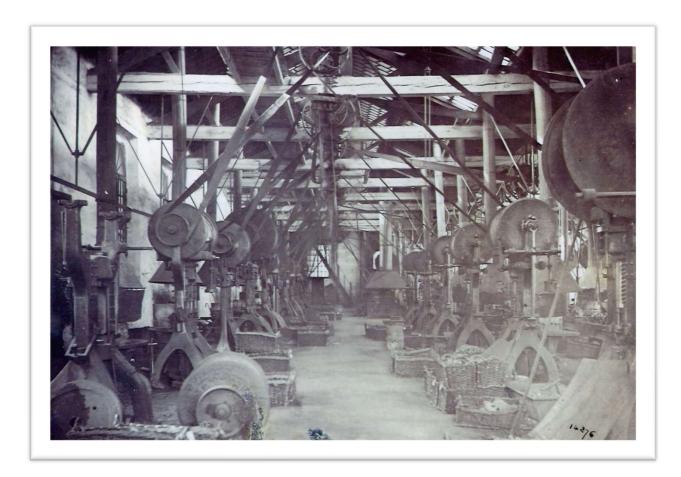


Figure 24 La Grosse Boutique de Bogny/Meuse

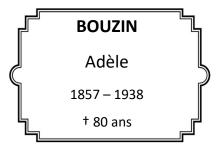
### Arbre des descendants



Une ligne cognatique qui remonte jusqu'à Jean Nicolas Eugène VAIREAUX

### Génération V

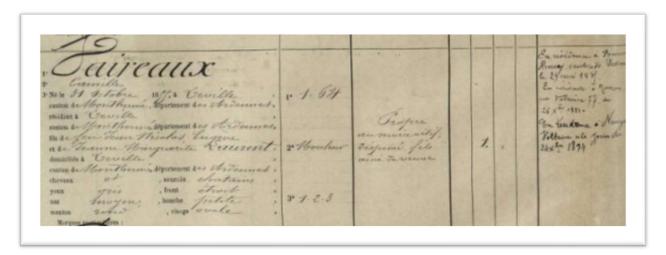




Camille VAIREAUX a neuf ans de différence avec sa sœur consanguine Hyacinthe Léonie dernière-née, issue de la première union de son père. Il a grandi au sein d'un foyer nombreux et où la place dans « le ventre mou » de la fratrie rend souvent l'existence difficile. Mais où la place de l'aîné des garçons de cette seconde famille pouvait aussi lui conférer un autre statut, celui de dispensé de service militaire actif car il est le fils aîné d'une veuve.

Il a 15 ans quand la défaite de Sedan signe la chute de Napoléon III. Il lui reste 5 ans avant de faire ses classes. Mais dans la région on pressent que le conflit n'est pas terminé, bien au contraire, les ressentiments après la perte de l'Alsace-Lorraine voisine sont nombreux.

Grâce à un registre militaire<sup>144</sup> on en apprend un peu plus sur lui entre 1875 et 1901.



A 20 ans, il a les cheveux et les sourcils châtains, les yeux gris, le front étroit, un visage ovale surmonté d'une petite bouche surmontant un menton rond. Il mesure 1,64 m. Ils sont assez petits dans la famille car son frère Hyppolite Emile (dit Léonce) mesure 1,68 cm sur sa fiche de matricule<sup>145</sup> militaire. Et à la différence de son frère, il est bien blond aux yeux bleus.

Il appartient au 91e régiment d'Infanterie stationné à Mézières. Il y a fait ses classes et passé des stages d'instruction entre 1881 et 1882. Puis est passé dans l'armée territoriale au 1<sup>er</sup> juillet 1885 à 30 ans, et

<sup>&</sup>lt;sup>144</sup> AD08 Registre matricules 1875 Mézières 1R 020 vue 13/20

<sup>&</sup>lt;sup>145</sup> AD08 Registre matricules 1882 Mézières 1R 044 vue 3/100

dans la réserve le 1<sup>er</sup> novembre 1893 à l'âge de 38 ans. Il a été définitivement libéré du service militaire le 1<sup>er</sup> novembre 1901.

Il n'a pas choisi d'être ardoisier, comme son frère Victor, son père ou ses oncles et grands-pères maternels. Il devenu mouleur de profession. Il créera une autre dynastie d'ouvriers.

A 24 ans, il épouse<sup>146</sup> Marie Adèle BOUZIN, âgée de 21 ans, à Deville, le vendredi 11 avril 1879 en présence des parents de la jeune épouse et de sa mère veuve. L'officier civil n'est pas le maire habituel de la commune, Jean Baptiste Eugène BOUZIN, mais son remplaçant Jean Baptiste Gernelle.

Alors est-ce que le maire de Deville était apparenté à Marie Adèle BOUZIN et ce qui expliquerait qu'il ne voulait pas officier ce jour-là mais plutôt assister en tant qu'invité ? C'est souvent une fierté pour un élu de marier des membres de sa famille... Une querelle de famille peut-être qui l'aurait mis dans une situation inconfortable ? Ou bien juste une coïncidence car ils n'étaient pas apparentés ?

Marie Adèle BOUZIN est née<sup>147</sup> le 29 juillet 1857 à Joigny sur Meuse. Elle est la fille du cantonnier Auguste BOUZIN né à Deville et de Marie Félicité JACQUEMART née à Sormonne. Auguste est le fils de Jean Baptiste BOUZIN et de Marguerite PIHET et le petit-fils de Nicolas Jacques BOUZIN.

Sa fratrie se compose comme suit :

- 148 Joséphine Léontine BOUZIN °18/05/1855 16/10/1874
- 149 Jean Baptiste Jules BOUZIN °25/03/1859 ?
- 150 Augustine Marie BOUZIN °04/12/1860 †22/12/1860
- <sup>151</sup>Alcide Jules BOUZIN °22/01/1867 26/01/1935

Le maire, **Jean Baptiste Eugène BOUZIN** (11/05/1803 – 12/07/1879) est le fils de **Jean Baptiste BOUZIN** et de **Marie Catherine BARRE.** 

En remontant les registres de la ville, je trouve deux Jean Baptiste BOUZIN avec des écarts d'âges qui rendent la recherche complexe. Après quelques registres, je comprends que Jean Baptiste BOUZIN dit le jeune est le petit-frère de Jean Baptiste BOUZIN dit le vieux et qu'ils sont tous deux les fils de **Nicolas Jacques BOUZIN** (1732-1796) et de **Marie Josephe NOEL**.

Par conséquent, le maire de Deville, **Jean Baptiste Eugène BOUZIN** est bien le cousin d'**Auguste BOUZIN**, père de la mariée. En 1879, il est âgé de 76 ans et meurt<sup>152</sup> trois mois après la cérémonie. Alors querelle familiale ou grand âge qu'il l'empêche d'exercer correctement son office de maire ? Il semble impossible d'expliquer pourquoi l'élu n'a pas officier au mariage de la fille de son cousin germain, même si je pencherais plus pour la seconde hypothèse.

Les témoins de cette union, du côté de la mariée sont **Pierre** et **Jean Baptiste BOUZIN,** oncles paternels, tous deux ardoisiers et demeurant à Deville.

<sup>&</sup>lt;sup>146</sup> AD08 DEVILLE NMD 1873-1885 2E139 8 vue 179/366

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> AD08 JOIGNY NMD 1849-1861 2E237 6 vue 196/365

<sup>&</sup>lt;sup>148</sup> AD08 DEVILLE NMD 1848 - 1859 2E139 6 vue 181/309

<sup>&</sup>lt;sup>149</sup> AD08 JOIGNY NMD 1848 - 1861 2E237 6 vue 251/365

<sup>&</sup>lt;sup>150</sup> AD08 JOIGNY NMD 1848 - 1861 2E237 6 vue 328/365

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> AD08 JOIGNY NMD 1862 - 1872 2E237 7 vue 205/375

<sup>&</sup>lt;sup>152</sup> AD08 DEVILLE NMD 1873- 1885 2E139 8 vue 186/366

Et du côté de la famille VAIREAUX, (Jean Baptiste) Victor VAIREAUX, le frère consanguin, mouleur comme lui, et son cousin germain, Arthur GOUVERNEUR, voyageur à 25 ans. Je suis intriguée par cette profession mentionnée sur l'acte de mariage.

Je retrouve sa fiche militaire où il est expliqué qu'il est peintre et qu'il s'agit de Frédéric Arthur. Il est le fils de Louis Florian Gouverneur et de Marie Marguerite LAURENT, la sœur de Jeanne Marguerite LAURENT, (la mère de Camille) né<sup>153</sup> le 10 mai 1854 à Deville.



Figure 25 Tableau Oiseaux de Arthur Gouverneur

Il existe un Arthur GOUVERNEUR, peintre célèbre, dont on connaît très peu de choses. Son âge correspondrait à deux ans près...à cette époque les registres des naissances sont fiables et je ne pense pas qu'il puisse y avoir d'erreur sur l'année.

Je comprends vite qu'il ne peut s'agir que d'un homonyme. Le cousin de Camille est un voyageur de commerce qui a épousé en 1879 Mélina Collignon.

Un dernier détail concernant ce jeune homme m'interpelle.

En cherchant les dossiers de naturalisation des membres de ma famille, je découvre un courrier<sup>154</sup> du maire daté du 11 juillet 1890, au préfet des Ardennes qui envoie deux « ampliations » qui accorde la naturalisation à

Frédéric Arthur GOUVERNEUR à la suite du décret publié le 23 juin 1880 et la réintégration de son épouse.

Or il est né en France, à Deville, comme l'atteste son acte de naissance. Cependant, son père est né à Cul des Sarts, en Belgique, juste à la frontière et même si sa mère est française et qu'il est né sur le territoire, il ne peut pas être considéré comme français avant ce décret national. Cet aspect des lois sur l'identité nationale sera traité plus longuement avec les membres de ma famille issus de l'immigration du labeur. Mais clairement je commence à entrevoir ici les méandres des politiques de l'immigration de la France à la fin du XIXe et au début du XXe siècles.

### Les déplacements de Camille VAIREAUX, d'Adèle (ou Adeline) BOUZIN et de leurs enfants

Camille résida dans de nombreux endroits au cours de sa vie. Grâce au registre militaire, j'ai en premier lieu recensé les lieux et les dates suivantes :

■ **1887** : en résidence à Pouru Saint Rémy, canton de Sedan

<sup>&</sup>lt;sup>153</sup> AD08 DEVILLE NMD 1848-1859 2E139 6 vue 151/309

<sup>&</sup>lt;sup>154</sup> AD08 EDEPOT DEVILLE E 18 dossiers de naturalisation 1890

- **1889**: la cité jardin au 77 rue Voltaire, à Nouzonville (aujourd'hui la rue Jules Fuzelier) ce numéro n'existe plus, il a laissé place à un espace vert pour l'embranchement vers la rue du repos (cimetière).
- Le 24 décembre 1894 : toujours au 77 rue Voltaire à Nouzonville.

Dans le nord des Ardennes, la construction de maisons pour les ouvriers ne démarre vraiment qu'à partir des années 1880. La métallurgie qui se développe a davantage besoin de bras : on compte 14531 salariés en 1887, 22952 en 1896 et 29182 en 1906<sup>155</sup>. Or, pour retenir une main-d'œuvre rare et mobile, il faut la loger.



Figure 26 Exemple de cité à Bogny, rue de l'Echelle, à partir de 1880

Si la première forme d'habitat ouvrier est la caserne, comme celle édifiée à Vrigne-aux-Bois en 1825 par le maître de forges J.-N. Gendarme (1769-1845), la préférence va, durant le dernier tiers du XIXe siècle, aux maisons ouvrières. Comptant chacune un ou plusieurs logements, elles sont organisées en simple alignement formant ainsi une cité. Dans ce dernier cas, le plus bel exemple est la cité de « la Grosse Boutique » à Bogny-sur-Meuse. Elle se caractérise par trois formes d'habitat ouvrier : la caserne, l'alignement de maisons jointives et les quatre maisons jumelées entourées d'un jardin.

Ce qui m'a mis sur la piste d'une itinérance accrue c'est le fait qu'en épluchant les tables décennales de Deville pour trouver leurs enfants, j'avais de très grands écarts inter génésiques entre les enfants. S'il était possible qu'il n'y ait pas eu d'autres enfants entre 1880 et 1884, en revanche je trouvais étrange qu'il n'y ait plus de naissances entre 1888 et 1900.

J'ai donc commencé à élargir autour des villes voisines, puis j'ai émis des hypothèses en privilégiant les lieux où il aurait pu exercer son métier de mouleur en sable.

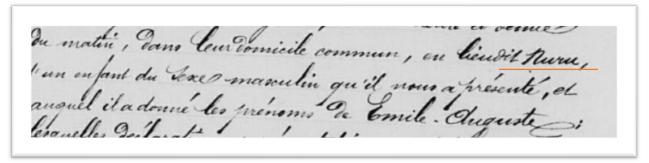
Voici le détail sur les 8 enfants et les différentes communes où ils sont nés :

<sup>155</sup> Chiffres de l'atlas patrimoine industriel publié par la région Grand Est

- Leontine, née<sup>156</sup> le 16 août 1880, à Deville
  - Mariée avec Emile Jules GUSTAZ, né vers 1879, à Deville, mouleur (témoin de l'union entre Marie Léontine VAIREAUX et Jules Joseph HUBERT en 1911).
- Emile Auguste, né<sup>157</sup> le 6 juin 1882, Nouzonville, maçon.
- Marie Léontine, née<sup>158</sup> le 7 septembre 1884, à Deville, et décédée le 8 mars 1968 à Nouzonville, (à l'âge de 83 ans), sans profession, qui suit.
- Ernest Mehul, né<sup>159</sup> le 5 septembre 1888, à Deville, et décédé le 31 mars 1933, à Deville, (à l'âge de 44 ans) Mouleur.
  - o Marié le 30 mai 1914, à Nouzonville avec Camille Adèle Marcelle Parizelle.
- Laetitia, née<sup>160</sup> le 7 décembre 1890, à Nouzonville et décédée le 16 juin 1976 à Paris (à l'âge de 85 ans).
  - o Mariée le 24 décembre 1910, à Deville avec Jean Baptiste SAILOT.
- Alexandre Maurice, né<sup>161</sup> le 27 mars 1894, à Monthermé, décédé le 16 novembre 1972 à Saint-Saturnin, dans le Cher (à l'âge de 78 ans), mouleur.
- Julien Leonce, né<sup>162</sup> le 19 juillet 1896, à Nouzonville et décédé le 25 décembre 1976, à Nouzonville, (à l'âge de 80 ans), Mouleur.
  - Marié le 8 janvier 1921, à Deville, avec Emilienne Octavie HINCOURT.
- André Jules, né<sup>163</sup> le 20 octobre 1900, à Deville et décédé le 17 mars 1985, à Deville (à l'âge de 84 ans).
  - Marié le 24 décembre 1923, à Deville avec Emilienne Celine PIERROT.

Grâce à toutes ces informations, nous constatons des incohérences entre ce qui est souvent déclaré sur les actes de naissance de ses enfants et le registre militaire.

Par exemple, en 1887, il est en résidence à **Pouru Saint Rémy.** Et le 6 juin 1882, à la naissance de son fils Emile Auguste, il est dit dans cet acte qu'ils sont domiciliés à Nouzonville, et que l'enfant est né dans le **lieu-dit de Puru.** 



Or malgré mes recherches, je n'ai pas retrouvé ce lieu. On m'a parlé d'une zone derrière l'abattoir de la ville mais rien n'est moins sûr.

La coïncidence est tellement grande entre ces deux noms pour que je m'interroge sincèrement sur la source d'erreur. Peut-être du côté des militaires qui ont cru que Puru était la ville proche de Sedan ?

<sup>&</sup>lt;sup>156</sup> AD08 DEVILLE NMD 1873-1885 2E139 8 vue 214/366

<sup>&</sup>lt;sup>157</sup> AD08 NOUZON NMD 1881-1882 2E328 16 vue 311/425

<sup>&</sup>lt;sup>158</sup> AD08 DEVILLE NMD 1873-1885 2E139 8 vue 330/366

<sup>&</sup>lt;sup>159</sup> AD08 DEVILLE NMD 1886-1892 2E139 9 vue 104/279

<sup>&</sup>lt;sup>160</sup> AD08 NOUZON NMD 1889-1890 2E328 20 vue 376/395

<sup>&</sup>lt;sup>161</sup> AD08 MONTHERME NMD 1892-1896 2E302 17 vue 224/487

<sup>&</sup>lt;sup>162</sup> AD08 NOUZON NMD 1895-1896 2E328 23 vue 281/371

<sup>&</sup>lt;sup>163</sup> AD08 DEVILLE NMD 1893-1902 2E139 10 vue 292/387

Cela me semblait très difficile de croire qu'un jeune homme dont toute sa famille et toute sa vie jusqu'alors était dans la vallée de la Meuse ait pu décider d'aller se transporter si loin de ses racines, dans une zone sans industrie, alors qu'il y avait du travail dans la vallée.

En 1894, il est à la cité jardin de Nouzon. Cependant, neuf mois auparavant, toujours en 1894, sa femme a accouché à Monthermé : sur l'acte de naissance d'Alexandre Maurice il est bien écrit qu'ils sont tous deux domiciliés dans cette commune.

Est-ce qu'il vivait la semaine dans une caserne de son travail et le dimanche il rentrait à Monthermé à 15 kilomètres de là voir sa femme et ses 7 enfants nés ? Est-ce que c'est une erreur de l'état-civil et que finalement la naissance a lieu dans cette commune par hasard, alors qu'ils étaient de passage ?

On sait qu'en 1896, à la naissance de Julien Léonce, ils habitent rue d'Alsace, ancienne rue de la Forge à Nouzonville.

Je décide donc d'aller regarder du côté des hypothèques (aujourd'hui Service de la publicité foncière), la série 4Q, pour savoir si cette maison leur appartient et connaître exactement les dates d'acquisition. Et espérer en apprendre un peu plus notamment sur cette installation à Deville, Monthermé et Nouzonville.

NOMS.	TABLE.  — scmános	NOMS.		ABLE. — mános	NOMS.	TABLE,	
	da da volome. folio.		du	du folio.		du volume.	du fotio

Figure 27 Registre Hypothèques AD08 4Q 008

Je commence par la table alphabétique des années AN 7 à 1900, volume 23, lettres TIN-VIL. Je trouve des VAIREAUX en 4Q 29, vue 90/201 et 88 sur 201. Puis en 4Q 008, année 1890 – 1855 sur le registre indicateur, volume 9, de SOME – WANS, vue 115/202. Et enfin en 4Q 7617, entre 1890 et 1955, volume 120 de TATE à VALE, vues 193 à 195/204.

Je relève donc les numéros des cases des registres à consulter sur place aux archives qui me mèneront jusqu'aux cotes exactes des livres où sont enregistrés les actes par les notaires.

Pour Camille VAIREAUX et Adèle BOUZIN, je ne trouve pas de maison à Nouzonville mais à Deville, dans le registre 4Q 7359, avec les références de volumes et de numéros d'actes suivants :

- 818. 23<sup>164</sup>
- 842, 21
- 908, 36,
- 647, 124

<sup>&</sup>lt;sup>164</sup> AD08 n°23 de 4Q 1833 VOL 818 ART 23 Vente Gouverneur-Mitteaux à Vaireaux-Bouzin

Et ensuite je trouve la référence 4Q 7442, volume 1771, article 60 pour leurs enfants qu'il me faudra dépouiller.

Et c'est tout un pan d'un lieu de vie qui se révèle. La maison de Deville est une maison de famille qui passa entre différents membres de la famille LAURENT/GOUVERNEUR/VAIREAUX pendant 45 ans.

Ces actes ne racontent pas les motivations des déménagements de Camille et de sa famille mais ils donnent une indication du lieu où ils ont vécu lorsqu'ils étaient à Deville.



Figure 28 AD08 EDEPOT DEVILLE G2-CADASTRE 1828 Section B

### La maison du lieudit le Moulineau

Le **11 juillet 1902**, devant Maitre Cauvin, notaire à Charleville, **Auguste GOUVERNEUR**, ajusteur et sa femme Victoire Céline Mitteaux, mariés à la Neuville-les-Wassigny, le 11 avril 1893, ont vendu à :

**Camille VAIREAUX**, mouleur et **Adeline BOUZIN** une maison sise le Moulineau, cadastre Deville, section B, numéro 1 avec un jardin de 3 ares pour la somme de 1200 francs avec un emprunt de 7 ans à 5% à Monsieur Albert, ferronnier.

Il s'agit d'une maison avec place basse, au-dessus un grenier, derrière un fournil, et une petite aisance. Et surtout elle est juste à côté des débris de l'ardoisière Sainte Dominique.

Auguste GOUVERNEUR est le cousin de Camille. Il est le fils de Louis Florian Gouverneur et de Marie Marguerite LAURENT.

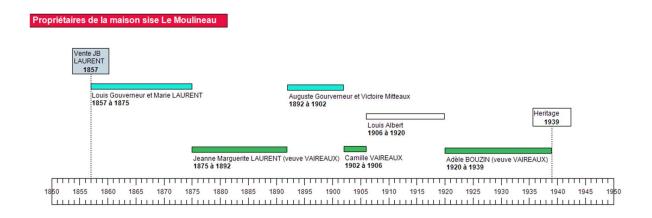
Or Auguste GOUVERNEUR l'avait acquise auprès de sa tante maternelle, mère de Camille, Jeanne Marguerite LAURENT, veuve de Jean-Nicolas Eugène VAIREAUX, le 14 avril 1892 sous seing privé, enregistré à Monthermé le 15 avril 1892, numéro 222 pour la somme de 600 francs et 25 centimes.

On apprend à cette occasion qu'après le décès de son mari, **Jeanne Marguerite LAURENT** est partie vivre chez son unique fille **Marie Louise**, en Meurthe et Moselle à Longwy, là où elle s'est établie avec son époux **Julien Redon**.

Et elle l'avait acheté à son beau-frère **Louis Florian GOUVERNEUR**, marchand de presses, et à son épouse **Marie LAURENT**, (sa sœur donc), devant maitre Souget à Monthermé le **24 avril 1875** pour la somme de 700 francs, comptant.

Et ces derniers l'avaient acquise auprès de **Jean-Baptiste LAURENT**, le père de Marie et Jeanne, devant Maitre Lamarle à Charleville le **15 janvier 1857**. A ce stade je n'ai pas pu remonter plus haut que 1857, et cela pourra faire l'objet d'une recherche plus approfondie plus tard.

Quatre ans plus tard, **en 1906, le 6 septembre**, les époux **VAIREAUX-BOUZIN** vendent<sup>165</sup> leur maison familiale à Monsieur Louis Albert, leur prêteur, faute de n'avoir pas pu payer leurs créances, pour la somme de 1500 francs. 1150 francs demeurent compensés car ils correspondent à la créance due. Monsieur Albert a seulement versé 250 francs aux époux. L'article numéro 36, volume 908 de la cote 4Q 1923 correspond à l'enregistrement de la cession de la maison, en raison de l'hypothèque légale à Monsieur Albert en date du **17 mai 1907.** 



Mais l'histoire de cette maison ne s'arrête pas là. **Adeline BOUZIN-VAIREAUX** l'a à nouveau acheté<sup>166</sup> pendant son veuvage auprès de Louis Albert, industriel et de Marthe Léontine Avril, sa femme, sous seing privé le **29 novembre 1920** (enregistré le 24 décembre 1920, folio 66 case 615). Sur le registre militaire de son dernier fils, **André Jules**, lorsqu'il fait ses classes en 1920, il est bien précisé<sup>167</sup> qu'il habite à Deville au Moulineau.

<sup>&</sup>lt;sup>165</sup> AD08 n°21 de 4Q 1907 VOL 892 ART. 21 vente Vaireaux-Bouzin à Albert.

<sup>&</sup>lt;sup>166</sup> AD08 Retranscription 4Q 2786 VOLUME 1771 ART. 60

<sup>&</sup>lt;sup>167</sup> AD08 1R339 1920 0468

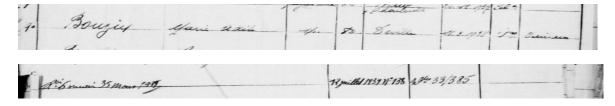
Cette fois-ci elle y vécut 17 ans. Après son décès<sup>168</sup> chez elle, **le 18 février 1938**, elle laisse le bien à ses descendants qui l'ont vendu aux enchères pour 1000 francs à Marcel François et Charlotte Lallement le **5 juillet 1939**.

Les héritiers concernés sont :

- Marie Léontine VAIREAUX-HUBERT
- Julien Léonce VAIREAUX-HINCOURT
- André VAIREAUX-PIERROT
- Alexandre dit Maurice VAIREAUX, époux Renard, habite le Saturnin sur Cher (procuration Marguerite Linglet)
- Laetitia VAIREAUX-SAILOT habite à Ivry sur seine (procuration Marcelle Linglet)
- Charlotte Henriette VAIREAUX-GIROUX, petite fille d'Adeline et Camille VAIREAUX-BOUZIN et fille de Ernest Mehul, dit Alcide (procuration à la veuve de monsieur Linglet Jules, Marie Lefebvre)
- Jean Camille Gustin, petit-fils d'Adeline et Camille VAIREAUX, fils de Leontine VAIREAUX-GUSTIN

**Emile Auguste VAIREAUX** n'y figure pas sans doute décédé et sans descendance connue. Ce tatoué aux deux bras, amoureux de la chasse, passé dans la réserve en 1906, est un ancien combattant selon son livret militaire. On n'a plus trace de lui après le 22 mai 1930.

Grâce à la table des successions, je retrouverai les mêmes informations que ci-dessus. Il n'y a pas d'autres biens à se partager<sup>169</sup>.



### Mouleur en sable

Comment expliquer le revers de fortune qui obligea en 1906 la vente de cette maison?

Camille a un niveau d'éducation supérieur à celui de son père Jean Nicolas Eugène. Ceci ne voulant pas forcément dire qu'il était très lettré. Si je regarde l'évolution de sa signature sur certains actes d'étatcivil je constate qu'il ne sait toujours pas écrire correctement son nom de famille, à la différence de sa sœur Marie Louise par exemple.



<sup>&</sup>lt;sup>168</sup> AD08 Monthermé 1935 1949 3Q 3027 vue 17/214

<sup>&</sup>lt;sup>169</sup> Table succession Monthermé A935-1949 3Q 3027\_BOUZIN vue 17/214

C'est un ouvrier de la vallée de la Meuse, un homme certainement très vaillant. Camille fait partie de cette famille d'ouvriers, masse des manouvriers et ardoisiers : des bras servant à marteler. Certains pouvaient faire des kilomètres à pied à travers bois pour aller travailler à Deville, Revin, Rocroi et Renwez. Certains partaient même toute la semaine également. Cela dû être son cas.

« Le moulage en sable se divise en moulage à découvert et moulage en châssis. Le premier consiste à former, avec un modèle dans du sable disposé sur le sol de l'usine, l'empreinte de la pièce qu'on veut obtenir. Pour le moulage en châssis il faut un modèle divisé de manière que chacune de ses parties puissent être retirée du sable sans détériorer le moule.



Figure 29 un moule en sable

Les châssis sont des caisses sans fond ordinairement en fer coulé, divisées en parties analogues à celles du modèle et qui s'assemblent au moyen de goujons, de repères et de crochet.

Les différents châssis composant le moule<sup>170</sup> une fois remplis, on les sépare, on retire toutes les parties du modèle ainsi que les noyaux du jet et des évents. Le moule est réparé, nettoyé et noirci au charbon, après quoi les châssis sont assemblés de nouveau. Le noyau, si la pièce est creuse, est également formé de sable damé, moulé dans une boîte en métal ou entre un châssis et une planche de fond ; la manière de le placer dans le moule dépend de la forme de la pièce à couler : quelquefois on place un noyau en terre dans une chape en sable. »<sup>171</sup>

Il a certainement fait une entrée terriblement précoce dans la vie active. Car cela était non seulement habituel dans les familles ouvrières mais encore perçue comme une expérience du monde social qui rendait la chose acceptable.

Le groupe des mouleurs n'est pas homogène, car il existe entre eux une échelle de l'habileté et du savoir technique. Au-delà de la rapidité de l'exécution, l'aptitude à réaliser de bonnes pièces et à éviter les « cafuts », les différencie par une logique inéluctable : les pièces les plus difficiles et les mieux payées sont confiées aux mouleurs experts.

Ils représentaient l'aristocratie de la fonderie car il existait aussi des postes de manœuvre peu envié et peu enviable. Il faut être fort de ses bras vous commencer de la pièce qui fait 200 grammes et puis aller à la pièce de 3 tonnes. Lequel était celui de Camille ?

En raison de l'empirisme des procédés de fabrication en fonderie, cela permettait aux mouleurs de conserver du pouvoir dans l'entreprise par la rétention de savoir-faire jamais totalement maîtrisé par la direction et en tout état de cause difficilement transmissibles autrement que par la pratique, d'où pour une part la raison d'être de ces dynasties d'ouvriers mouleurs au sein desquels se transmettent les secrets du métier. Emile Auguste, Julien Léonce, Alexandre Maurice, Ernest Méhul, André Jules, ses cinq fils sont tous devenus mouleurs.

<sup>170</sup> https://www.musee-metallurgie-ardennes.fr/fr/visite/la-fonderie (visite le 22 décembre 2020)

<sup>&</sup>lt;sup>171</sup> Journal Des Sciences Militaires Des Armées De Terre Et De Mer ..., Volume 53 Par Frédéric Guillaume de Vaudoncour (1838)

Son frère, **Hyppolite Emile** (dit Léonce) était aussi mouleur et son fils **Emile** après lui. Cela s'explique essentiellement par le fait que les ardoisières souffraient déjà économiquement et que l'appât d'un salaire plus élevé et des conditions de travail plus agréables (sic) que celles de leur père, promis par les fonderies, a encouragé cette migration industrielle.



Figure 30 Intérieur de la fonderie Collignon à Deville en 1919 - Le Monde Illustré

Les mouleurs avaient une certaine autorité dans les ateliers et se conduisaient parfois en petit chef. Ils avaient l'autorité, et les manœuvres devaient suivre. Cette hiérarchie était fondée sur une organisation du travail qui laissait beaucoup d'initiatives et de responsabilités aux mouleurs.

Ceux-ci en fait, parce que payés aux pièces jugées bonnes, contrôlaient de très près les différents facteurs qui conditionnaient la réussite ou l'échec : qualité du sable, précision de la fusion, qualité des moules. Le mouleur maîtrisait pratiquement la totalité du cycle de production.

« Il y avait donc des bases concrètes à l'existence de cette aristocratie de la fonderie que constituaient les mouleurs et la vocation éprouvée pour ce métier se trouvait justifié par les gains symboliques procurés par la position dominante occupée dans le groupe ouvrier » nous dit Michel Pinçon<sup>172</sup>.

La chaleur près des fours ou au moment de la coulée déjà élevée l'hiver devient insupportable l'été : les fonderies doivent porter un métal à 900 degrés.

C'est aussi un travail particulièrement salissant à cause de la manipulation continue de sable noirci par les coulées pour lesquelles ils ont déjà servi. Ces sables, les mouleurs en remplissaient les châssis à la pelle, en ayant ainsi déplacé plusieurs tonnes au cours de leur journée.

On doit s'imaginer ici un ouvrier qui, quand il commence à 7h30, dès midi il a déjà « avalé » 12 tonnes de sable (soit 8 mètres cubes !). Et il faut tasser le sable, déplacer les châssis, les retourner, le

<sup>&</sup>lt;sup>172</sup> Un ouvrier désenchanté, Michel Pinçon avec Paul Rendu - Actes de la Recherche en Sciences Sociales Année 1986 62-63 pp. 93-99

décochage est à cette époque effectué par le mouleur lui-même. Ces conditions ne sont pas seulement pénibles elles sont aussi dangereuses. On manipule de l'acier en fusion.

Les mouleurs et les couleurs risquent toujours d'être brûlés par des projections de métal liquide, la manutention de lourdes charges de pièces d'acier incandescent est à l'origine d'accidents divers et parfois graves.

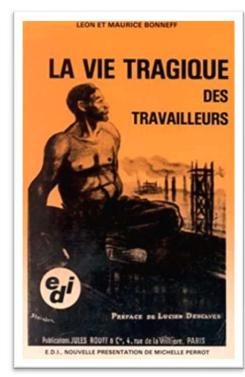


Figure 31 Couverture du livre « La vie tragique des travailleurs » 1984

### La vie tragique des travailleurs

J'ai pu lire dans l'ouvrage<sup>173</sup> des frères Bonneff, « La vie tragique des travailleurs » ces « faits divers » que l'actualité oublie. C'est un livre rouge et noir sur la mort ouvrière, la mort au travail. Sans vouloir tomber dans le discours syndicaliste, comprendre ce qu'il se passait à cette époque permet de mieux appréhender la condition de vie ouvrière de la fin du XIXe siècle.

Ce texte nous introduit dans le monde ouvrier de l'avantpremière guerre. Les auteurs sont nés en Haute-Saône, en 1882 et 1884, d'une famille pauvre de brodeurs, dépourvus du certificat d'études. Ils montent à Paris en 1900, rencontrent l'intelligentsia de gauche, la tradition communarde, et deviennent socialistes et reporters.

Les années 1890 marquent une poussée de la conscience sociale. « Les enquêtes ouvrières en France entre 1830 et 1848 » par Hilde Rigaudias-Weiss sont une référence sur ce sujet.

La presse ouvrière et socialiste des années 1840 mène à la conscience de la misère ouvrière très grande dans le nord et l'est de la France. On décrit la pauvreté des classes laborieuses. Eugène Buret, grand théoricien, via ses publications doit « déterminer en quoi consiste et par quels signes se manifeste la misère en divers pays ». Buret ne cesse de répéter combien la misère est subjective, relative, mobile : les chiffres officiels, dans ce domaine, sont insuffisants ou faux ; il faut en établir d'autres, apprendre à débusquer la vérité de la misère qui « se dissimule et se tait » et dont « on ne voit nulle part (l') image ».

Le corps des travailleurs, la santé des ouvriers, leurs risques physiques, leur surmortalité professionnelle voilà le cœur d'une enquête qui prend pour cible l'usine, l'atelier, le chantier : les lieux et l'acte de travail rendu responsable de l'usure ouvrière.

Trois séries de facteurs sont incriminés d'abord le cadre de travail lui-même, les contrastes thermiques propice aux maladies pulmonaires, l'humidité prégnante, le feu qui met en sueur mais aussi calcine la peau, l'air vicié « méphitique », l'insalubrité des ateliers plus encore que celle des usines.

<sup>&</sup>lt;sup>173</sup> publié chez E.D.I. en 1984 (1ere édition en 1908 chez Jules Rouff et Cie)

#### Les troubles sociaux

Les années 1880 sont marquées par une importante crise économique et sociale. Les mouvements <sup>174</sup> de grève, autorisés depuis la loi de 1864 sur les coalitions, sont fréquents. Michelle Perrot est une historienne qui a beaucoup étudié les mouvements sociaux et la condition ouvrière en France au XIXe siècle. Elle constate un effacement de la silhouette de l'ouvrier classique, parle même de muséification de l'usine et de chantiers archéologiques décryptant la société industrielle.

Par le biais de cette lecture, j'ai voulu amorcer une réflexion sur ce qu'avait pu vivre **Camille VAIREAUX** dans sa jeunesse ouvrière.

Camille est déjà ouvrier quand les troubles sociaux débutent dans les Ardennes. A-t-il pris part à ses mouvements de foules, ses réunions où on les exhorte à faire grève et à intégrer un syndicat ouvrier pour se défendre face à l'exploitation des patrons de la métallurgie ?

Figure 32 Jean Baptiste Clément

Délégué à la propagande par la Fédération des Travailleurs Socialistes, **Jean-Baptiste Clément** parcourt les Ardennes où il découvre la rigueur des conditions faites aux ouvriers, qui avaient empiré depuis 1871 : le chômage, les bas salaires, les règlements draconiens, des gosses mourant de faim.

C'est ainsi qu'en 1885, il vient dans les Ardennes soutenir une grève à Château-Regnault, où il fonde la Fédération Socialiste des Ardennes.

Qu'est-ce que la grève ? La plupart du temps c'est un mode d'expression et un moyen de pression. Au XIXe, la grève est le phénomène de la jeunesse. Ils y expriment leurs désirs et leurs plaintes. Les groupes en lutte expriment leurs fantasmes.

La chercheuse dans son livre a identifié 2923 grèves en France entre le 1<sup>er</sup> juin 1871 et le 31 décembre 1890. Pourquoi cette période ? parce que peu s'y sont intéressés.

« La renommée voulait qu'après la Commune, l'abattement du mouvement ouvrier fût tel qu'il ne se passât rien. » <sup>175</sup> D'ailleurs la statistique des grèves de l'Office du travail ne commence qu'en 1890. Selon elle, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas à cette époque de syndicats centraux et fédérateurs que ces grèves n'ont pas compté dans le mouvement ouvrier de la fin du siècle. Les mois d'avril, mai, juin réunissent 35,5% des grèves et près de la moitié des grévistes (45,7%).

« Il y a quelque chose de paysan, écrit Michelle Perrot, dans cette attente avide du printemps. Pour l'ouvrier, le printemps c'est le temps de l'espoir, de la revanche, de la fête. Comme la plupart des révolutions françaises du XIXe siècle si obstinément liées à la belle saison, la grève participe au mythe solaire. »<sup>176</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>174</sup> Notes sur le livre de Michelle Perrot, Jeunesse de la grève France 1871 – 1890, éditions du Seuil 1984, collection L'Univers Historique

<sup>&</sup>lt;sup>175</sup> Id page 17

<sup>&</sup>lt;sup>176</sup> Id page 22

La loi de 1864 qui favorise les associations ouvrières et qui donc libère la grève des entraves juridiques lui ai donné une nouvelle existence.

Les meetings sont annoncés par tracts ou affiches. Dans les petites localités des Ardennes, Jean Baptiste Clément fait le crieur public, car les municipalités lui refusent cet affichage, en s'armant d'une casserole et d'une pelle à feu<sup>177</sup>.

En 1890, nait le premier syndicat des mouleurs à Charleville. Le 1er mai 1891, le chômage est général dans les centres industriels à forte concentration ouvrière. Au son de la Carmagnole et de la Marseillaise, on réclame la journée de 8 heures. 7000 ouvriers se réunissent au cimetière de Charleville pour défendre cette cause avec le leader socialiste. A leur retour, il est arrêté dans le centre de la ville par les gendarmes qu'ils l'attendent.

Il y a 9,1% de syndiqués en 1891 dans l'industrie soit 306 000 syndiqués.

Dans les années 1871-1879 la condamnation de la grève communément appelée fléau l'emporte. La réprobation théorique n'empêche pas les ouvriers de faire grève. À chaque fois ce sont des jeunes. Âgés de 25 à 35 ans, soucieux d'organisation, à l'esprit offensif.

### LA JOURNÉE DE HUIT HEURES Au moment où tous les Congrès ouvriers qui se sont tenus en France et à l'étranger viennent encore de se prononcer pour la limitation de la journée de travail à huit heures et pour une manifestation dans ce sens au 1º mai, et quelques groupes nous ayant demandé de leur faire un résumé de la question, nous allons, aussi succinctement que possible, exposer les raisons qui militent en faveur de cette loi et les avantages moraux et matériels qu'en retireront les travailleurs, Au point de vue moral, les travailleurs, n'étant plus astreints à des journées de douze, quatorze et même quinze heures de travail, pourront au moins vivre en famille quelques heures après la journée de labeur accomplie. Ils poorront en outre, rentrant chez eux et n'étant plus harassés de fatigue, les uns se livrer à certains petits travaux attrayants, les autres se livrer à l'étude et acquérir les connaissances qui leur manquent. Nous croyons inutile de nous étendre davantage sur ces deux côtés de la question qui, exposés dans toute leur simplicité, sont compréhensibles même pour un

Figure 33 L'Emancipation du 4 janvier 1791 AD08 PERH131 1

Les meneurs sont souvent de bons ouvriers intelligents. La grève le met en lumière, lui fait une popularité. « Aux yeux du monde bourgeois, fort en gueule et en poing, lie de basse classe, il se mue en ambitieux conscient et organisé d'autant plus dangereux qu'il est plus intelligent ».<sup>178</sup>

Il a une certaine allure et doué de parole, d'éloquence, célibataire. Un père de famille se montre le plus souvent rétif au débrayage et prompt à la reprise. Le cas de meneurs chargés d'enfants est assez exceptionnel pour qu'on leur accorde une distinction particulière.

L'influence perturbatrice des jeunes se voit surtout dans les industries peu qualifiées où le rendement d'agilité et de rapidité tient lieu de valeur professionnelle. Ils réussissent a entraîné leurs aînés parce qu'aucune différence qualitative ne les en sépare, aucune barrière technique n'arrête l'onde de choc qu'ils déclenchent. Ils sont souvent récidivistes car pour être militant il faut qu'il y ait une notion de durée.

Misère. Du pain ou du plomb. Vive 93, vive la sociale, vive la grève générale!

« Au rang des non-grévistes ou des grévistes douteux dont la réticence est toujours susceptible de virer à la défection figurent d'abord toutes les catégories économiquement faibles où menacées dépourvu d'avance pour lesquels la cessation du travail est une gêne qui va jusqu'à la faim ».

<sup>&</sup>lt;sup>177</sup> Le Temps 16 juin 1885

<sup>&</sup>lt;sup>178</sup> Id page 68

A cette époque, être manœuvre égale absence de qualification. J'ai évoqué la hiérarchie dans la fonderie. En dessous des mouleurs il y a les manœuvres. Ils sont souvent dans la dissidence des mouvements, ils torpillent les grèves. Autre empêcheur de tourner en rond, dans son livre Michelle Perrot parle de l'influence des femmes sur leur mari. La femme freine. Elle ne connaît qu'une chose : la paye. « La grève lui est suspecte comme une fête dont elle est exclue comme une coûteuse débauche ainsi le nœud de conflit se situe au cœur du ménage ouvrier, véritable centre de décision, qui au-delà des grèves explique sans doute bien des aspects de la vie des travailleurs »<sup>179</sup>.

La pratique du piquet se répand dans les années 1888-1890, elle tend même à devenir la première tâche, le premier réflexe du syndicat. Les accidents mortels sont souvent le point de départ des grèves.



### Le secours

Le nombre des grèves ayant bénéficié de secours financier est relativement faible : 22,3 %. Généralement elle ne dépasse pas le cap de la semaine. Après 1880, la proportion des grèves secourues est plus forte et plus régulière. L'influence du statut professionnel et du salaire sont patentes, les plus pauvres sont les moins aidés. Et les non syndiqués grévistes encore moins.

Les Ardennes constituent une éclatante exception au clivage nord-sud. En effet « le midi est plus riche en grèves secourues, sans doute l'effet de la sociabilité méridionale mais peut-être plus encore des industries concernées et de leurs traditions » 180. Sauf au cœur de cette vallée, dans cette forêt antique.

Si je me fie à ce qui est publié dans la presse locale, un exemple emblématique de ce qu'a pu être fait autour d'un secours pour une grève à Deville :

à Charleville le programme comporte causerie de Jean Baptiste Clément puis un grand concert avec le concours d'un groupe de la lyre ardennaise et d'amateurs.

Entrée libre pour les citoyennes.

Figure 34 L'Emancipation du 14 janvier 1891 - AD08 PERH131 1



<sup>&</sup>lt;sup>179</sup> Id page 122

<sup>&</sup>lt;sup>180</sup> Id page 133

Le journal local s'identifie à toutes les grandes grèves, ouvrant des souscriptions : **l'Emancipation**, un journal à clientèle ouvrière, fondé par le socialiste Jean Baptiste Clément et dont le secrétaire général est un mouleur (Jean Bauda), toujours sur la brèche en raison de très nombreux conflits (9 souscriptions de 88 à 90) recense par exemple, en 1890, plus de 5000 francs pour les seuls fondeurs de Revin (Ardennes).



La grève, c'est l'échappée belle, elle desserre l'étau des horaires rigides des cadences lancinantes et introduit dans une existence harassante et sans trêve la liberté du loisir. La grève est fête pour une autre raison plus importante encore. Elle créé cet « être ensemble qui selon Rousseau constituent l'essence même de la fête : qui montrera-t-on ? rien si l'on veut. Avec la liberté partout règne l'affluence, le bien-être il règne aussi » 182. La grève est une fête parce que qui dit rassemblement dit communion.

Le bruit est caractéristique de la grève. Par ses chansons : Jean Baptiste Clément est un grand chansonnier du mouvement ouvrier également (le Temps des Cerises). Et par le bruit des sifflets, des huées et des cris.



Sans oublier <u>les couleurs</u>, celles des drapeaux. C'est le premier mai qui institutionnalise le rouge des drapeaux. Le noir est exceptionnel. Son apparition est due presque toujours à l'action d'un petit groupe anarchiste. Cette influence est moins discernable à Rimogne<sup>183</sup>: le 16 mai 1888, 400 ardoisiers ont parcouru la localité « avec des femmes ivres portant des drapeaux noirs. Le noir, couleur du deuil, expression de la sombre misère sociale, inquiète, déprime ».

<u>De la violence</u>: contre les machines. En juin 1874, premier débrayage de 50 ouvriers. Il s'agit de la première manifestation contre scie qu'on vient d'introduire dans l'usine. L'année suivante un millier d'ouvriers se coalisent durant 12 jours. Le 13 juillet ils s'en prennent au directeur molesté et à la scie sérieusement endommagée. De sévères condamnations frappent les émeutiers. Le préfet commente la population ouvrière de Fumay, « très bonne au fond mais surexcitée par de déplorables préjugés économiques ; n'a pas tardé à comprendre le tort qu'elle se faisait à elle-même. »<sup>184</sup>

<u>Lieux de réunion</u>: Café, estaminet, bistro, gargotes, etc. ces hauts lieux du loisir et de la concertation prolétaire fournissent le cadre naturel des réunions restreintes. Les réunions se transforment aisément en soirée familiale notamment en raison de la fixité de la main d'œuvre et des fortes structures de la parenté.

<u>Conférences et meeting</u>: le verbe triomphe dans le meeting public dont la fonction exclusive est de propagande, de catéchèse, de communion. Jean Baptiste Clément règne dans les Ardennes. Le meeting est un spectacle, le choix fréquent du dimanche, l'entrée généralement payante, une tenue plus

<sup>&</sup>lt;sup>181</sup> Id page 158

<sup>&</sup>lt;sup>182</sup> Id page 161

<sup>&</sup>lt;sup>183</sup> Archives nationales F 12 4653 rapport du préfet des Ardennes, minutes

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> id

soignée, la salle parfois décorée, accentue cet aspect. L'essentiel réside cependant dans l'orateur. Les militants locaux encadrent le leader venu de la capitale qui constituent la tête d'affiche, l'attraction majeure.

<u>Le dénouement</u>: succès, échec des transactions demi-succès, intervention des forces de l'ordre, espionnage, entente cordiale; Conscient du péril social de plus en plus d'hommes d'état préconisent des réformes. « Il faut que la République étudie les moyens de rendre moins précaire le sort des ouvriers et faire cesser cet antagonisme qui éclatent sur beaucoup de points antagonistes qui n'est autre chose que le sentiment inconscient mais profond d'un problème non encore résolu déclarent Fressinet à Toulouse en 1886 » « par la force seule nous ne nous sauveront pas » écrit un peu plus tard Charles Benoît.

« Après 1880, nul n'oserait plus soutenir qu'il n'y a pas de question sociale. Certaines lois sont directement issues d'une poussée revendicative. **La loi de 1884 sur les syndicats** est fille des grandes coalitions de 1878-1880 qui ont achevé de persuader les républicains de la nécessité de l'association ».<sup>185</sup>

Les grèves imposent la vue de l'ouvrier à une société qui ne demandait qu'à oublier le mal d'industrialisation.

L'image de l'ouvrier moderne émerge peu à peu des basses classes, ce monde sous un monde où elle était voilée par celle de l'artisan, témoin nostalgique d'un autre âge.

Alors peut-être que cette longue disgression n'est qu'un pâle reflet de ce que put être la jeunesse de Camille et celle de ses frères ouvriers. Ou pas.

Cependant, j'ai du mal à croire que ces discussions autour des injustices sociales et les moyens à mettre en œuvre pour se battre afin d'améliorer leurs conditions de vie, pour eux comme pour leurs enfants, n'étaient pas suffisamment importantes pour qu'ils s'intéressent à ces mouvements de grève.

On parle de la fameuse prise de conscience du milieu ouvrier. En ont-ils été exclu ? Ils ne pouvaient pas être aveugle aux fastes de la vie de leurs patrons.



Figure 35 - Château patronal à Ecordal © M. Bennani

Ne voyaient-ils pas l'ironie alors qu'ils s'entassent à 10 dans une maison de 80 mètres carrés que les propriétaires eux profitaient d'un château, prouvant la réussite et le statut social auquel ils contribuaient inlassablement 6 jours sur 7, 12 heures par jour ?

Est-ce que Camille est mort d'un accident du travail ou des suites de longue maladie pulmonaire comme pour de nombreux mouleurs ?

-

<sup>&</sup>lt;sup>185</sup> Id page 314

Travaillait-il encore à 59 ans dans une boutique de fonderie à Deville comme les établissements Collignon, situés à moins de 500 mètres de son domicile ? <u>Il meurt le 2 juillet 1915</u>. Il ne laisse aucun bien à sa famille et est déclaré indigent<sup>186</sup>.

Il semble peu probable qu'à cet âge la cause fut tout autre chose. Cela fait quasiment un an que la France est à nouveau entrée en conflit avec son voisin allemand. Les ravages de la première guerre mondiale ont lieu à quelques kilomètres de là. Le département des Ardennes est le seul à avoir été occupé dans sa totalité par l'armée allemande d'août 1914 à novembre 1918. Aurait-il eu à faire avec un soldat ?

S'il est trop vieux pour avoir été incorporé, lui et sa femme ont eu le temps de se ronger les sangs. Ils sont comme de nombreuses familles ardennaises : ils attendent les nouvelles du front où leurs fils se battent dans les conditions que l'on sait. Ils scrutent la presse locale à la recherche de la moindre information sur d'éventuels prisonniers ou des morts pour la France.

## La première guerre mondiale

Camille avait 15 ans lors de la défaite de Sedan. Trop jeune pour la guerre contre les prussiens et trop vieux pour le premier conflit mondial de 14-18. Il n'a pas eu à combattre l'ennemi de la France.

Deux de ses fils n'auront pas eu cette chance. Grâce aux documents militaires, on sait qu'Emile Auguste est réformé en raison d'un emphysème très fort, certainement dû au travail et au sable. André Jules et Julien Léonce sont trop jeunes pour ce conflit. Ils patienteront jusqu'au suivant; En revanche Alexandre Maurice et Ernest Méhul ont tous les deux connu le front avec des fortunes diverses.



Alexandre Maurice, son 6eme enfant, 20 ans en 1914, et mouleur de son métier, s'engage<sup>187</sup> pour 3 ans dans l'armée, le **1er avril 1914.** Il lui faudra 10 jours pour arriver à son corps d'armée. Finalement il intègre le 23eme régiment d'Infanterie coloniale le 22 avril 1914. Ce régiment a été créé en 1907, et est situé à la caserne Lourcine au numéro 37 du boulevard de Port-

Royal dans le 13e arrondissement de Paris.

Figure 36 Le Miroir 1915 - dans les tranchées

Moins d'un mois plus tard, Alexandre, blessé, entre à l'hôpital du Val de Grace situé juste en face de la caserne à Paris et finira sa convalescence pendant un mois auprès de ses parents à Deville, du 12 juillet au 11 août 1914.

Le 3 septembre 1914, Alexandre part rejoindre son régiment d'infanterie coloniale. Il est blessé à nouveau le 1er octobre 1914 par un éclat d'obus, dans une bataille à Cernay près de Reims lors de la bataille de la Marne. Après sa convalescence, il rejoint son dépôt le 20 novembre de la même année et continue d'être soldat.

### Le Chemin des dames

Moins de deux mois après la mort de son père, le voici Le 25 septembre 1915, le premier jour de la seconde bataille de la Champagne, sur le front est de la ligne, contre les troupes des VIIIe et XVIIIe réserves Korps.

<sup>&</sup>lt;sup>186</sup> AD08 3Q3022 certificat du 20 juin 1919

 $<sup>^{187}</sup>$  AD08 registre du matricule militaire 1R\_275\_1914\_0569\_ vue 1/ 16

A Massiges, en face de la fameuse forteresse naturelle appelée « Main de Massiges » (en raison de sa forme) où les allemands ont pris position sur la crête, le 1er corps colonial est installé dans des tranchées utilisant pour la première fois à grande échelle ce dispositif à la demande du Général Pétain.

Sur le secteur de « l'annulaire » avec le 21e régiment d'Infanterie qui forme la 5e brigade de ce corps colonial, **Alexandre Maurice VAIREAUX** et ses camarades marsouins vont investir ce complexe défensif :



Figure 37 Représentation fournie du champ de bataille à la nécropole sur le site de Minaucourt

« Le 23eme R.I.C. supporte de terribles feux sans qu'il songe à reculer ou à ralentir son élan. Les hommes gravissent les pentes au chant d'une Marseillaise endiablée. »  $^{188}$ 

Mais cela se fît au prix d'un lourd tribu. Alexandre est blessé par obus ce jour-là. Au total, en 8 jours qu'a duré cette bataille, ce sont 27 851 tués, 98 305 blessés, 53 658 prisonniers et disparus du côté français.

A noter que ce même jour, au même endroit, un soldat du nom de **Blaise Cendrars**, alors légionnaire au 2e régiment de marche y est gravement blessé. Il y perd sa main, épisode qui donnera quelque trente années plus tard le titre de son fameux récit de guerre, « La Main coupée ».

Le 9 mai 1917 il est blessé devant Vauxaillon (Aisne) pendant la bataille. Il est évacué le 9 octobre 1917 à Vallogne pour une intoxication au gaz d'un obus également. On lui diagnostique une conjonctivite. 189

Le 7 janvier 1918 il passe au 8eme régiment d'infanterie coloniale pour l'armée d'Ouest. Il est évacué malade le 1er octobre de la même année. Et enfin, le 20 mars 1919 il passe au 15e escadron du train à Orange.

Il est mis en congé illimité de démobilisation le 18 septembre 1919. A cette date, Alexandre réintègre une résidence à Deville. Il réside également en 1926 à Revin dans le département.

Le 15 septembre 1930, Alexandre est réaffecté dans un service des gardes-frontières des Ardennes. Sans affectation à partir de 1932, le 1er octobre 1939, Alexandre reçoit une affectation spéciale dit de tableau III pour une durée de 3 mois, dans la société Bernard Mirteur, contremaître, à Saint Saturnin dans le Cher, au bataillon du Général de la Saint Péguy, n° 271 du Régiment d'Infanterie. Il s'y mariera et y finira ses jours.

<sup>&</sup>lt;sup>188</sup> Lamaindemassige.com consulté le 22 décembre 2020

<sup>&</sup>lt;sup>189</sup> AD08 1R 275 1914 0569 vue 1/16



Figure 38 Théophile Alexandre Steinlein - 3 soldats 1917

Ernest Méhul dit Alcide part au front le 2 août 1914 jusqu'au 17 décembre. Il a le thorax percé par une balle dans le ravin du Mortier<sup>190</sup> en Argonne et fait prisonnier ensuite pendant une année.

Est-ce que sa famille a appris en lisant la Gazette des Ardennes, devenue outil de propagande des Allemands ? Ils y publient régulièrement les listes de prisonniers en leur possession, les réquisitions des usines métallurgiques et du textile, et les bestiaux qu'ils prennent des fermes alentours pour subvenir à leurs besoins.

Cette bataille est documentée par de nombres journaux comme terriblement sanglante. 191 Est-ce qu'il a appris le décès de son père au camp de prisonniers détenus par les allemands ?

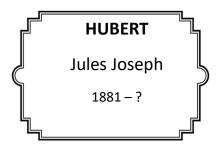
Il a certainement dû faire partie d'un échange de prisonniers allemands fin 1915 car a ensuite il a été réquisitionné pour travailler dans l'usine Sohier, à la Courneuve. Ses talents sont mis à contribution dans cette usine spécialisée dans le travail du métal, qui unit les tôles, les emboutit, accouple les différentes parties. Les grenades qui y sont produites sont fabriquées uniquement en 1916 et 1917. Elles sont destinées à être tirées par un fusil d'infanterie. Il repart sur d'autres fronts entre 1917 et 1918. Ernest Méhul termine sa dernière campagne le 30 juillet 1919 et finit par rentrer à Deville.

Les Ardennes sont exsangues, les usines sont au ralenties. Elles vont peu à peu récupérer un dynamisme qu'elles connurent avant-guerre grâce notamment à un afflux de main d'œuvre étrangère.

<sup>&</sup>lt;sup>190</sup> AD08 1R212 1908 0228 vue 131/153

<sup>&</sup>lt;sup>191</sup> http://www.chtimiste.com/batailles1418/repriseoffensive.htm consulté le 22 décembre

## Génération VI





A propos de mon arrière-grand-mère paternelle, la mère de ma grand-mère paternelle, je n'ai entendu que des commentaires sur son caractère dur et son tempérament un peu revêche. Mon père l'appelait « Mémère Marie ». Il l'aura côtoyé dix-neuf années, suffisamment pour qu'il puisse émettre un avis sur sa personnalité. Mais de sa vie et de sa famille, il ne m'en a jamais parlé.

En faisant ces recherches familiales et en m'intéressant à leurs vies, je me rends compte que c'est certainement difficile de se défaire d'une histoire familiale où le travail est un labeur si dur, si exténuant pour les corps que parfois les cœurs sont secs. Et pourtant la vie de Mémère Marie me semble moins chaotique que celle de ses parents. La chance à un mariage qui l'a mise à l'abri.

Marie Léontine VAIREAUX est née dans une famille à la longue tradition ouvrière, le dimanche 7 septembre 1884 à Deville. Elle est la troisième enfant de Camille VAIREAUX et d'Adèle BOUZIN. Et comme ses frères et sœurs, elle aura suivi les pérégrinations de ses parents. Les deux témoins ce jourlà sont Jean Baptiste Sarazin, ancien instituteur et Jean Baptiste Pariselle, ardoisier, respectivement âgés de 79 et 53 ans, et tous deux voisins de la famille.

Elle épouse<sup>192</sup> le samedi 23 décembre 1911, un immigré belge de 30 ans, **Jules Joseph HUBERT**, veuf en premières noces de sa compatriote **Julia Marie Rosalie Karl** et père d'un jeune garçon de 9 ans, **Emile Ambroise HUBERT** et d'une fille de 7 ans, **Marcelle HUBERT**.

On peut être interpelé par ce choix de mari, veuf avec 2 enfants, alors qu'elle a tout juste 27 ans. Qui est cet homme belge ?

Les archives belges ne sont pas organisées en ligne de la même façon que les françaises. Leur système de classement ressemble au nôtre car il commence par la province, puis par la ville, puis par un type d'acte puis par une décennie. Et une fois arrivé jusqu'à cette information, je me réfère à une cote qui se décompose comme suit : dépôt - inventaire – élément. Cependant, accéder à l'archive digitalisée n'est pas intuitif. En revanche, à la différence de la France, et peut-être du fait de la jeunesse de cet état européen, ils ont adopté la pratique de formulaire prérempli. Et je dois avouer que cela facilite grandement la recherche des informations à la lecture.

\_

 $<sup>^{192}</sup>$  AD08 DEVILLE NMD 1903-1911 2E139 11 vue 392/396

Nº 19	Du quatorgierne jour du mois de mai mil huit cen
,,	quatre-vingt-un, à quatre heures du soir
43	ACTE DE NAISSANCE de Jules posepto Fouberts
	Acte de Naissance de Jules yoseph Heiberk, né à Oignies , le heize mai
	a une houre de releves , fils de facques posepts ans, profession
100	Heuberh ans, profession
	fourmalier demeurant à Oignies
	of do Miriques Climence Mathile agée de vings huit ans
	et de Périgues Climence Mathile, âgée de vings huis ans, profossion minagire, demeurant à Cignies
	1

Jules Joseph HUBERT est né<sup>193</sup> le 13 mai 1881, à Oignies en Thiérache (Belgique). Il est le fils de Jacques Joseph HUBERT, journalier de 30 ans et de Clémence PERIQUET, une ménagère de 28 ans, tous deux domiciliés dans cette petite commune de la Province de Namur en Belgique. Les deux témoins sont journaliers, son oncle Jean Baptiste PERIQUET et Nicolas Huart.

De son premier mariage, il y eu en réalité trois naissances : en plus du jeune Emile Ambroise né le 5 octobre 1902, et de Marie Marcelle née<sup>194</sup> le 10 juillet 1904, un autre enfant est venu au monde 3 jours après la célébration de leur mariage : le 17 septembre 1901. Malheureusement il ne survécut pas et décèdera le lendemain à Oignies.

Grâce à l'acte de décès<sup>195</sup> du 25 janvier 1909 de Julia Marie Karl, on sait que **Jules Joseph HUBERT** vit déjà en France à Ronchères dans l'Aisne, département limitrophe des Ardennes. Il est aubergiste à 27 ans. Il était passé par les Ardennes en 1904, à Revin, à la naissance de sa première fille. Il était déjà mouleur.

Jules Joseph a rempli son devoir militaire. Il a fourni un certificat de milice internationale pour se marier. Je suis surprise de voir qu'il a dû remplir une obligation belge pour épouser une Française en France. En effet, suivant la loi belge, tant que l'homme n'a pas atteint 45 ans accomplis, il doit s'il est Belge, produire un certificat de milice. A défaut de ce certificat, il est défendu à l'officier de l'Etat civil, de faire les publications de mariage. Or il ne se marie pas en Belgique et que je sache, les citoyens français ne doivent pas justifier d'avoir fait leurs années de services militaires afin de pouvoir se marier dans notre pays. Il y a peut-être un pan de législation qui m'échappe.

Il y a une mention supplémentaire qui m'interpelle : il a dû délivrer un autre certificat en vertu de l'article 4 de la Convention Internationale de la Haye. Nous sommes en 1911, la Convention qui s'applique doit être celle de 1907, succédant à celle de 1899. L'article 4 concerne les lois et les coutumes de la guerre sur terre : « les populations et les belligérants restent sous la sauvegarde et sous l'empire des principes du droit des gens, tels qu'ils résultent des usages établis entre nations civilisées, des lois de l'humanité et des exigences de la conscience publique ».

Rappelons-nous que nous sommes 2 ans et demi avant le conflit suivant. Et que tout le monde s'accorde à dire qu'un autre conflit avec nos voisins allemands est probable. Cela signifie donc qu'en cas de conflit entre les deux nations, le citoyen belge peut être un futur soldat de son pays s'il le souhaite ou bien choisir de ne pas participer au conflit.

La législation en vigueur à cette époque voulait que le mariage soit enregistré en Belgique, au moins dans la commune où résidait un des membres de la famille de l'époux concerné. Je n'ai pas réussi à trouver de trace de cette régularisation, ni de celles des enfants nés du mariage.

<sup>195</sup> AD Aisne RONCHERES Décès 1909 cote 1E0828\_008 – vue 2 sur 8

<sup>&</sup>lt;sup>193</sup> Archives de l'Etat à Namur - 9999/999 - 93853 / 0 0369 1881-1890

<sup>&</sup>lt;sup>194</sup> AD08 REVIN Naissances 1904-1907 2E363 23 Vue 26/184

Cela ne veut pas dire que cela n'existe pas. En 1911, ses parents vivent séparés. L'un en France, l'autre en Belgique. Je pourrai dans un second temps continuer mes recherches en ce sens.

Cet acte de mariage nous apprend qu'il est mouleur à Deville. Il est chez Collignon où travaillent les frères de Marie Léontine, et même son beau-frère Emile Jules Gustin, époux de Léontine, également mouleur en sable à cette date. Le rapprochement semble évident pour comprendre le lien qui s'est créé. Sa fratrie est composée de cinq frères et sœurs tous nés à **Oignies en Thiérache, Belgique**:

- Henri Joseph HUBERT né le 27 mars 1872
- Marie Thérèse HUBERT née le 27 septembre 1875
- Laure Candice HUBERT née le 7 décembre 1877
- Ida Joseph HUBERT, née le 19 février 1880
- Amelie Victorine HUBERT, née le 18 septembre 1882

Un mariage avec un Belge en 1911, qu'est-ce que cela implique pour **Marie Léontine VAIREAUX** ?

Tout simplement qu'elle perd la nationalité française. Entre 1900 et 1926, plus de 190 000 femmes françaises perdent la nationalité en raison des mariages binationaux.

Il s'agit d'une disposition du Code civil de 1804 qui a repris la règle coutumière en prévoyant expressément pour la première fois que « l'étrangère qui aura épousé un Français suit la condition de son mari » (article 12). Il ne s'agissait là en réalité que d'une déclinaison en droit de la nationalité du principe d'unité de famille qui domine le code civil napoléonien avec le rôle surpuissant conféré au « chef de famille », c'est-à-dire à l'homme.

Dans ce cadre, une étrangère épousant un Français devenait automatiquement française. Réciproquement, une Française qui épousait un étranger perdait immédiatement sa qualité de Française. Avec les conséquences directes: perte du droit aux allocations sociales réservées aux Françaises, perte du droit d'occuper un emploi public, soumission au statut d'étranger avec obligation de détention d'une carte de séjour et risque d'expulsion.

En 1916, le sénateur radical du Var et féministe Louis Martin déposait une proposition de loi permettant aux femmes françaises de conserver leur nationalité après leur mariage avec un étranger<sup>196</sup>.

En 1918, les populationnistes André Honnorat et Adolphe Landry ont à leur tour proposé une loi visant à ce que la femme française épousant un étranger puisse conserver sa nationalité si le couple réside en France. Cette proposition a rencontré une opposition à la fois du côté du mouvement féministe car ce dispositif maintenait la femme dans la dépendance du statut du mari mais aussi par des opposants au droit du sol car la réforme prévoyait d'introduire un élément territorial dans les conditions de conservation de la nationalité. 197

\_

<sup>&</sup>lt;sup>196</sup> Patrick Weil, Qu'est-ce qu'un Français? citation p217.

<sup>&</sup>lt;sup>197</sup> Revue de l'Institut de sociologie. Article intitulé « Législation française : le long Dimanche de fiançailles des couples mixtes » par Serge Slama

# Des enfants Belges?

En raison de l'article 19 du code civil, lorsqu'une femme française épousait un étranger non seulement elle perdait sa nationalité mais ses enfants à naître suivaient eux aussi la condition du mari et père. C'est l'application de la loi personnelle étrangère.

Jules et Marie Léontine auront 4 enfants au cours de leur union :

- <sup>198</sup>Elianne Marie, née le 17 février 1912, à Deville et décédée le 8 octobre 1990 à Nouzonville
- 199 Jean Marie, né le 3 avril 1913, à Deville, mouleur chez Collignon
- <sup>200</sup>Judith, née le 23 février 1915, à Deville, et décédée le 26 juin 1992 à Mérignac
  - o Mariée le 19 juin 1939, à Nouzonville avec René Alfred Armand Cochaud
- <sup>201</sup>Jeannine Léa, née le 27 août 1922, à Deville, et décédée le 27 mars 1993, à Nouzonville qui suit
  - Mariée à Joseph PELISSERO le 28 août 1943 à Nouzonville

Il n'y a jamais eu de doute sur la nationalité de ma grand-mère paternelle. Elle est Française quand elle se marie en 1943. Par conséquent, à quel moment l'est-elle devenue ?

Le Président de la République française,
Sur le rapport du garde des sceaux, ministre
de la justice,
Vu l'article 11 de la loi du 40 août 1927;
Vu le décret en date de ce jour qui confère
la nationaité française à des étrangers ayant
épousé des Françaises,

Décrète:

Art. 1°r. — Sont réintégrées dans la qualité
de Française qu'eles avaient perdue par leur
mariage avec des étrangers naturalisés Français par décret en date de ce jour (art. 11 de
la loi du 10 août 1927):

VAIREAUX (Marie-Léonline), femme IIU-BERT, née le 7 septembre 1884 à Deville (Ardennes), demeurant à Nouzonville (même département). Grâce à une recherche sur gallica.fr je trouve la publication au J.O. d'un décret de naturalisation du 3 février 1935 concernant la naturalisation de Marie Léontine VAIREAUX à la suite d'une réintégration. Cela signifie que son mari a obtenu la nationalité française par naturalisation. Il me faut retrouver son dossier.

Avec la date de ce décret, je continue ma recherche sur le site des Archives Nationales, après avoir créé un compte en ligne dans la salle virtuelle.

Il est possible de retrouver le numéro de dossier en consultant les décrets de naturalisation numérisés (ils existent pour les années 1883-1948). Pour le

retrouver, il suffit de taper dans le moteur de recherche décret de naturalisation + année. J'ai retrouvé le numéro de dossier suivant : **36106 X 34** 

Ensuite, via le moteur de recherche sur les dossiers de naturalisation, et la fiche d'aide de recherche des archives, j'ai pu retrouver la **cote 197708884/232**.

<sup>&</sup>lt;sup>198</sup> AD08 DEVILLE NMD 1912-1922 2E 139 12 vue 7/389

<sup>&</sup>lt;sup>199</sup> Copie extrait Mairie DEVILLE

<sup>&</sup>lt;sup>200</sup> AD08 DEVILLE NMD 1912-1922 2E 139 12 vue 128/389

<sup>&</sup>lt;sup>201</sup> Livret de famille



Figure 39 Extrait du dossier de naturalisation de 1934

J'ai ainsi pu procéder à une demande d'extrait du dossier et planifier la consultation sur place, à Pierrefitte sur Seine. Cela a pris deux mois au total. Cette période a été bénéfique à plus d'un titre car c'est elle qui m'a mise sur la piste de leur garçon Jean Marie et une autre demi-sœur Marcelle.

Je n'en avais jamais entendu parler auparavant. J'ai toujours cru que ma grand-mère n'avait que deux sœurs.

Grâce à la « Grande » loi du 10 août 1927<sup>202</sup>, il est possible d'acquérir la nationalité selon des critères. Dans le cas qui nous occupe ce sont deux articles qui vont leur permettre d'être Français :

\*\*Article 2\*\* — Sont Français, sauf la faculté de répudier cette qualité dans l'année qui suivra leur majorité, telle qu'elle est réglée par la loi française :

1° Tout enfant légitime né en France d'une mère étrangère qui y est elle-même née ;

\*\*Article 6\*\* — Acquièrent la qualité de Français les étrangers naturalisés. La naturalisation est accordée par décret rendu après enquête sur l'étranger. Peuvent être naturalisés, sous réserve d'autorisation expresse du mineur par son représentant légal, dans les termes de l'article 3, alinéa 2 :

1° Les étrangers, âgés de dix-huit ans révolus, qui peuvent justifier d'une résidence non interrompue pendant trois années en France.

Dans ce dossier<sup>203</sup>, j'apprends:

- La famille possède un immeuble au 1 rue d'Alsace à Nouzonville d'une valeur de 15 000 frs
- Jules réside depuis 35 ans en France. Il a été cultivateur dans la ferme de ses parents avant 1899. Son dossier ne fait pas mention de son passage dans l'Aisne (02). Il parle d'une présence continue depuis 1899 dans les Ardennes.
  - o Sa première immatriculation<sup>204</sup> en tant qu'étranger date du 7 janvier 1903 à Revin
- Son travail lui rapporte 18 000 frs par an
- Il a une femme d'origine française : Marie Léontine
- Il a quatre enfants majeurs :
  - o un fils qui s'associe à cette demande de naturalisation Emile Ambroise

\_

<sup>&</sup>lt;sup>202</sup> Comment devenir français ? Loi du 10 août 1927 sur la nationalité https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6155960r/f25.image

<sup>&</sup>lt;sup>203</sup> Cf.annexe n°

<sup>&</sup>lt;sup>204</sup> Obligation de déclaration selon la Loi du 8 août 1893

- o une fille française par mariage Marcelle, épouse Huard
- o une fille et un fils qui tombent sous le coup de l'article 2 Elianne et Jean Marie
- deux filles mineurs Judith et Jeannine
- tous en bonne santé et robuste
- il contribuera à hauteur de 249,50 frs pour son dossier

#### La décision positive est motivée par :

- La présence de deux filles mineures au sein du foyer
- Une attitude correcte pendant la guerre 14-18
- Son travail : ouvrier d'usine (main d'œuvre étrangère très convoitée dans la vallée de la Meuse)
- Le préfet favorable
- Intégration
- Le fils qui s'associe à cette demande, a souscrit une déclaration d'intention pour le service actif et une incorporation en avril 1934 au 402<sup>e</sup> régiment de Défense Contre Aéronefs de Metz (54) (idem très important de constituer une force armée)

Je crois que l'on peut conclure qu'il n'y a rien de plus ubuesque que cette succession de changements d'identités nationales : Marie Léontine est **Française en 1884**. Elle perd sa nationalité **en 1911.** Ses enfants parce qu'ils sont nés en France, de parents étrangers, sont Belges **jusqu'en 1927** puis automatiquement deviennent Français après cette date. Pas leur mère. Il lui faut attendre, son sort lié à celui de son mari **en 1934**.

#### La maison rue d'Alsace

Quel est cet immeuble qui constitue le patrimoine immobilier de minimum 15 000 frs à Nouzonville ?

Lorsqu'ils se sont mariés à Deville, Jules Joseph était mouleur en sable chez Collignon dans la même ville avec les frères de Marie Léontine. Lors de la guerre, il n'a pas été soldat pour la Belgique, ni pour la France. Il l'est toujours en 1936<sup>205</sup>.

Son dossier parle de son bon comportement, sous-entendant qu'il n'a pas été favorable aux Allemands derrière la ligne. Il a certainement dû travailler alors que les hommes de son âge étaient dans les tranchées. Des années prospères pour lui qui lui ont sans doute permis d'acheter un bien immobilier, et pourquoi pas un héritage de l'exploitation agricole de ses parents...

En quelle année ont-ils déménagé à Nouzonville ? Je n'ai pas de recensement disponible avant 1936. Je peux juste déduire qu'ils sont partis entre 1922, après la naissance de Jeannine Léa et 1934.

En recherchant dans les archives de la série 4Q, je peux retrouver les actes notariés de l'achat de la maison mentionnée dans le dossier de naturalisation.

<sup>&</sup>lt;sup>205</sup> Recensement Nouzonville 1936\_62M 10 vue 14/210

<u>Acte 1</u> - Le 17 novembre 1922 devant Maitre Heffinger<sup>206</sup>, notaire à Nouzonville, les époux HUBERT-VAIREAUX font l'acquisition auprès de Maria Adalis Malicet de la maison sise 1 rue d'Alsace :

- un rez-de chaussée,
- une cave,
- la cuisine au-dessus,
- une place à l'étage,
- une petite cour
- un petit bâtiment de remise,
- et 5 ares et 15 centiares de bois et de roches au couchant

pour la somme de 5000 francs comptants. Mais pour que cela forme un immeuble, il faut plus qu'une maison.

<u>Acte 2</u> - Le **27 septembre 1926**, toujours devant Maitre Heffinger<sup>207</sup>, les époux participent à une vente aux enchères d'une maison sise chemin de la Forge (3 rue d'Alsace) avec un jardin de 2 ares et 22 centiares.

Jules HUBERT, mouleur et Marie Léontine VAIREAUX, ont acheté une partie du jardin (1 are 11 centiares) qui jouxte sa maison, pour la somme de 230 francs qui était vendu pour partie et ont prêté l'argent au couple Del Bianco, pour l'acquisition de la maison et de l'autre partie du jardin pour 8000 francs.

<u>Et Acte 3</u> - **le 15 juin 1928**, les del Bianco vendent<sup>208</sup> la maison au 3 rue d'Alsace et l'autre moitié du jardin à Jules HUBERT et Marie Léontine VAIREAUX pour la somme de 8100 francs.

Lors du recensement de 1946<sup>209</sup>, le couple vit toujours à la même adresse, avec leur fille célibataire Elianne.



Figure 40 Maisons sises au 1 et 3 rue d'Alsace en 2021

<sup>&</sup>lt;sup>206</sup> 4Q2199 VOL 1184 ART. 12

<sup>&</sup>lt;sup>207</sup> 4Q 2349 VOL 1334 ART 34

<sup>&</sup>lt;sup>208</sup> 4Q 2397 VOL 1382 ART. 70

<sup>&</sup>lt;sup>209</sup> Recensement 1946 Nouzonville\_30W13

En 1940, lors de l'évacuation des Français en zone libre, la famille est partie vivre dans les Deux Sèvres<sup>210</sup>, et j'ignore qui a vécu dans la maison à cette période. Je suis surprise de découvrir qu'ils avaient laissé derrière eux, une fille mineur, non mariée.

A la fin de sa vie, Jules Joseph HUBERT est devenu marchand épicier<sup>211</sup>. Il a réussi à quitter l'usine. Une belle issue à une dur vie de labeur. Je n'ai pas trouvé la date exacte de son décès et cela pourra faire l'objet d'une recherche future.

Marie Léontine vivra très âgée. Elle décède dans sa 83eme année, le **vendredi 8 mars 1968** à Nouzonville. Elle aura survécu à deux conflits mondiaux, la mort d'un enfant, et aura certainement ressenti une vive inquiétude de voir sa plus jeune des filles, veuve à 44 ans, se démener au quotidien avec 10 enfants. C'est de cette histoire dont je suis directement issue et avec laquelle je vais conclure l'étude de la descendance de **Jean Nicolas Eugène VAIREAUX**.

<sup>&</sup>lt;sup>210</sup> Mention de leur résidence sur l'acte de mariage de Jeannine Léa avec Joseph PELISSERO

<sup>&</sup>lt;sup>211</sup> Lu sur le recensement de 1946

#### Génération VII





Figure 41 Jeannine et Joseph en 1944



Ma grand-mère paternelle a tout juste 21 ans et un jour lorsqu'elle se marie à l'hôtel de ville de Nouzonville, un samedi 28 août 1943.



La France est occupée, ses parents sont partis en zone libre. Elle est peut-être restée avec sa sœur Elianne, dans leur maison rue d'Alsace. Lors du recensement de 1936, toute la famille vit sous le même toit<sup>212</sup>, y compris le grand frère Jean Marie, mouleur en sable à Deville.

Certainement que ce jeune **Joseph PELISSERO**, Guiseppe, dit Pepino, immigré italien n'y est pas étranger. Comment l'a-t-elle connu ? il n'existe pas dans la mémoire collective d'anecdote précise sur leur rencontre. Je me souviens juste de ses yeux brillants quand elle évoquait cette époque et qu'elle devait tout même l'aimer très fort pour ne pas vouloir attendre un jour de plus après ses 21 ans pour

<sup>&</sup>lt;sup>212</sup> AD08 Recensement Nouzonville 1936\_62M

devenir sa femme. Et sauf si elle a accouché d'un prématuré de six mois, il semble qu'elle était tout de même déjà enceinte de leur premier enfant!

Le premier d'une longue lignée car elle va donner naissance<sup>213</sup> à Nouzonville, à 12 enfants en moins de 20 ans.

- Jean-Claude Jules Charles né le 22/02/1944 et décédé le 21/06/1986 à Charleville
- Gerard Victor né le 11/07/1945 et décédé le 20/03/1948 à Nouzonville
- **M.** née le 12/09/1946
- Francis Jacques né le 6/04/1948 et décédé le 14/12/2006 à Charleville
- **Jacques Denis** né le 30/08/1949 et décédé le 2/01/2008 à Reims (51)
- Guy Bruno né le 6/09/1950 et décédé le 29/07/2011 à Charleville
- **D.** née le 19/05/1952
- Jean-Pierre né le 6/11/1954 et décédé le 26/03/1955 à Nouzonville
- **C.** née le 4/08/1956
- **L.** née le 26/09/1957
- Mort-né le 10/07/1959
- **F.** née le 25/11/1963

Je suis la fille de Jacques PELISSERO<sup>214</sup> et de Marie-France THIBAUT. Dernier maillon d'une longue chaîne de travailleurs. Aucun de ces hommes n'a dépassé l'âge de 60 ans.

## L'immigration du labeur

Joseph PELISSERO est né<sup>215</sup> à Omegna, en Italie, dans le Piémont, le dimanche 13 février 1921.

Il est le dernier enfant d'un cloutier, Carlo PELISSERO (né le 02/09/1880 et décédé<sup>216</sup> le 09/06/1928 à l'hôpital de Charleville-Mézières 08) et de **Felicita ZANINETI** (19/10/1977 - >1943).

Carlo est né à Susa, berceau de la famille PELISSERO, et Felicita à Bricherasio. Grâce au recensement, j'ai pu corroboré les informations familiales. Cependant, il me fallait trouver les actes officiels et armée des lieux de naissance, j'ai consulté en ligne les archives italiennes. Elles sont très disparates. Ma recherche s'est concentrée uniquement sur l'état de Turin. Malheureusement rien n'est numérisé pour Bricherasio et je n'ai pas d'actes pour les événements qui se sont déroulés dans cette paroisse.

Cependant, grâce au dossier de naturalisation et en suivant leur chemin dans les villes, j'ai pu retrouver la fratrie complète de mon grand-père. Y compris deux jeunes filles décédées qui n'apparaissaient pas dans d'autres documents.

- Thérèse née le 05/05/1902 et décédée le 13/05/1902 à Bricherasio, Torino, Italie
- Anne Marie née le 14/10/1903 et décédée le 17/06/1917 à Bricherasio, Torino, Italie
- Jean Baptiste Joseph né le 16/03/1906 à Bricherasio, Torino, Italie
- Celestin Henri Charles (dit César) né le 29/08/1908 à Buttigliera Alta, Torino, Italie
- Celeste Pierre (dit Annibal) né le 23/06/1910 à Buttigliera Alta, Torino, Italie
- Louis Fidèle (dit Nonno) né le 09/07/1912 à Buttigliera Alta, Torino, Italie
- Adreine Thérèse née le 30/01/1915 à castello sopra lecco, Italie
- Henri Bruno né le 14/11/1917 à Torino, Italie

<sup>&</sup>lt;sup>213</sup> Livret de famille

<sup>&</sup>lt;sup>214</sup> Mariage le 6 mars 1971 à Thilay (08)

<sup>&</sup>lt;sup>215</sup> Livret de famille

<sup>&</sup>lt;sup>216</sup> Table des successions Charleville 1926-1929 3Q408 vue 160 /211\_Carlo indigence

ZANINETTI (Félicité), veuve PELISSERO, née le 19 octobre 1877 à Bricherasio (Italie), demeurant à Nouzonville (Ardennes), ayant trois enfants mineurs: 1º Andrée-Thérèse, née le 30 juin 1915 à Castillo-sur-Lecco (Italie); 2º Henri-Bruno, né le 14 novembre 1917 à Turin (Italie); 3º Joseph-Ernest, né le 13 février 1921 à Omegna (Italie).

PELISSERO (Célestin-Henri), né le 29 août 1908 à Buttigliera-Alla (Italie), demeurant à Nouzonville (Ardennes).

PELISSERO (Louis-Fidèle), né le 9 jûillet 1912 à Buttigliera-Alla (Italie), demeurant à Nouzonville (Ardennes).

De la même manière que j'ai procédé pour Marie Léontine VAIREAUX, j'ai commencé par rechercher le décret de naturalisation de la **famille PELISSERO** afin de consulter leur dossier : **19 mai 1935**, page 5364 du JO<sup>217</sup>.

La plupart des communes où sont nés les frères et sœurs de Joseph sont toutes dans la vallée de Susa, à 25 kms à l'ouest de Turin (Piemont).

La famille de Carlo (avec sa femme Felicita) vit dans la partie frazione<sup>218</sup> di ferriera. Il est ouvrier dans une clouterie (chiodoulo) mais comme beaucoup d'italiens entre les deux-guerres, il a choisi de quitter son pays. C'est une industrie très ancrée dans cette région.

Les chiffres de l'émigration sont très parlants : « de 1426 abitanti del 1870 si passò ai 924 abitanti del 1921 » entre les 2 recensements<sup>219</sup>. Les destinations préférées restent l'Amérique, l'Argentine et la France.

Après la première guerre mondiale, pour compenser les pertes humaines, le recours à la main-d'œuvre étrangère s'intensifie dans cette région dévastée économiquement. De 1920 à 1930, les Ardennes accueillent en grand nombre des Italiens, Espagnols et Polonais. Ils vont participer activement à la reconstruction d'une région douloureusement éprouvée par de longues années de guerre.

Mais de l'histoire de Carlo et Felicita, des raisons qui les ont poussés à partir après la naissance de mon grand-père, je ne les trouverai pas dans ce dossier de naturalisation<sup>220</sup>. En effet, elle interviendra 6 ans après le décès de Carlo et le service d'enquête n'a pas cherché à connaître les motivations du mari. Felicita se contentera de répondre qu'elle a suivi son époux en France.

En épluchant les maigres papiers de ces dossiers de naturalisation je me rends compte que les membres de ma famille ont déjà une identité française avant même leur régularisation. Même si je connais leurs prénoms italiens, ils n'existaient déjà plus aux yeux de l'administration. Ils se sont présentés sous une identité déjà francisée. Même Carlo est inscrit comme Charles, alors qu'il est décédé depuis 5 ans dans ce pays. Est-ce là la réalité ou bien une velléité de l'avocat qui a fait les démarches ? Difficile de le savoir.

<sup>218</sup> un quartier/banlieue et autre extérieur qui vient se rajouter à la commune.

<sup>&</sup>lt;sup>217</sup> Gallica.fr

<sup>219</sup> https://www.lavalsusa.it/E-chi-emigrava/

<sup>&</sup>lt;sup>220</sup> Archives nationales, dossier 35914 X 34 cote 19770884/228

Carlo est arrivé en France dans la dernière semaine de l'année 1922. On le trouve recensé<sup>221</sup> dans un hôtel à Nice, l'Hôtel du Louvre, où les étrangers en provenance d'Italie pouvaient s'arrêter une fois en France. Beaucoup de PELISSERO qui ont émigré ont choisi de s'installer dans cette région. Pas lui. Il continuera vers le nord industriel.

Il se rend certainement directement à Paris pour trouver un travail. Est-ce qu'un de ses frères est venu avant lui ? Je n'ai pas d'information à ce stade mais cela pourra faire l'objet d'un volet de recherches futures.

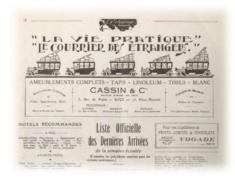


Figure 42 L'Éclaireur du dimanche et "La Vie pratique, Courrier des étrangers" du 31/12/1922

On retrouve sa trace le **14 janvier 1923**. Carlo embauche au 204 avenue Wilson à Saint Denis, à la tréfilerie Mouton, fabricant de pointes d'acier, fil de fer et grillage, réputée se fournir en main d'œuvre étrangère. Cette usine fermera en 1971 mais pour l'heure, il y est tréfileur. Il vivra à l'usine jusqu'au 6 juillet. **Le 8 mai 1923** sa femme et ses enfants le rejoignent en France.



Figure 43 Vue générale de l'Usine Mouton en 1895

Ont-ils habité au 96 ou au 100 qui étaient les logements de l'usine<sup>222</sup> ? Leur adresse connue à partir du **6 juillet** est le 47 rue des pâquerettes à Nanterre<sup>223</sup>. Là se trouvent des habitations qui étaient de petits

<sup>&</sup>lt;sup>221</sup> L'Éclaireur du dimanche et "La Vie pratique, Courrier des étrangers" du 31/12/1922. Source : Bibliothèque nationale de France, département Droit, économie, politique, JO-61279

<sup>&</sup>lt;sup>222</sup> http://archives.ville-saint-denis.fr/c-etait-ici/usine-mouton-acieries-laminoirs-et-trefileries/11-40/n:12

<sup>&</sup>lt;sup>223</sup> Document P\_NUM\_NAN127 Section P (1933) Cadastre Nanterre Rénové 1933 section P, rue des pâquerettes

collectifs de plain-pied construits de bric et de broc avec des matériaux de fortune généralement récupérés sur des chantiers : bois, carton, briques, parpaings de mâchefer, carreaux de plâtre, etc.

« Au fur et à mesure des arrivées de compatriotes, un et parfois même deux étages furent ajoutés, la plupart du temps de guingois, ce qui n'alla pas sans poser des problèmes de sécurité. La promiscuité était grande car les familles, généralement nombreuses, s'entassaient à sept ou huit personnes dans des logements minuscules dont certaines pièces étaient parfois dépourvues de la moindre aération. Les propriétaires du sol n'ayant procédé à strictement aucun aménagement, les habitants des impasses et des passages ne disposaient pas d'eau et devaient s'approvisionner aux deux bornes-fontaines situées aux coins des rues. »<sup>224</sup>



Figure 44 « Hôtel de ville » du bidonville des pâquerettes

Cette zone sera ensuite le lieu d'habitation de milliers d'émigrés magrébins, et prendra le nom de bidonville à partir des années 50. Pour l'instant ce sont des terrains vagues délimités par la RN 186.

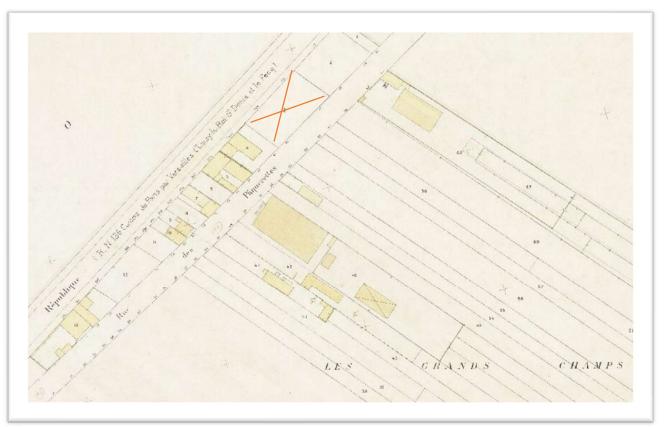


Figure 45 Cadastre Nanterre Rénové 1933 section P rue des pâquerettes

Le n°47 correspond à la parcelle en face du lot 58

<sup>&</sup>lt;sup>224</sup> Description des baraques de Nanterre où ils s'entassaient en 1923 dans un ouvrage de Natacha Lillo, Edition Publibook Université, « Italiens, Espagnols, Portugais en France au XXe siècle, regards croisés. » p 48.

Sans eau courante, ni électricité, les témoignages reviennent systématiquement sur les eaux souillées, cette fange noire, grasse et répugnante, ces odeurs pestilentielles, les WC partagés au fond des courras, la saleté des rues boueuses les jours de pluie, les épidémies de rougeole et les maladies respiratoires liées à la présence des fumées industrielles. Cette absence totale de viabilisation durera jusque dans les années 1950.

« Forme de ghettoïsation avant l'heure, cette concentration est mal vue. Le quartier est réputé mal famé et les voisins français vivent l'arrivée des familles comme une invasion, preuve que l'intégration pour quelque origine que ce soit a toujours été semée d'obstacles. Les enfants d'alors se rappellent telle institutrice raciste ou de tel camarade de classe les traitant de sales ritals.

Le départ pour les Ardennes le **21 avril 1925** a lieu, une fois encore, sans pouvoir connaître les raisons de ce choix. L'appel d'une vie meilleure dans une ville à taille humaine comme celle qu'ils avaient quitté en Italie ? Mon grand-père a 18 mois lorsqu'il arrive en France. Il a passé 3 ans à jouer entre des baraquements dans une zone insalubre. Je commence à comprendre beaucoup de choses.

À Nouzon<sup>225</sup> comme disent les natifs du lieu, à 7 kilomètres en aval de Charleville-Mézières, chef-lieu du département, le pic démographique a eu lieu en 1911 avec presque 8000 habitants. Il faut voir la densité des registres d'Etats civil vers 1878 - 1880 pour comprendre le boom démographique de cette ville à l'aube du 20eme siècle.

L'industrialisation y est ancienne comme en atteste un paysage urbain marquée par l'omniprésence de l'usine qui n'est pas reléguée dans une zone industrielle lointaine ni même cantonnée à certains quartiers. Elle est partout. Elle s'impose à la vue par les grands portails ouverts sur les cours encombrées de ferrailles, par les longs murs aveugles, les cheminées et leur fumée.

Les anciens racontent qu'à certains moments, à certains endroits, la ville sent le fer dont l'odeur provient des multiples amas de barres et de lingot, des innombrables caisses de pièces forgées ou moulées. Ils racontent également que les usines se signalent aussi par leur bruit. Si ceux des fonderies ne franchissent guère les murs des ateliers ceux des marteaupilon constituent le fond sonore permanent de la cité de 4 ou 5h du matin à 20 ou 21h.



Usine d'armes, puis usine métallurgique Gérard Frères, puis Gendarme, puis Soret, puis Hennecart-Soret, puis Forges et Ateliers de Construction Vve Soret et Cle - Vue générale de l'usine de La Cachette après la première guerre mondiale, l'atelier d'ajustage. [n.d.]. 1 photogr. (Le Monde illustré)

La mairie et les 2 modestes hôtels de la

place Gambetta vibrent au rythme des pilons, comme les logements HLM construit entre les 2 principales usines d'estampage de la commune. À l'heure de la prise de poste, les rues que les camions de ferrailles, de barres d'acier de pièces en tout genre sillonnent sans cesse, se remplissent d'hommes

<sup>&</sup>lt;sup>225</sup> Devient Nouzonville en 1921

en bleu. Cette circulation rend quasi évidente l'existence d'un organisme unique : la ville et l'usine vivent en symbiose.



Figure 46 Nouzonville - Vue aérienne des 3 usines Thomé AD08 8 Fi 7 S.d.

Nous sommes bien dans « la Vallée » cette région de vieille industrie métallurgique qui s'étire le long de la Meuse au nord de Charleville. Comme les autres villes et bourgades de la Vallée, Nouzon compte une proportion d'ouvriers particulièrement élevée, 65% des actifs en 1975.

Cette prépondérance du travail du fer est fort ancienne car la première manufacture royale d'armes fut créée en 1688 à Charleville et elle comprenait un important établissement à Nouzon. Elle fût visitée par le tsar Pierre le Grand en 1717.

À défaut d'autres ressources détruites au cours des 2 dernières guerres, une étude des actes de décès consignés à Nouzon entre septembre 1802 et septembre 1804 montre que parmi les 80 actifs mentionnés 54 était armuriers et 21 cloutiers et qu'au total 86% des personnes actives décédées durant cette période étaient des travailleurs du fer.

Dans certains secteurs, les Ardennes furent l'une des premières régions métallurgiques de France, l'enracinement socioprofessionnel est d'autant plus profond qu'il est conforté par un enracinement géographique que l'on retrouve d'ailleurs dans de nombreuses familles nouzonnaises.

Il n'est donc pas étonnant qu'un cloutier décide de venir s'installer dans cette région en 1925. Il aura probablement été démarché directement par des rabatteurs pour les industriels de la région.

Cependant, il n'est pas certain qu'ils se soient sentis chaudement accueillis par les Ardennais.



En effet, le conseiller Braibant, le 14 juin 1924, le jour de l'arrivée au pouvoir du président Paul Doumergue, demande dans une tribune<sup>226</sup> qu'il y ait une égalité de traitement entre les ouvriers ardennais et les travailleurs émigrés.

Qu'il ne soit pas fait de traitement à la baisse des salaires ni de licenciement sous prétexte qu'une main d'œuvre moins chère et plus corvéable se trouverait disponible.

Quelques années plus tard, ce sont toujours les yeux rivés sur cette communauté que l'on constate que les esprits s'échauffent. Un regain de nationalisme traverse le milieu émigré. Des gestes provocateurs affichent la fierté italienne. Quelques consuls viennent également encourager des manifestations de cette fierté.

Dans le dossier des PELISSERO il est bien stipulé qu'ils ont un bon comportement et qu'ils sont bien intégrés. D'ailleurs deux des fils demandent à faire le service militaire. Ce sera certainement un point qui a fait pencher la décision en leur faveur.

Le dossier de Joseph a un point commun avec le dossier de Jeannine. Ils ont tous les deux été remplis par le même avocat de Nouzonville en 1934. C'est la même écriture que l'on reconnaît entre les deux lettres rédigées. Un hasard qui fait sourire 85 ans plus tard.

Thomé Génot (ou Thomé Cromback selon la date à laquelle nous nous référons) est l'entreprise phare de la commune. Mes grands-oncles, Celestin, Céleste Henri, mon grand-père Joseph, et certainement Carlo, tous y ont travaillé. Dans le dossier de naturalisation de trois des quatre enfants majeurs de Felicita, il est bien précisé qu'ils sont employés dans cette entreprise pour le secteur « Tréfilerie et Pointerie ». Et leur employeur a fourni un certificat d'emploi pour justifier de leur occupation à temps plein. Également, grâce au référencement de 1946, on retrouve mentionné leur poste de tréfileur dans cette entreprise. Après l'ardoise, le sable, voici une dynastie d'ouvriers du métal.

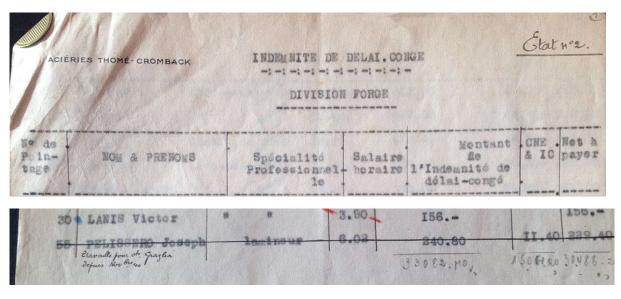
Mon grand-père a quitté Thomé Génot en 1940. Lors de la réintégration après la guerre, l'entreprise n'a pas pu réembaucher tous les salariés et elle a dû versé des indemnités à ceux qu'elle ne pouvait pas reprendre.



Figure 47 Joseph (en haut à gauche) et ses frères ap.1935

92

<sup>&</sup>lt;sup>226</sup> AD 08 DEP Ardennais 85 vue 7/8



Mon grand-père n'en a pas bénéficié.<sup>227</sup> On peut lire (cf. supra) qu'il a été embauché par la société Graglia en novembre 1940. Il est devenu maçon. En épluchant les lignes des salaires horaires de ces archives, je me rends compte que même 15 ans après l'arrivée des Italiens dans la région, ils sont toujours payés inférieurement aux autres, malgré leurs qualifications.

Qu'a-t-il fait pendant la guerre ? Il n'a pas 20 ans pendant la bataille de France. Il n'a donc pas fait son service militaire. Un de ses frères, Louis, a été fait prisonnier<sup>228</sup> par les Allemands. La famille a donc bien pris part au conflit du côté des alliés, si jamais quelqu'un avait douté du patriotisme de ces français dit naturalisés. L'usine ne tourne plus. Qu'a-t-il bien pu faire pour s'occuper ?

La date du 14 mai 1940 est restée gravée dans les mémoires car il y a eu d'énormes dégâts. La rive droite de Nouzonville est occupée dans l'après-midi par les Allemands de la 3éme Infanterie-Division du Generalleutnant Walter Lichel, la rive gauche étant défendue par le Ier bataillon (commandant Couturier) de la 52e demi-brigade de mitrailleurs indigènes coloniaux (52e DBMIC). Le pont de la Meuse a été bombardé par les Français juste avant. Les Allemands doivent traverser en canaux sous les rafales de tirs. Malheureusement, les soldats Français ne tiendront pas longtemps, et la ville passe aux mains des Allemands dans la soirée. C'est fini pour les nouzonnais, ils devront subir jusqu'à la fin.

Son nouvel employeur est donc son beau-frère, Victor (dit Vittorio) Graglia. Il a épousé (Adreine) Thérèse PELISSERO le 6 juillet 1935 à Nouzonville. Elle est la fille unique de cette grande fratrie. Heureusement, la gente féminine viendra en renfort à coup de quatre belles-sœurs et de nombreuses nièces. Elle a joué un rôle prépondérant dans la vie de mes grands-parents puisqu'elle a élevé leur premier enfant, Jean-Claude PELISSERO.

Victor a bien réussi, il a sa propre entreprise.



Figure 48 De gauche à droite : Victor, Joseph, Thérèse et Jeannine le 8 mai 1953

<sup>&</sup>lt;sup>227</sup> AD08 Archives Thomé Cromback 73J 512 - Réintégration des salariés de l'usine évacués : listes, indemnités, correspondance. (1941 -1947)

<sup>&</sup>lt;sup>228</sup> Publication du 5 septembre 1940 - Source Bibliothèque nationale de France, département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 4-LH4-4448 (1-20)

En 1943, les époux ont racheté<sup>229</sup> pour la somme de 11 150 francs, un terrain qui appartenait à la famille Thomé Cromback. Il s'agit, au lieu-dit la « jeune Waibe<sup>230</sup> » d'un terrain de 558 mètres carrés, exactement rue Jean Jaurès, sur la route de Neufmanil. Un lieu de dépôt de scories, de décombres et de parc à châssis. Pour une jeune femme qui a vécu jusqu'à l'âge de 14 ans dans un bidonville, de reprendre un dépotoir industriel et d'y étendre sa zone de vie ne devait pas lui faire peur. Pour ce que j'en ai vu plus tard, elle s'en est bien sorti. Ce terrain jouxtait la première maison où ils habitaient.

#### L'habitat

	(1622	Selissers	Toreph	chefder winage	1921	
6.	1623	Gelissero	ge amine	house	19 22	macon
,		Pelisero	Sean Clande	fils	1944	
	(1625	Pelisero	Guard	Lila	1041	

En 1946, mes grands-parents vivent<sup>231</sup> dans un des logements du quartier de la Forge, (lieu-dit créé en 1690 et où Gustave Thomé installe une forge en 1869<sup>232</sup>) avec leurs deux jeunes garçons, Jean Claude et Gérard.



Type de logements autour de la Forge<sup>233</sup>

Mes grands-parents ont acheté une petite maison ouvrière, située à la Cachette, au 264 rue Jean Jaurès. Autrefois c'était une partie annexe du quartier des Forges. Beaucoup de maisons ont été

<sup>&</sup>lt;sup>229</sup> AD08 Archives Thomé Cromback 73J 378 - Vente d'un terrain aux époux Graglia Pelissero (cession Thomé) Acte de Me Heffinger le 12 février 1943

Ou Wèbe: terme local qui signifie Portion de terrain boisé ou non, laissé par le seigneur, aux habitants moyennant redevance; terrain défriché mis en culture, ou encore certaines étendues de terrain ou bois.
 AD08 Recensement Nouzonville 1946\_30W13

<sup>&</sup>lt;sup>232</sup> ANDRE, Louis, BELHOSTE, Jean-François, BERTRAND Patrice. La métallurgie du fer dans les Ardennes (XVIe-XIXe). Cahiers de l'Inventaire n°11, Ministère de la Culture et de la Communication, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Région Champagne-Ardenne, 1987. p. 89

<sup>&</sup>lt;sup>233</sup> Cadastre: 2009 AK 21; AL 209 copyright Région grand Est – inventaire général

construites pour les ouvriers par la famille Thomé. On les reconnaît encore aujourd'hui car elle porte les initiales sur la façade avec la date au-dessus du fronton.



Figure 49 Médaillon de la cité ouvrière Thomé - 2021

La vie de Joseph aura été de courte durée. Cet homme qui aimait les enfants n'aura pas eu le temps de voir grandir sa tribu. Sa dernière fille a tout juste 2 ans quand il décède le 5 janvier 1966, des suites de maladie, à l'âge de 44 ans.

Ma grand-mère est décédée le samedi 27 mars 1993, chez elle, d'une embolie. Depuis de nombreuses années elle vivait dans une sorte de bulle impénétrable, une façon bien à elle d'être au monde, chez elle, dans cette maison où la plupart de ses enfants ont grandi.

J'ai envie de croire que son état « passif », de veuve, venait de cette tristesse inconsolable de la perte de l'homme aimé. Et d'avoir été dépassée par l'ampleur de cette grande famille à gérer. Un trouble plus psychiatrique en est cependant l'origine.

Décidément c'est une constante dans cette longue lignée, de faire des orphelins en bas âge. Ma grand-mère se débrouillera comme elle pourra pour élever ses jeunes filles. Ses garçons sont mariés ou presque. Ils travaillent tous et ils peuvent subvenir aux besoins de leur mère et de leurs sœurs. C'est une famille qui a vécu des drames comme tant d'autres. Inconsciente d'être l'héritière d'une dynastie d'ouvriers usés par le labeur et la vie dure. Et pourtant, elle sait qu'elle a fait du chemin. Je crois que s'il y a une chaîne que les héritiers de Joseph et Jeannine ont essayé de casser c'est justement celle où « la pauvreté ne doit plus se transmettre en héritage<sup>234</sup> ».

Cette présentation aurait pu continuer sur la génération qui me sépare entre mes grands-parents paternels et moi-même. J'aurais pu évoquer mes parents puisqu'ils ne sont plus de ce monde. Euxaussi usés par le travail et la vie difficile. Cependant, je n'arrive toujours pas à les évoquer sans que cela soit douloureux pour moi. Et je préfère mille fois les garder au creux de ma mémoire, bien

-

<sup>&</sup>lt;sup>234</sup> Discours du président de la République en 2018

égoïstement au chaud dans mes souvenirs. Et j'espère que là où ils sont, ils sont fiers de ce que leurs filles et leurs petites-filles sont devenues.



Figure 50 - Photo de mariage de mes parents Jacques PELISSERO et Marie-France THIBAUT le 6 mars 1971

Alors oui, cela s'est fait à force de beaucoup de travail et d'abnégation. Et grâce aussi à une période de développement économique qui a permis de ne plus se casser le dos au travail, qui a également vu les femmes devenir des professionnelles et non plus se contenter de gérer un foyer.

Je suis fière pour nous tous du chemin parcouru.

# METHODOLOGIE ADOPTEE

En complément des explications données au fur et à mesure de la présentation des membres de chaque génération, je voudrais vous donner des indications sur la méthode de travail choisi pour mener ce projet sur une période de six mois.

Ma première décision dans cette recherche a été de déterminer quel allait être le meilleur outil pour capturer toutes les informations que j'allais collectées au cours de ces mois de travail. Je savais par expérience que l'on peut vite se retrouver submergé et Monsieur Cosson nous avait bien mis en garde sur cet état de fait.

J'ai donc voulu misé à la fois sur des supports informatiques tels que des fichiers excel :

- Des fiches d'identité pour chaque couple avec des rubriques bien identifiées
- Une liste des références à demander aux archives
- Un journal de recherche pour suivre l'état des demandes
- La bibliographie

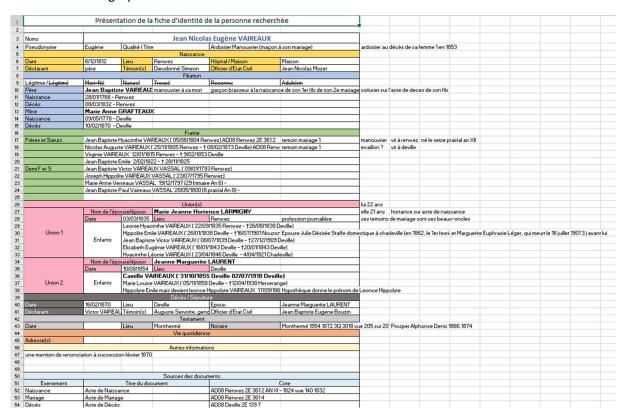


Figure 51 Fiche d'identité de JNE

Et un cahier papier qui me permettait de faire des listes, de noter aussi mes idées, et dessiner parfois les ramifications des familles afin de ne pas m'y perdre. Ils furent mes compagnons de route dans les Ardennes et quasiment les seuls à ne pas être rangés pendant six mois.

Je me connais suffisamment bien pour savoir que ma mémoire photographique a besoin d'être à l'œuvre pour ne pas perdre de vue l'objectif final. J'avais besoin d'un support suffisamment grand pour appréhender dans son intégralité l'arbre familial et ainsi suivre ma progression.

J'ai choisi un post-it géant, collé sur le mur de la salle à manger pour visualiser l'arbre que je devais réaliser au fur et à mesure de mes découvertes. Une décoration toute particulière mais qui s'est révélée précieuse pour suivre étape par étape les générations étudiées.

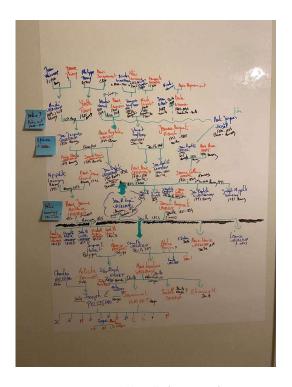


Figure 52 Mur de la salle à manger à Paris

J'ai également eu le soutien de Geneanet pour construire numériquement cet arbre. Je dois confesser que j'ai eu de nombreuses satisfactions lorsque je me rendais compte que certains arbres qui avaient des ancêtres en commun n'étaient pas aussi fournis que le mien. Cela me permettait de me comparer à d'autres travaux de recherche et d'apprécier mon niveau de réalisation.

L'ajout complémentaire de Visuged dans un but de vérification et de collection de données a aussi été très utile pour me permettre de dégager des informations et vérifier que tout était bien cohérent.

J'ai beaucoup hésité à systématiquement ajouter tous ceux que je rencontrais sur mon chemin car ils n'étaient pas forcément à intégrer dans ce projet. Néanmoins, j'ai préféré les ajouter dans un souci d'exhaustivité et pour continuer les recherches futures.

## CONCLUSION

Ce mémoire présente l'avancée de mes recherches à date. Je sais que je suis loin d'avoir trouvé toutes les ressources pour dresser de manière exhaustive tous ces portraits et parler de ces vies. Cependant, comme tout travail de recherche, il faut savoir le conclure pour en présenter les fruits et profiter du temps de la réflexion pour pouvoir ensuite poursuivre de meilleures manières.

A travers ces pages, j'ai voulu répondre à un enjeu de mémoire, non seulement vis-à-vis de tous ces membres de ma famille mais surtout vis-à-vis d'une région qui a tant souffert ces dernières années de la désindustrialisation. Je voulais lui rendre hommage en retraçant ces portraits d'hommes et de femmes qui ont façonné l'histoire de son développement économique, à la seule force de leurs bras.

Si parfois ce mémoire vire à une histoire sociale plutôt qu'à une histoire familiale, c'est surtout parce que je ne pouvais pas faire état de l'existence de tous ces ancêtres sans mettre en avant quasiment l'unique façon qu'ils ont eu de vivre, c'est-à-dire en travaillant. Les rares voyages qu'ils ont pu faire étaient certainement toujours liés à des choix de lieux de travail plutôt qu'à des choix de vie.

Ces petites histoires dans la grande Histoire, ont eu surtout comme corolaire de m'interroger longuement, durant ces mois de pandémie où le monde s'atermoyait, sur ce que signifie le travail pour moi en 2021.

Je mesure la chance qui est la mienne d'avoir pu voyager sur autant de continents tout en bénéficiant d'un travail sans danger, ni ennui et avec une rémunération généreuse.

C'est certainement une page qui se tourne pour moi, ou du moins un virage important. Je veux réfléchir à un pont entre mon métier actuel et la généalogie, une synthèse de mes talents et de mes envies. C'est la nouvelle porte que j'ouvre aujourd'hui. Un dernier souhait : que ces récits soient la transmission du souvenir pour les générations futures.



Figure 53 - La Cachette, quartier de Nouzonville en 1908 - E. Faynot

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 Portrait Jules Michelet © Getty Images	11
Figure 4 1.Partie de carte du cours de la Meuse en 1640	12
Figure 4 2.Extrait Carte d'Eugène Fricx – 1712 ©BNF	12
Figure 4 3.Extrait carte 1790 © BNF	. 12
Figure 5 Anthoine de Croy	
Figure 6 Paroisse Saint Hubert des Aulnes © Mairie de Renwez (08)	. 16
Figure 7 La Chartreuse du Mont Dieu après 1750 prise du côté de l'entrée	. 17
Figure 8 tableau synoptique des curés ou doyens de Renwez (dressé en 1855	17
Figure 9 – Cote AD08 8 Fi 8 – Rue du bout de la ville et Grande Rue de Renwez s.d	. 19
Figure 10 - Beuquette à Renwez	. 19
Figure 11 Extrait de la monographie de Renwez par l'instituteur Boucher - 1855	
Figure 12 Carte postale ancienne s.d.– delcampe.net	
Figure 13 Eglise de Cliron - Dessin de l'instituteur Boucher - 1885	
Figure 14 Cahier de doléances d'un jeune Ardennais cote AD08 6 J 10	
Figure 15 un Garde-champêtre ardennais milieu du XIXe	
Figure 16 Musée Carnavalet	
Figure 17 Les bassins ardoisiers des Ardennes - P. Génaux	
Figure 18 Vue aérienne de Fumay	
Figure 19 Photo 1919 -Carrière de Fumay	
Figure 20 Visite d'une ardoisière en Belgique à Herbeumont	. 49
Figure 21 Un Accident - 1891 - Tableau de Paul Gondrexon - © musée de l'Ardenne à Charleville-	
Mézières	
Figure 22 En grève, peinture de Paul Gondrexon, 1889 © Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézièr	
Figure 23 Rapport des dépenses du mois d'octobre 1862 pour la fosse Saint Barnabé à Deville	
Figure 24 La Grosse Boutique de Bogny/Meuse	
Figure 25 Tableau Oiseaux de Arthur Gouverneur	
Figure 26 Exemple de cité à Bogny, rue de l'Echelle, à partir de 1880	
Figure 27 Registre Hypothèques AD08 4Q 008	
Figure 28 AD08 EDEPOT DEVILLE G2-CADASTRE 1828 Section B	
Figure 29 un moule en sable	
Figure 30 Intérieur de la fonderie Collignon à Deville en 1919 - Le Monde Illustré	
Figure 31 Couverture du livre « La vie tragique des travailleurs » 1984	
Figure 32 Jean Baptiste Clément	
Figure 33 L'Emancipation du 4 janvier 1791 AD08 PERH131 1	
Figure 34 L'Emancipation du 14 janvier 1891 - AD08 PERH131 1	
Figure 35 - Château patronal à Ecordal © M. Bennani	
Figure 36 Le Miroir 1915 - dans les tranchées	7/
Figure 37 Représentation fournie du champ de bataille à la nécropole sur le site de Minaucourt	75
Figure 37 Représentation fournie du champ de bataille à la nécropole sur le site de Minaucourt Figure 38 Théophile Alexandre Steinlein - 3 soldats 1917	75 76
Figure 37 Représentation fournie du champ de bataille à la nécropole sur le site de Minaucourt Figure 38 Théophile Alexandre Steinlein - 3 soldats 1917 Figure 39 Extrait du dossier de naturalisation de 1934	75 76 81
Figure 37 Représentation fournie du champ de bataille à la nécropole sur le site de Minaucourt  Figure 38 Théophile Alexandre Steinlein - 3 soldats 1917	75 76 81 83
Figure 37 Représentation fournie du champ de bataille à la nécropole sur le site de Minaucourt  Figure 38 Théophile Alexandre Steinlein - 3 soldats 1917  Figure 39 Extrait du dossier de naturalisation de 1934  Figure 40 Maisons sises au 1 et 3 rue d'Alsace en 2021  Figure 41 Jeannine et Joseph en 1944	75 76 81 83
Figure 37 Représentation fournie du champ de bataille à la nécropole sur le site de Minaucourt  Figure 38 Théophile Alexandre Steinlein - 3 soldats 1917	75 76 81 83 85

Figure 44 « Hôtel de ville » du bidonville des pâquerettes	89
Figure 45 Cadastre Nanterre Rénové 1933 section P rue des pâquerettes	89
Figure 46 Nouzonville - Vue aérienne des 3 usines Thomé AD08 8 Fi 7 S.d	91
Figure 47 Joseph (en haut à gauche) et ses frères ap.1935	92
Figure 48 De gauche à droite : Victor, Joseph, Thérèse et Jeannine le 8 mai 1953	93
Figure 49 Médaillon de la cité ouvrière Thomé - 2021	95
Figure 50 - Photo de mariage de mes parents Jacques PELISSERO et Marie-France THIBAUT	le 6 mars
1971	96
Figure 51 Fiche d'identité de JNE	98
Figure 52 Mur de la salle à manger à Paris	99
Figure 53 - La Cachette, quartier de Nouzonville en 1908 - E. Faynot	100

# **BIBLIOGRAPHIE**

DAUZAT Albert, Dictionnaire des noms et prénoms de France, 1975, Ed. Larousse

MORLET Marie-Thérèse, Dictionnaire étymologique des noms de famille, , 1991, Ed. Perrin

NOEL Albert Dom, Notice historique sur le canton de Renwez, 1884, Extrait de l'Almanach Annuaire Historique de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes

Annuaire administratif de 1835 sous le règne de Louis Philippe 1er, 1835

PINCON Michel, Un ouvrier désenchanté, Michel Pincon, 1986, Actes de la recherche en sciences sociales

PINCON Michel, Désarrois ouvriers, familles de métallurgistes dans les mutations économiques et sociales, 1987, Éditions de l'Harmattan

BONEFF Leon & Maurice, La vie tragique des Travailleurs, Ed. EDI, Bibliothèque Ville de Paris, Reserve Centrale

WALCH Agnès, La vie sous l'Ancien Régime, 2020, Editions Perrin, Bibliothèque Ville de Paris

De VAUDONCOUR Frédéric Guillaume Journal Des Sciences Militaires Des Armées De Terre Et De Mer ..., Volume 53, 1838

Grand quartier général allemand, L'industrie en France occupée, 1916, Paris, Imprimerie nationale, 1923

VOISIN Léon, La métallurgie du fer dans les Ardennes, 1994, Imprimerie Bayard

BURY Adels-Torn, La Maison de Croy, étude héraldique, historique et critique

Revue Historique Ardennaise, Ed. Sémenaud

L.VOISIN, Situation géographique et géologique des principaux points d'extraction de minerai de fer dans le département des Ardennes ;

L. ANDRÉ, « Carte des établissements métallurgiques actifs au XVIe siècle », in La métallurgie du fer dans les Ardennes (XVIe-XIXe)

J- F BELHOSTE, « Carte schématique des bassins d'activité métallurgique dans l'espace mosan (XVIe-XVIIIe) », in La métallurgie du fer dans les Ardennes.

MEYRAC Albert Livre I p. 10 Traditions, Coutumes, Légendes et Contes des Ardennes – 1890 Imprimerie du Petit Ardennais

DEMONET Michel, BOURDELAIS Patrice, RAULOT Jean-Yves La marche du cholera en France de 1832 à 1855, 1978, Ed. Armand Colin

LAKROUM Monique, De l'assimilation à l'intégration : les immigrés en Champagne-Ardenne aux XIXe et XXe siècles 2009, Ed. Hommes et migrations

PIERRE Claudine, Les maires des communes rurales des Ardennes face aux étrangers 1919 - 1939 p82-95, 1998, Ed. Hommes et migrations

Je, soussignée Alexandra Pelissero certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »